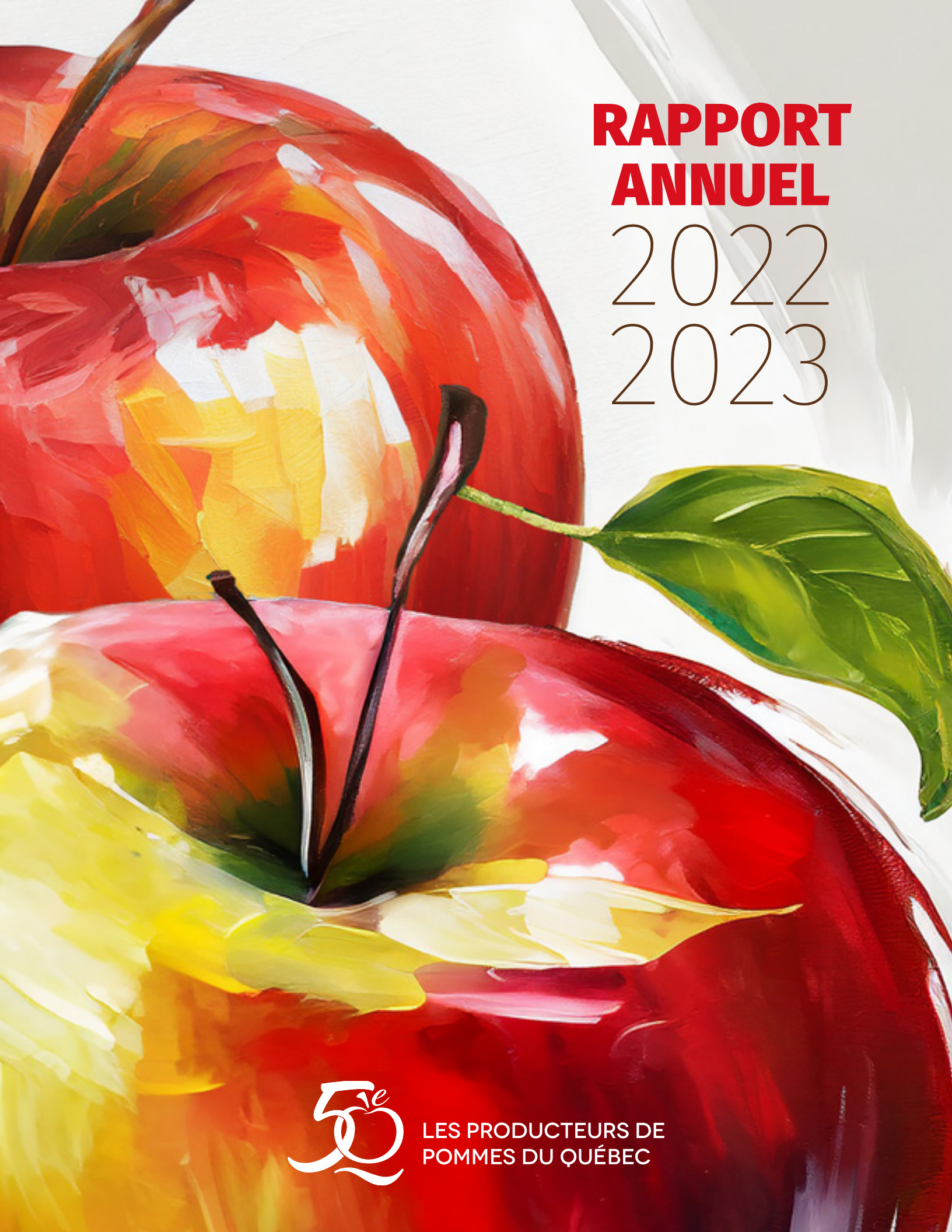

RAPPORT ANNUEL 2022 2023

LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

PORTRAIT DE LA RÉCOLTE 2022-2023

Valeur des ventes pour les pommes, toutes origines confondues, dans les supermarchés du Québec en 2022-2023

160 M $ | 86 M lb

Parts de marché
pour les 4 principales variétés dans les supermarchés du Québec
(en volume)

52 %

Prix moyen
de la pomme fraîche obtenu en 2022-2023

22,32 $/minot
ou 0,53 $/lb

Prix moyen
de la pomme transformée obtenu en 2022-2023

5,93 $/minot
ou 0,14 $/lb

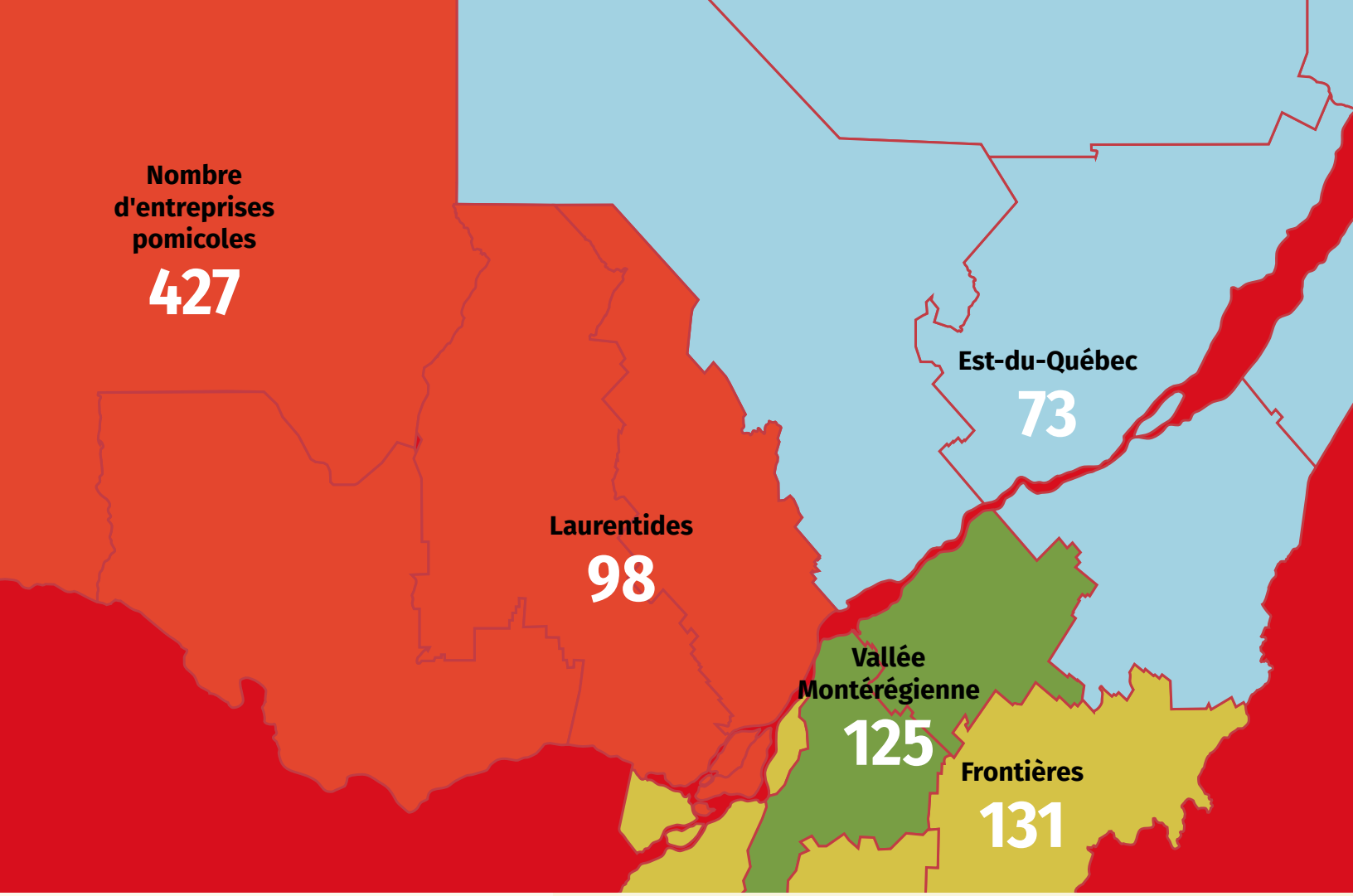

Nombre total de minots récoltés

5,4 M

Nombre de minots de pommes fraîches récoltées

2,3 M

Nombre de minots de pommes transformées

2,2 M

Nombre de minots de pommes à jus opalescent, à jus standard et à sauce récoltées et déclassées

863 K

Montant total investi en promotion
(incluant la contribution d'Aliments du Québec[1])

320 000 $

Montant total investi en recherche et développement

48 000 $

Sources : Base de données des PPQ (incluant les variétés hâtives) en date du 9 décembre 2022 et revue de marché Nielsen
1. 100 000 $ proviennent du partenariat Projets rassembleurs d'Aliments du Québec

Table des matières

PORTRAIT DE LA RÉCOLTE 2022-2023

Mot du président et du directeur général 5
Conseil d'administration 2023 8
Employés des PPQ 8
Membres des comités internes et externes 9
Notre mission 10
Notre vision d'avenir 10

ACTIVITÉS DE MISE EN MARCHÉ

Faits saillants de l'année de commercialisation 2022-2023 13
Règlement de mise en marché 28
Conventions de mise en marché 30
Inspection de la pomme du Québec 36
Promotion 2022-2023 40
Outils de communication 47
Avant-goût de la campagne 2023-2024 51

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Planification stratégique de la filière pomicole québécoise 2018-2022 53
Sécurité du revenu 56
Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec et stratégie de croissance 58
Salubrité à la ferme 60
Main-d'œuvre 61
Implication au niveau canadien 62
Recherche et développement de la PFI 64
Activités de représentation 69
Information et communication 70
Méritas Louis-Hébert 71
Suivi des résolutions 72
Syndicats régionaux 2023-2024 74
Nos partenaires 76

Dans le présent document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Mot du président et du directeur général

C'est avec émotion et reconnaissance que je signe ce tout dernier bilan annuel en compagnie de notre directeur général des 38 dernières années, M. Daniel Ruel.

Année de commercialisation

L'année-récolte 2022-2023 est la plus grosse depuis 2018-2019 avec plus de 5,4 millions de minots comptabilisés dans nos contributions malgré un automne très pluvieux au moment de la récolte. Suite à l'inventaire du 1er novembre 2022, on a constaté un plus gros volume de pommes réfrigérées que les années passées. Les PPQ croyaient que la seule avenue pour favoriser une commercialisation rapide de ces pommes était de mettre en place une promotion ciblée, chose que l'Association des emballeurs de pommes du Québec (AEPQ) a refusé systématiquement, évoquant la résolution adoptée lors de leur AGS le 17 août 2021. Pourtant, la promotion ciblée est un outil bel et bien prévu dans la Convention de mise en marché.

Depuis quelques années, dans le but de favoriser la replantation de nouvelles variétés, le comité de prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais fixe des prix plus élevés pour les nouvelles variétés telles que l'Ambrosia, la Gala et l'Honeycrisp. Cette approche commence à porter fruit.

Table filière

Une rencontre de la Table filière et deux pour le comité chaînes ont eu lieu en décembre 2022 et avril 2023 avec la présence de près d'une vingtaine d'intervenants clés du milieu pomicole (producteurs, emballeurs, transformateurs, détaillants, Régie, AQDFL, FADQ, MAPAQ).

Sujets discutés :

- Nouvelles des membres de l'industrie (tour de table);
- Portrait d'inventaire de vergers;
- Stratégie de croissance de l'industrie;
- Suivi des comités de travail;
- Bilan des entrevues dans les marchés ethniques;
- Bilan de fin de mandat de l'agent de développement et des projets spéciaux réalisés;
- Consultation sur l'innovation;
- Création d'un comité relève (producteurs et emballeurs). Première rencontre informationnelle en juin 2023.

Modernisation et stratégie d'adaptation aux nouvelles réalités économiques, technologiques et climatiques

- 6 septembre 2022 (en vue de la période électorale) : Publication d'un communiqué de presse sur les enjeux liés à la modernisation des vergers en prévision de la visite des cinq partis politiques dans les bureaux de l'UPA.
- 7 septembre 2022 : Tournée des chefs (questions)
- Été 2023 : Stratégie et arguments statistiques retravaillés afin de toucher la corde sensible du ministre (économique) et création d'un dépliant synthétisant l'essentiel de notre demande.
- Préparation d'une offensive médiatique pour le début de la saison avec la tenue d'une conférence de presse le 3 septembre 2023 pour parler de la nouvelle saison de commercialisation et du nouveau programme de plantation, que nous avons appelé *Modernisation et stratégie d'adaptation aux nouvelles réalités économiques, technologiques et climatiques.*

Convention de mise en marché avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec

La dernière dénonciation a eu lieu le 30 juin 2022. Nous avons essayé de négocier pendant l'été 2022, mais aucune entente n'est survenue entre les PPQ et l'Association. Les deux parties ont demandé la conciliation à la Régie dès le début septembre 2022. La première rencontre de conciliation a eu lieu le 5 décembre 2022 et plusieurs autres dates ont été déterminées dans le but de faire avancer le dossier. Les PPQ ont négocié de bonne foi dans l'intérêt d'une mise en marché collective.

Les membres du comité de négociation des PPQ et de l'Association se sont rencontrés à plusieurs reprises par la suite, et une version amendée de la Convention a circulé entre les parties. Le 1er novembre 2023, la conciliatrice responsable du dossier a convoqué autour de la table les producteurs et emballeurs du comité, mais sans la présence des avocats des deux parties ni des directeurs généraux, une première depuis le début de la conciliation. L'objectif était de faire avancer les parties sur les textes à finaliser. Malheureusement, les représentants des emballeurs ne se sont pas présentés à cette rencontre et cela a mis fin à la conciliation.

Le 2 novembre 2023, une demande d'arbitrage de la part de l'Association a été déposée devant la Régie. Par conséquent, une conférence de gestion entre les parties et la Régie aura lieu le 30 janvier prochain afin d'établir les dates des audiences dans ce dossier.

Contributions

Il y a deux ans, les producteurs de pommes ont voté pour une augmentation des contributions. Lors de la dernière année de commercialisation 2022-2023, nous avons eu une bonne année de contributions, comme le démontrent nos états financiers.

Promotion

Malgré les bons résultats obtenus suite à la dernière campagne de promotion, les statistiques du sondage Léger Marketing d'avril 2023 continuent de révéler une baisse de la notoriété de la marque Pommes Qualité Québec (-9 points), et ce, depuis 2021, soit l'année au cours de laquelle l'AEPQ s'est retirée de l'offre de publicité conjointe. Force est de constater qu'il est difficile de maintenir le même niveau de rayonnement pour nos pommes avec seulement la moitié du budget. Heureusement, nous avons pu compter, une fois de plus, sur la contribution exceptionnelle d'Aliments du Québec comme partenaire financier de cette dernière campagne.

Remerciements

En ce début d'année-récolte 2023-2024, je tiens à souligner la nomination de M. Philippe Jobin, qui vient combler le siège vacant à titre d'administrateur du syndicat des Frontières. Bienvenue parmi nous et merci !

Je mentionne aussi le départ de Mme Stéphanie Desrosiers, secrétaire du syndicat régional de l'Est-du-Québec, qui a cédé son poste à M. Étienne Nadeau, et celui de deux administrateurs du syndicat de la Vallée Montérégienne, MM. Alexandre Larivière et Vincent Giasson. Je les remercie chaleureusement pour leur implication au cours des années. Deux nouveaux administrateurs de ce syndicat ont été élus, soit MM. Tommy Hamel et Thomas-Olivier Brodeur. Félicitations !

Pour terminer, je désire bien évidemment souligner le départ à la retraite de notre directeur général, M. Daniel Ruel, important pilier des PPQ depuis près de 39 ans. Mille mercis pour son implication, sa dévotion et le partage de son expertise à travers les années. Nul doute qu'il quitte la tête haute et le cœur rempli de souvenirs vers un repos des plus mérités. Bonne retraite, Daniel, et merci encore pour tout !

Le départ de M. Ruel signifie bien sûr l'arrivée d'un nouveau membre dans notre belle et grande équipe : M. Jérôme-Antoine Brunelle, nommé au poste de directeur général. Grâce à son implication et à ses réalisations dans le secteur agricole, nous sommes convaincus qu'il saura contribuer de manière significative au rayonnement et à la pérennité de l'organisation des Producteurs de pommes du Québec. Nous lui souhaitons le meilleur des succès !

Votre président, Éric Rochon

Le directeur général, Daniel Ruel, agronome

Daniel Ruel, directeur général
et Éric Rochon, président

Une agence média 360 aux valeurs humaines qui allie la sagesse de l'expérience à la passion de la relève.

→ medialliance.ca

Médialliance

Conseil d'administration 2023

Dans l'ordre habituel :

François Blouin
Québec

Joël McKenzie
Frontières

Sébastien Morissette
Vallée Montérégienne
Membre de l'exécutif

Mario Bourdeau
Les Frontières
Vice-président
Membre de l'exécutif

Éric Rochon
Président
Membre de l'exécutif

François Turcotte
Québec
Membre de l'exécutif

Alexandre Simard
Laurentides
Membre de l'exécutif

Absents de la photo :

Jean-Marc Rochon
Laurentides

Stéphane Brodeur
Vallée Montérégienne

Nombre de rencontres en 2022-2023

7 Conseils d'administration

3 Conseils exécutifs

Employés des PPQ

Dans l'ordre habituel :

Catherine Dufour
Technicienne administrative
(4 jours par semaine)

Paula Mazabel
Comptable de gestion

Daniel Ruel
Directeur général

Michèle Lachapelle
Technicienne à l'administration
(4 jours par semaine)

Luisa Fernanda Alvarez
Commis à l'administration
(4 jours par semaine)

Catherine Kouznetzoff
Agente aux opérations

Jennifer Gagné
Conseillère au développement et à la recherche

Caroline Bignon
Technicienne aux opérations

Caroline Ouimet
Agente aux communications et marketing

Absente de la photo :

Caroline Gosselin
Commis à l'administration
(4 jours par semaine)

Membres des comités internes et externes

Comités internes

Comité de gestion (Nbre 1)
Éric Rochon (P)
Mario Bourdeau
François Turcotte
Alexandre Simard
Sébastien Morissette (S)

Comité de prix de la pomme destinée à l'état frais (Nbre 15)
Mario Bourdeau (P)
Éric Rochon
François Turcotte
Charles Choquette
Stéphane Brodeur (S)

Comité de prix de la pomme de transformation (Nbre 2)
Éric Rochon (P)
Joël McKenzie
François Turcotte
Alexandre Simard
Stéphane Brodeur (S)

Comité de sécurité du revenu (Nbre 9)
Sylvain Caouette (P)
Sébastien Morissette
Éric St-Denis
Joël McKenzie

Comité promotion et HRI (Nbre 6)
Éric Rochon
François Turcotte
Mario Bourdeau
Charles Choquette
Marc-André Trottier (S)

Comité finances (Nbre 1)
Mario Bourdeau (P)
Éric Rochon
Sébastien Morissette
François Turcotte
Alexandre Simard

Comité de recherche et PFI (Nbre 6)
François Blouin (P)
Alexandre Simard
Monique Audette
Charles Choquette
Jean-Marc Rochon

Comités externes

Table de travail sur la sécurité du revenu UPA (Nbre 2)
Éric Rochon

Table filière de la pomme et comité chaînes (Nbre 3)
Éric Rochon
François Blouin
Stéphane Brodeur (S)
Jean-Marc Rochon (S)
Daniel Ruel
Jennifer Gagné
Caroline Ouimet

Comité national (Nbre 6)
Jean-Marc Rochon
Sébastien Morissette (S)
Jennifer Gagné

Réseau d'essai (RECUPOM) (Nbre 4)
François Blouin
Jean-Marc Rochon (S)
Alexandre Simard (S)
Jennifer Gagné

Réseau-pommier (avec groupe d'experts) (Nbre 2)
François Blouin
Jennifer Gagné

Table pour le développement des marchés de proximités (Nbre 3)
François Turcotte
Daniel Ruel (S)

Conseil général et comités UPA (voir liste des activités de représentation)
Éric Rochon
Mario Bourdeau (S)

Table horticole UPA (Nbre 6)
Éric Rochon
Mario Bourdeau (S)
Daniel Ruel
Jennifer Gagné (S)

Comité de la compétitivité horticole (Nbre 1)
Éric Rochon
Daniel Ruel
Jennifer Gagné

Table de développement de la production biologique (Nbre 1)
Jennifer Gagné

Comité cidre – Table filière (Nbre 0)
Alexandre Simard
Denis Maltais
Laura Genest
Daniel Ruel
Caroline Ouimet

Légende : Nbre : Nombre de rencontres **P :** Président **S :** Substitut

Notre mission

L'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de nos membres et plus particulièrement, l'administration du Plan conjoint des producteurs et productrices de pommes du Québec.

Nos services aux producteurs

Mise en marché ordonnée, respect du Plan conjoint et du programme Pommes Qualité Québec

Informations sur les marchés frais et de transformation au Canada et à l'international

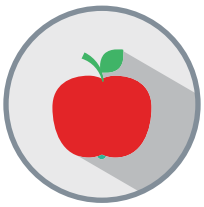

Promotion, partenariats et commandites

Sécurité du revenu et assurance récolte

Soutien aux producteurs et Programme des paiements anticipés (PPA)

Lobbyisme, représentation et participation aux comités/évènements

Environnement, recherche et PFI

Concertation entre les maillons de l'industrie via la Table filière pomicole

Notre vision d'avenir

- Valorisation de la relève et de son expertise
- Amélioration de la concertation entre les différents maillons de l'industrie
- Accélération de la modernisation des vergers
- Augmentation des parts de marché des pommes du Québec
- Pérennité économique et environnementale des entreprises
- Maintien du rôle proactif de la recherche et du développement
- Offre constante de variétés de pommes de qualité supérieure

Le programme d'assurance offert aux producteurs de pommes le plus complet de l'industrie.

Une tarification **sur mesure, conçue pour vous.**

Une assurance complète pour couvrir tous vos besoins, destinés aux **fabricants, transformateurs de produits, emballeurs, entreposeurs, grossistes** et même aux **POMMICULTEURS**

Des garanties sur mesure :

- Fuites de cuves de vin ou de cidre;
- Assurance contre la contamination et l'infestation des produits;
- Rappel de produits alimentaires;
- **De nombreuse autres garanties incluses gratuitement.**

Unique au **Québec**

Arbres fruitiers, vignes et cultures récoltées ou non récoltées, **couvrant entre autre les risques de vent, le vandalisme, d'ouragan et de verglas.**

Cette garantie peut être complémentaire à l'assurance récolte, pour le remboursement de la franchise.

1 844 376-6637
courtika.com

ACTIVITÉS DE MISE EN MARCHÉ

Faits saillants de l'année de commercialisation 2022-2023

Cette section résume la dernière année de commercialisation. Les différentes données recueillies tout au long de l'année de récolte permettent de faire un bilan et de discerner les principaux enjeux de l'industrie. Vous trouverez des faits saillants pour chacun des graphiques. Une année-récolte équivaut à une période du 1er septembre au 31 août.

Graphique 1. Volumes de pommes tardives mises en marché entre les années 2016 et 2022, excluant les ventes directes aux consommateurs par type de marché

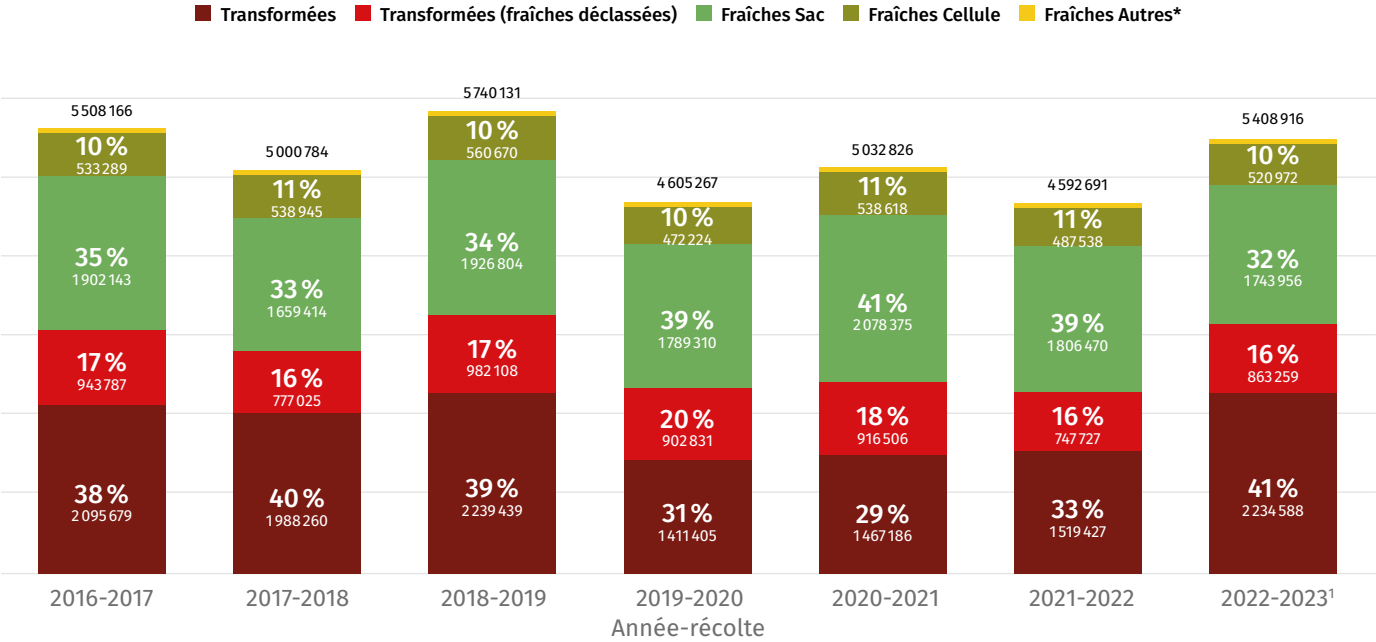

Fraîches autres : pommes de catégories Canada Commerciales et Pompouce. Vu les petites quantités, les données ne sont pas affichées dans le graphique.
Transformées totales : jus standard, jus opalescent, cidre, pommes à chevreuil et transformation à la ferme.
Source : Base de données des PPQ

Pomme fraîche		Pomme fraîche déclassée pour la transformation		Pomme transformée	
2 311 069 minots	**- 3 %** par rapport à la moyenne olympique 10 ans[2]	**863 259** minots	**- 5 %** par rapport à la moyenne olympique 10 ans[2]	**2 234 588** minots	**+11 %** par rapport à la moyenne olympique 10 ans[2]

1. Les données pour l'année-récolte 2022-2023 ont été comptabilisées le 21 novembre 2023. Les volumes antérieurs peuvent différer en raison de déclarations de producteurs reçues après la comptabilisation des données.
2. La moyenne olympique est la moyenne d'une série de données dont on a retiré la plus grande et la plus petite valeur.

Graphique 2. **Proportion de pommes tardives mises en marché par type de marché[3] en 2022**

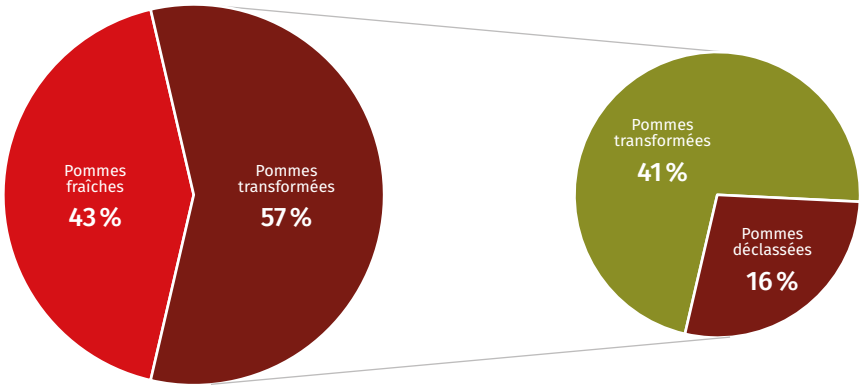

43 %

des pommes récoltées ont été commercialisées sur le marché frais

Contre

45 %

pour la moyenne olympique 10 ans[4]

16 %

des pommes du volume total ont été déclassées pour la transformation

Graphique 3. **Proportion de pommes destinées au marché frais classées et déclassées**

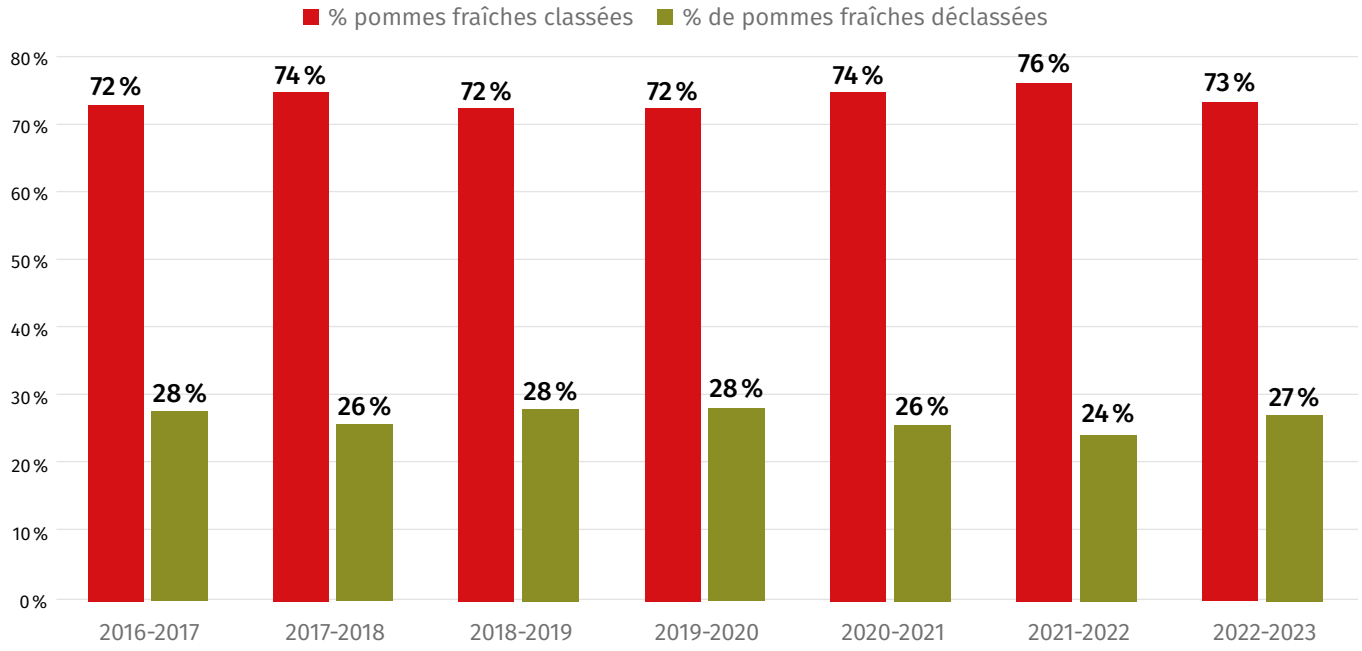

73 %

des pommes initialement destinées pour le marché frais ont été classées pour le frais (2022-2023)

27 %

des pommes initialement destinées pour le marché frais ont été déclassées pour la transformation (2022-2023)

3. Les données pour l'année-récolte 2022-2023 ont été comptabilisées le 21 novembre 2023. Les volumes antérieurs peuvent différer en raison de déclarations de producteurs reçues après la comptabilisation des données.
4. La moyenne olympique est la moyenne d'une série de données dont on a retiré la plus grande et la plus petite valeur.

Graphique 4. Prix moyens payés aux producteurs du Québec pour la pomme fraîche, la pomme transformée ainsi que le prix global obtenu pour les années-récoltes 2016 à 2022

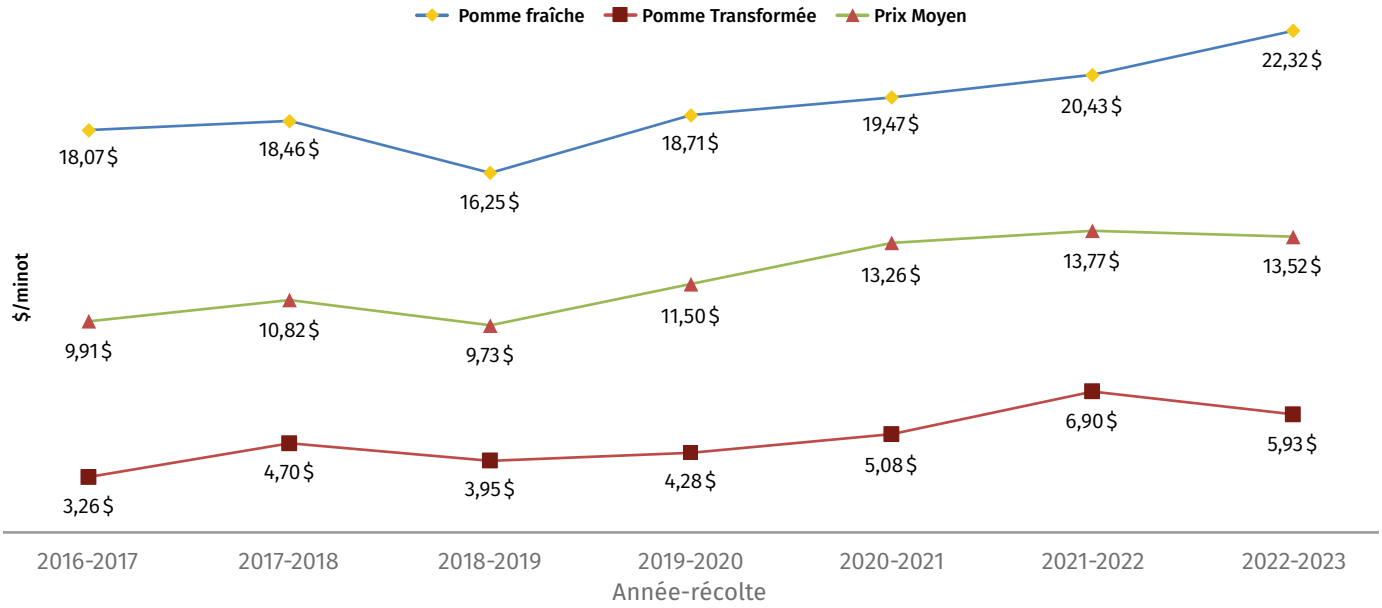

Pomme fraîche

0,53 $/lb (22,32 $/minot)	**+ 9 %**	**+ 22 %**
prix moyen obtenu	prix moyen obtenu par rapport à 2021	par rapport à la moyenne olympique 10 ans[5]

Pomme transformée

0,14 $/lb (5,93 $/minot)	**- 14 %**	**+ 41 %**
prix moyen obtenu	prix moyen obtenu par rapport à 2021	par rapport à la moyenne olympique 10 ans[5]

Source graphique 4 : Base de données des PPQ

5. La moyenne olympique est la moyenne d'une série de données dont on a retiré la plus grande et la plus petite valeur.

Tableau 1. Proportion des pommes fraîches mises en marché par variété selon les déclarations des agents autorisés, par année-récolte

Variété	2006-2007	2010-2011	2020-2021	2021-2022	2022-2023
McIntosh	43 %	40 %	35 %	36 %	35 %
Cortland	14 %	19 %	21 %	18 %	18 %
Spartan	15 %	16 %	16 %	16 %	15 %
Empire	8 %	8 %	9 %	10 %	11 %
Paulared	7 %	6 %	6 %	6 %	6 %
Lobo	7 %	5 %	3 %	3 %	3 %
Gala	1 %	1 %	3 %	3 %	3 %
Honeycrisp	0 %	1 %	3 %	2 %	3 %
Variétés hâtives	3 %	2 %	1 %	1 %	1 %
Sunrise	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %
Ambrosia	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %
Ginger Gold	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %
Autres variétés tardives*	2 %	3 %	1 %	1 %	1 %

*Dont Délicieuse Rouge, Délicieuse Jaune, Smitten et SweeTango
Source tableau 1 : Base de données des PPQ

Graphique 5. Proportion des pommes fraîches mises en marché par variété selon les déclarations des agents autorisés, 2022-2023

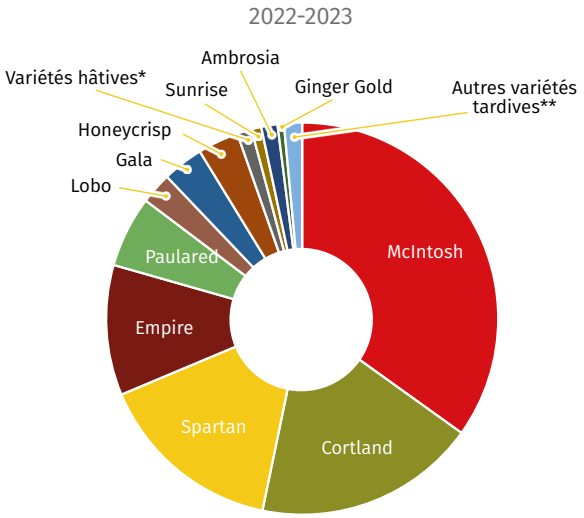

Graphique 6. Proportion des pommes fraîches mises en marché par variété selon les déclarations des agents autorisés, 2006-2007

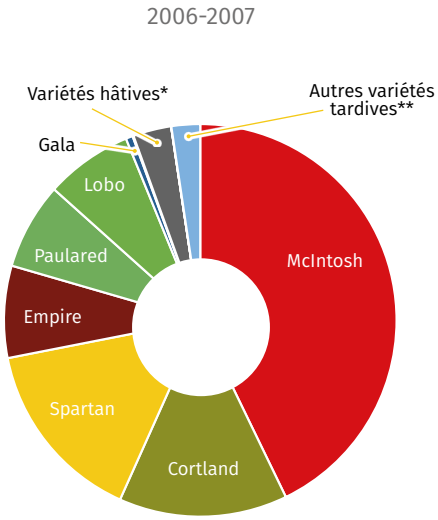

* Variétés hâtives : Melba, Jersey Mac et Vista Bella
** Autres variétés tardives : Dont Délicieuse Rouge, SweeTango, Délicieuse Jaune et Smitten

Graphique 7. Prix moyens payés aux producteurs pour les années-récoltes aux États-Unis, en Ontario et au Québec, pour la pomme fraîche, de 2016 à 2022

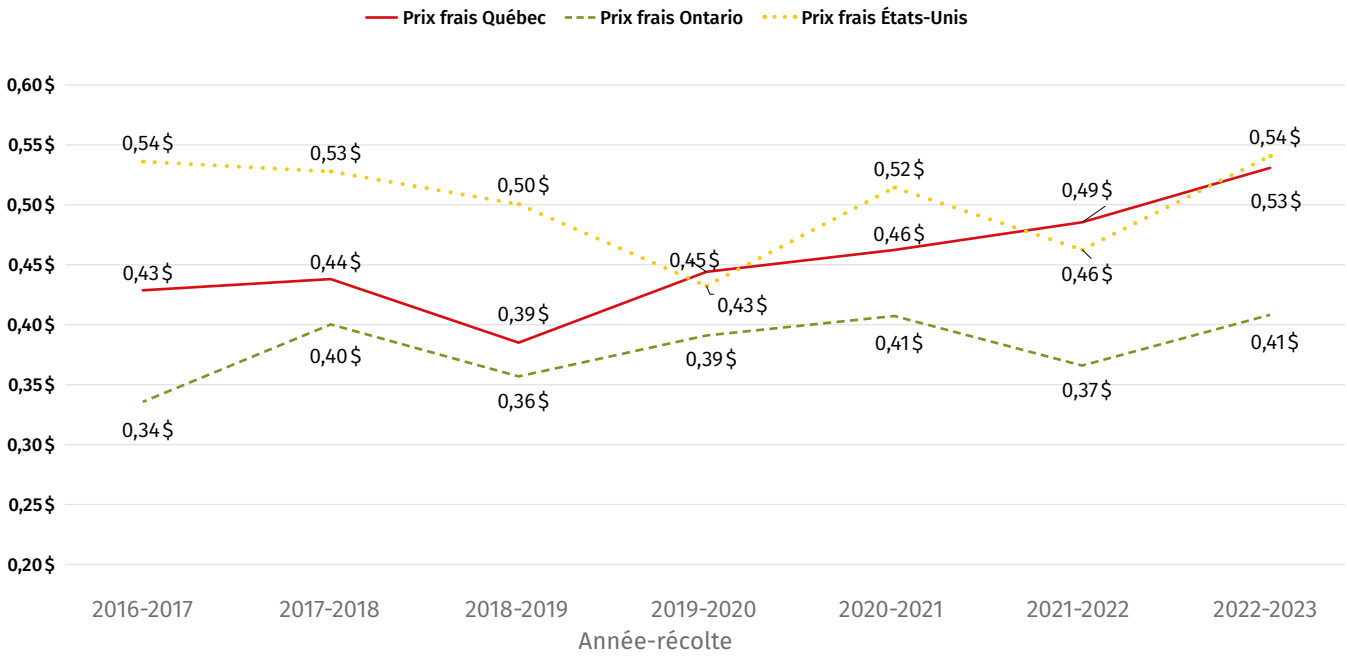

Graphique 8. Prix moyens payés aux producteurs pour les années-récoltes aux États-Unis, en Ontario et au Québec, pour la transformation, de 2016 à 2022

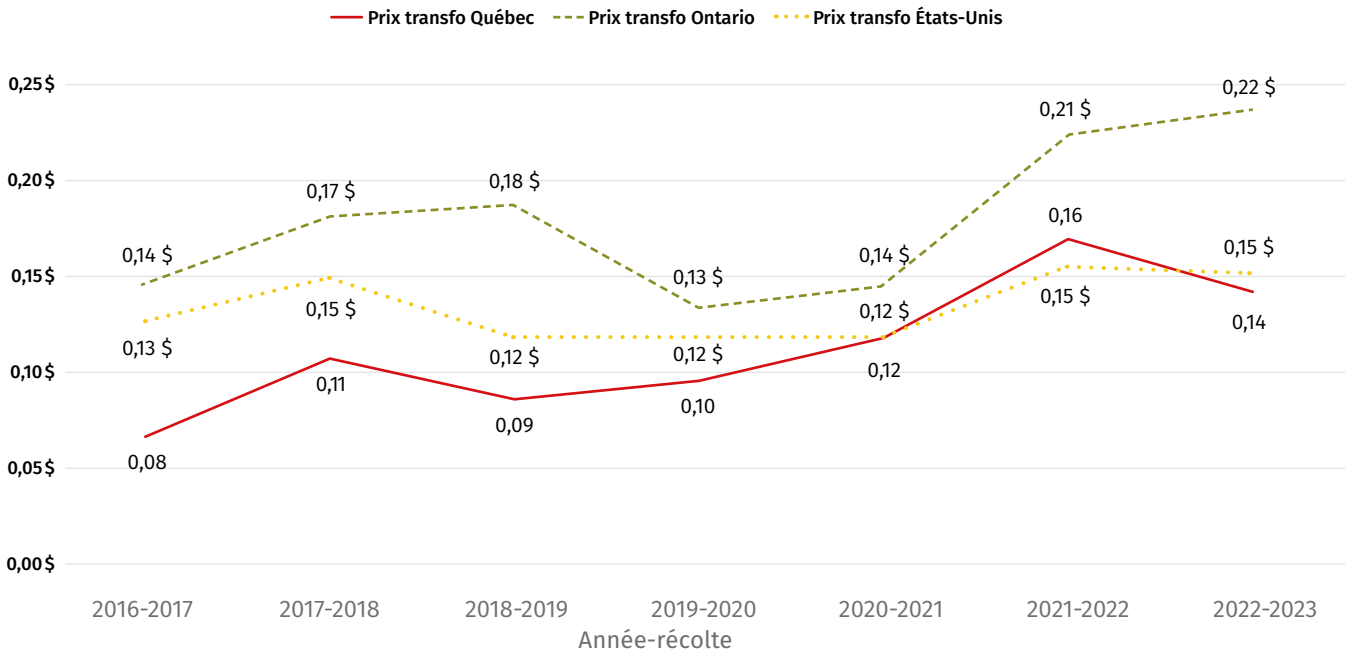

Graphique 9. Prix moyens payés aux producteurs pour les années-récoltes aux États-Unis, en Ontario et au Québec, toutes utilisations confondues, de 2016 à 2022

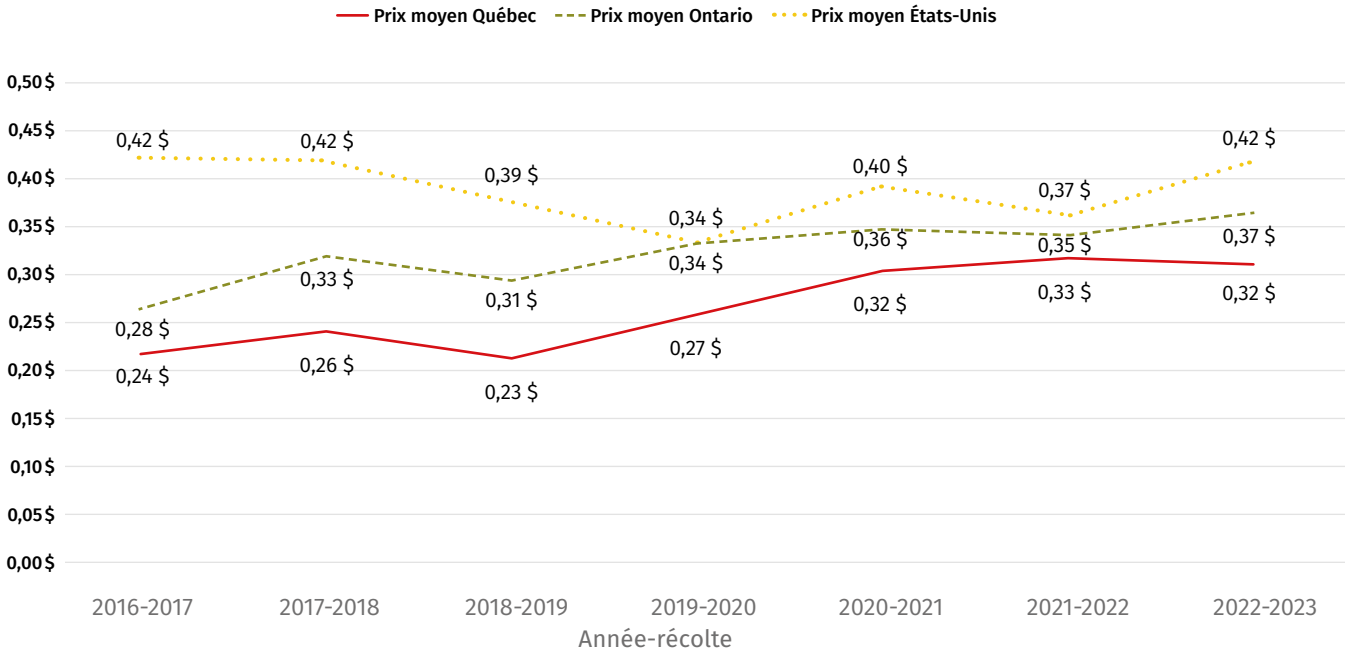

Sources : PPQ, OAG, NASS

Note : Les prix payés aux producteurs du Québec proviennent de la base de données des PPQ et tiennent compte de l'ensemble des transactions entre les producteurs du Québec et les agents autorisés. Par contre, en Ontario et aux États-Unis, les prix payés aux producteurs sont déterminés grâce à des sondages. En Ontario, ceux-ci sont effectués auprès d'emballeurs de pommes et sont publiés dans le rapport annuel de l'Ontario Apple Growers (OAG). Il existe des différences importantes dans l'industrie pomicole du Québec par rapport aux États-Unis, expliquant cet écart entre les prix moyens (niveau de fermeté des variétés produites, critères de qualité, conditions climatiques, etc.).

Pomme transformée (graphique 8)

0,14 $/lb	**0,22 $/lb**	**0,15 $/lb**
prix moyen obtenu au Québec	prix moyen obtenu en Ontario	prix moyen obtenu aux É.-U.

Prix moyen (graphique 9)

0,32 $/lb	**0,37 $/lb**	**0,42 $/lb**
prix moyen obtenu au Québec	prix moyen obtenu en Ontario	prix moyen obtenu aux É.-U.

Pomme fraîche (graphique 7)

0,53 $/lb	**0,41 $/lb**	**0,54 $/lb**
prix moyen obtenu au Québec	prix moyen obtenu en Ontario	prix moyen obtenu aux É.-U.

Depuis 2001, les PPQ font l'acquisition de données sur les ventes de pommes dans le réseau des bannières supermarchés du Québec. **Les données présentées dans ce document peuvent différer de celles des précédents rapports étant donné que les années ont été comptabilisées selon l'année-récolte, soit du début du mois de septembre à la fin du mois d'août.**

Graphique 10. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)

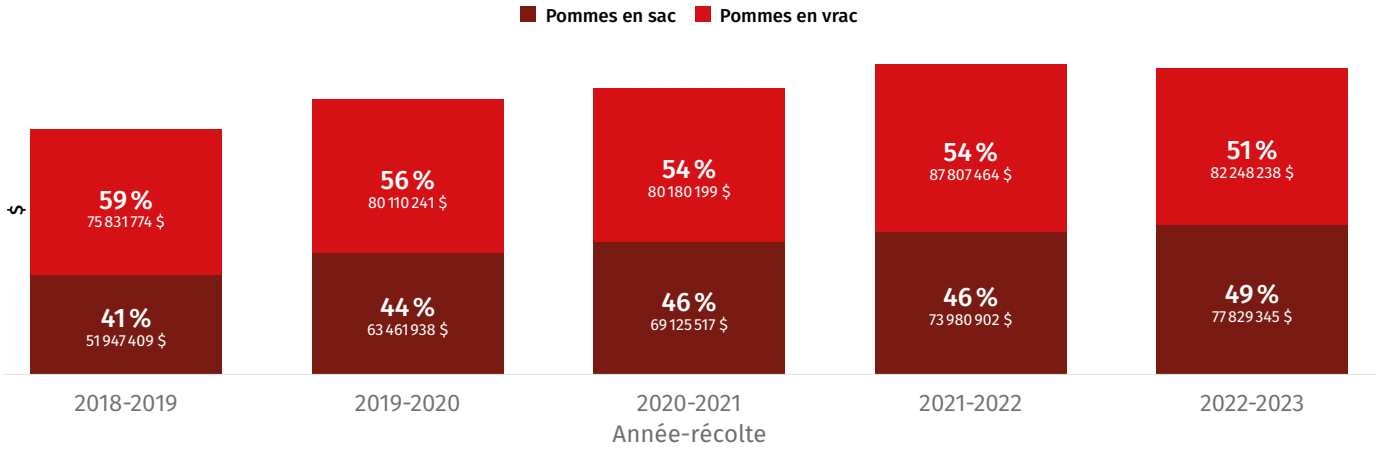

Ventes en $

160 077 583 $	- 1 %	+ 5 %
valeur des ventes totales	valeur des ventes totales par rapport à 2021	valeur des ventes de pommes en sac par rapport à 2021

Graphique 11. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (en lb)

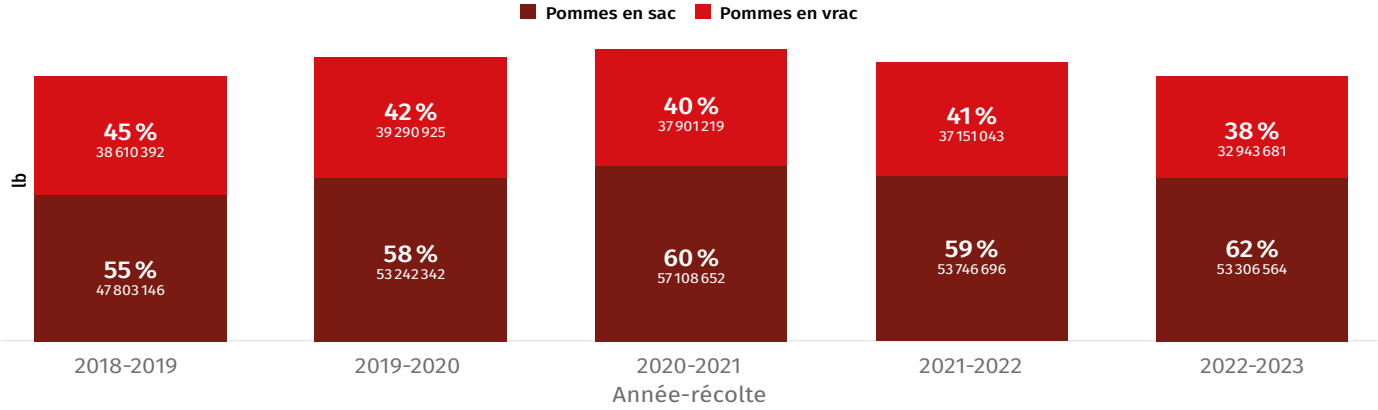

Ventes en lb

86 250 244 lb	- 5 %	62 %
volume vendu total	volume vendu total par rapport à 2021	record du plus haut volume vendu pour les pommes en sac

Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

Graphique 12. Ventes de pommes pour certaines variétés dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)

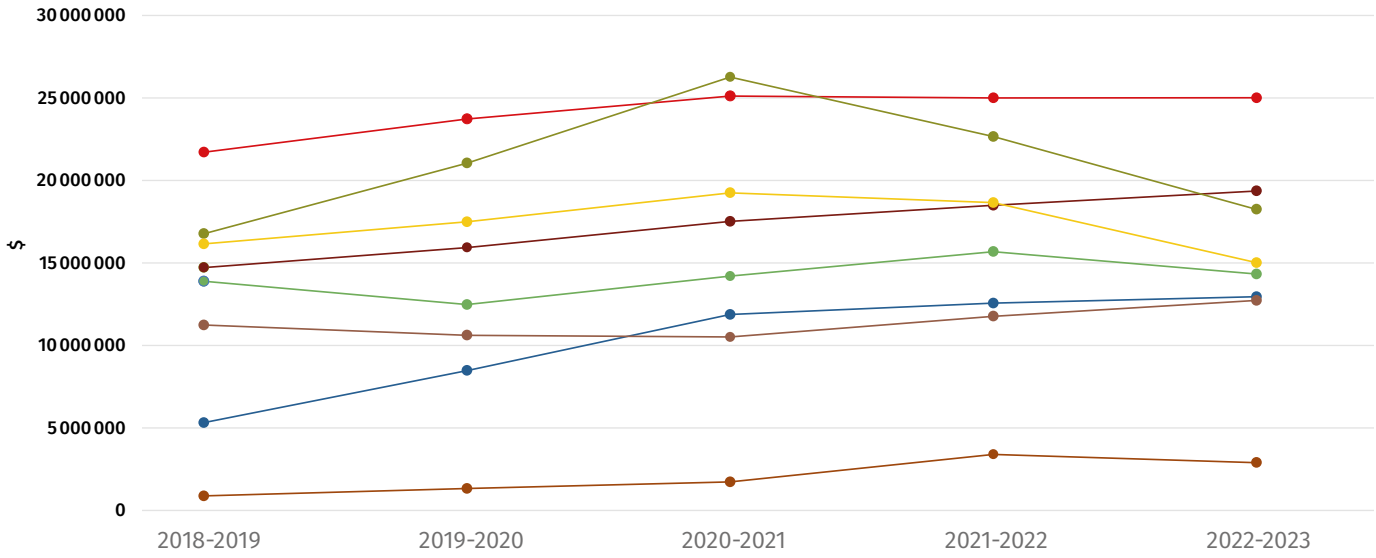

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
McIntosh	21 461 867 $	23 467 645 $	24 856 919 $	24 740 528 $	24 749 327 $
Cortland	14 482 549 $	15 694 052 $	17 272 853 $	18 243 921 $	19 112 419 $
Gala	16 528 982 $	20 799 148 $	26 005 648 $	22 403 909 $	18 000 808 $
Granny Smith	15 909 933 $	17 251 100 $	19 000 441 $	18 405 395 $	14 775 503 $
Spartan	13 651 081 $	12 245 253 $	13 967 646 $	15 448 076 $	14 093 914 $
Honeycrisp	5 104 555 $	8 253 601 $	1 645 394 $	12 331 123 $	12 721 107 $
Empire	11 010 310 $	10 389 760 $	10 283 333 $	11 536 283 $	12 493 880 $
Ambrosia	674 451 $	1 126 499 $	1 520 386 $	3 191 975 $	2 688 389 $

Ventes en $

McIntosh
1re variété au classement de la valeur des ventes

-20 %
de la valeur des ventes de Gala et Granny Smith par rapport à 2021

+ 8 %
de la valeur des ventes d'Empire par rapport à 2021

Graphique 13. Ventes de pommes pour certaines variétés dans les bannières supermarchés du Québec (en lb)

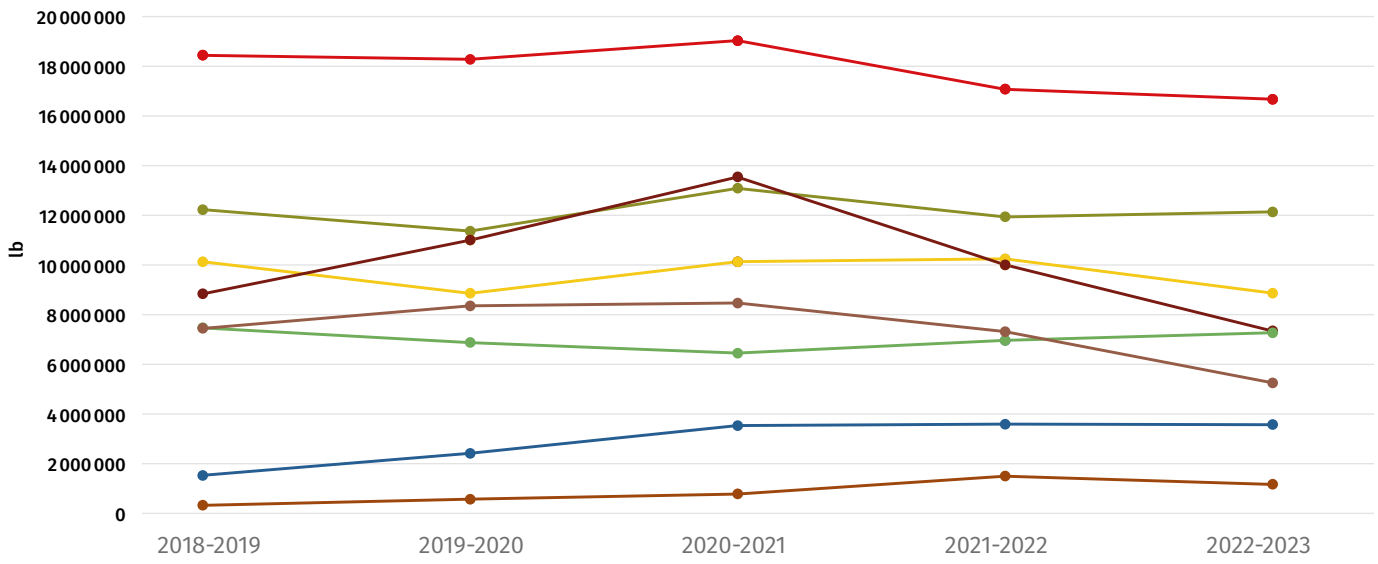

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
McIntosh	18 442 939	18 277 731	19 028 658	17 076 634	16 669 984
Cortland	12 235 325	11 367 151	13 093 093	11 941 949	12 139 701
Spartan	10 139 658	8 867 471	10 133 893	10 252 532	8 875 256
Gala	8 847 071	11 007 427	13 546 670	10 011 048	7 354 412
Empire	7 476 543	6 885 690	6 461 917	6 973 426	7 279 924
Granny Smith	7 456 007	8 359 020	8 478 273	7 321 634	5 262 076
Honeycrisp	1 542 863	2 427 564	3 544 879	3 601 075	3 586 124
Ambrosia	343 391	582 774	796 823	1 513 099	1 181 482

Ventes en lb

McIntosh
1re variété au classement des volumes vendus

-28 %
volumes vendus de la Granny Smith par rapport à 2021

Baisse en général des volumes vendus

Graphique 14. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)

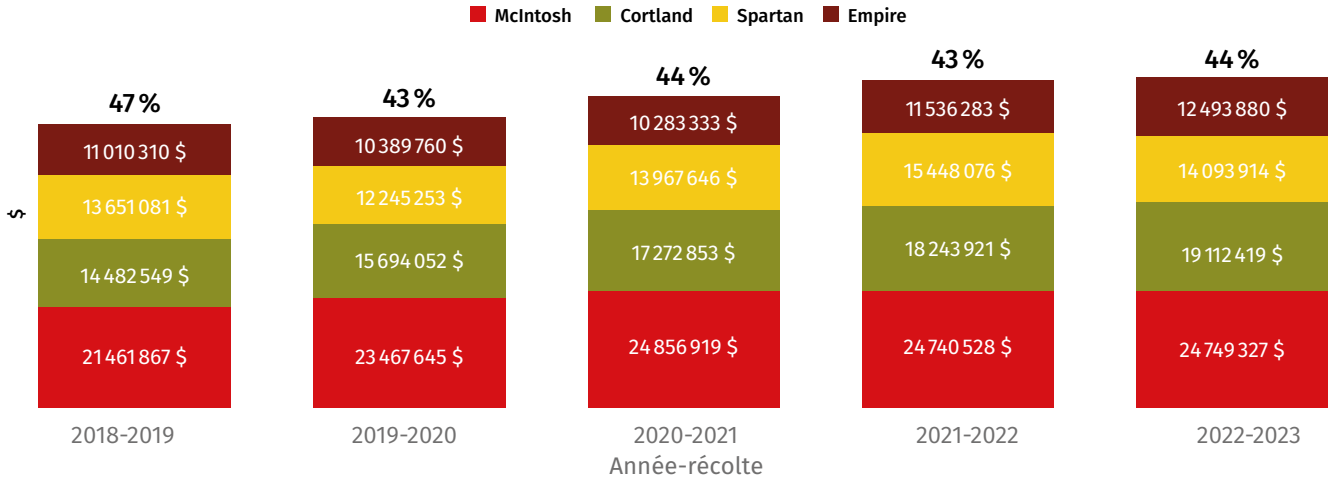

Ventes en $

70 449 540 $	44 %	+ 1 %
valeur des ventes des 4 principales variétés	proportion des 4 principales variétés vendues	valeur des ventes des 4 principales variétés par rapport à 2021

Graphique 15. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (en lb)

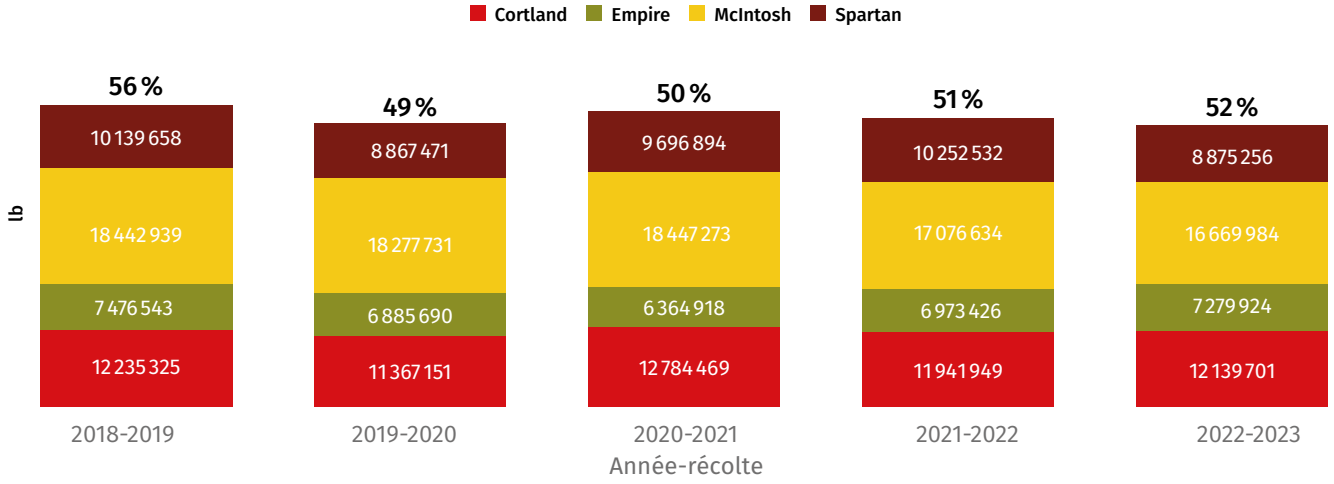

Ventes en lb

44 964 866 lb	52 %	-13 %
volume vendu des 4 principales variétés	proportion des 4 principales variétés vendues	volumes vendus de Spartan par rapport à 2021

Graphique 16. Évolution des volumes vendus des 4 principales variétés produites au Québec par période dans les bannières supermarchés du Québec, août 2022 à août 2023 (en lb)

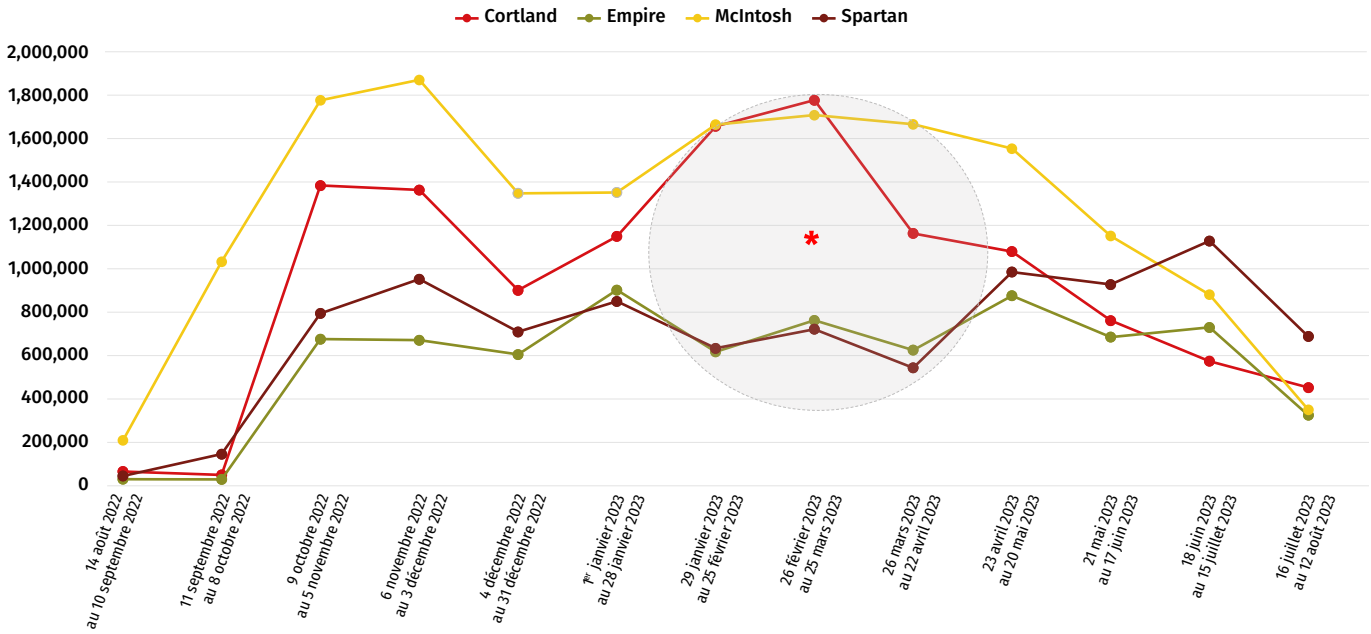

14 août au 10 septembre 2022

plus faibles volumes vendus des 4 principales variétés

26 février au 25 mars 2023

plus hauts volumes vendus des 4 principales variétés

Graphique 17. Évolution des volumes vendus des nouvelles variétés par période dans les bannières supermarchés du Québec, août 2022 à août 2023 (en lb)

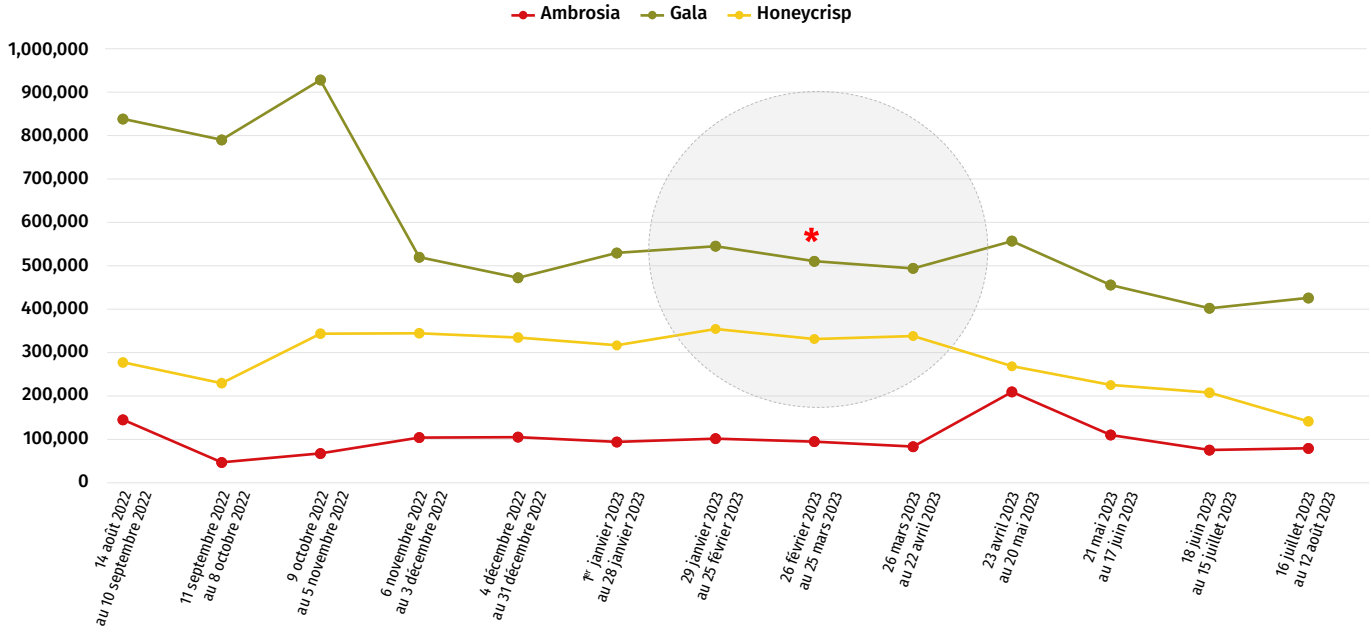

*Cercle gris correspond à la période de promotion conjointe avec Aliments du Québec : du 30 janvier au 7 avril

Graphique 18. **Prix moyens des pommes dans les bannières supermarchés du Québec**

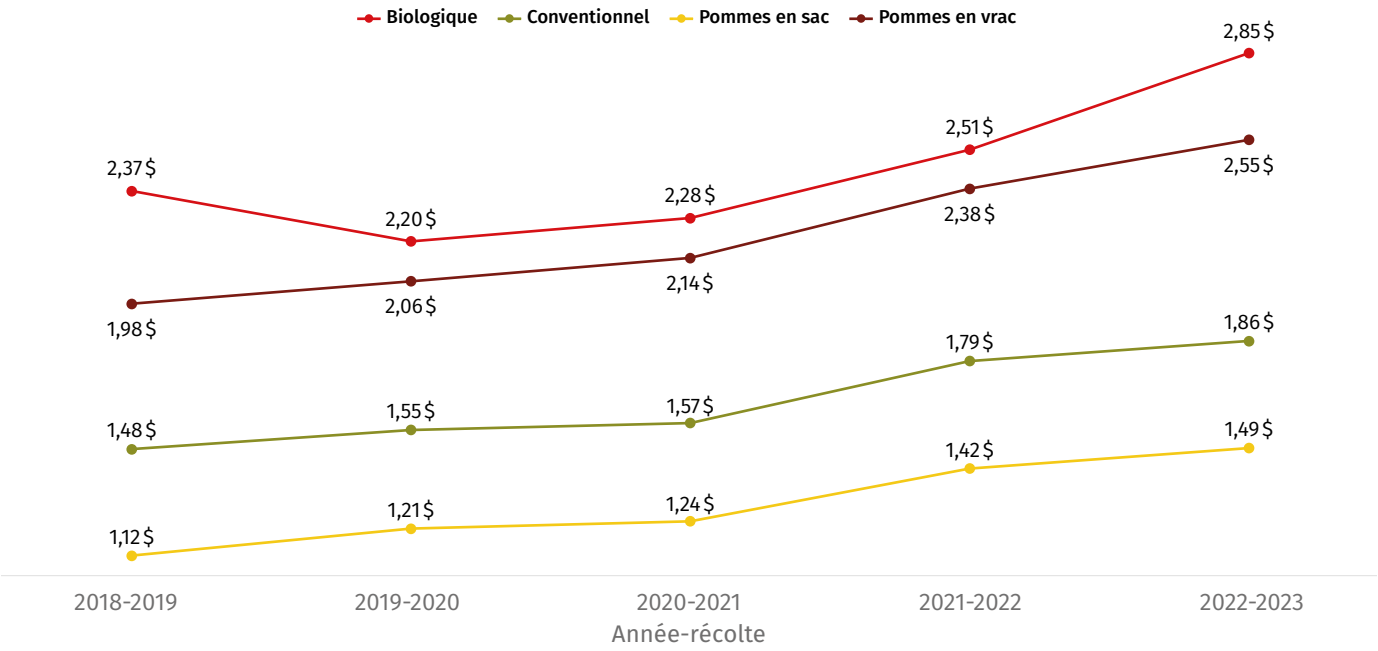

Prix

2,18 $/lb	**+ 8 %**
prix moyen des pommes	prix moyen des pommes par rapport à 2021

Graphique 19. **Prix moyens des 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec**

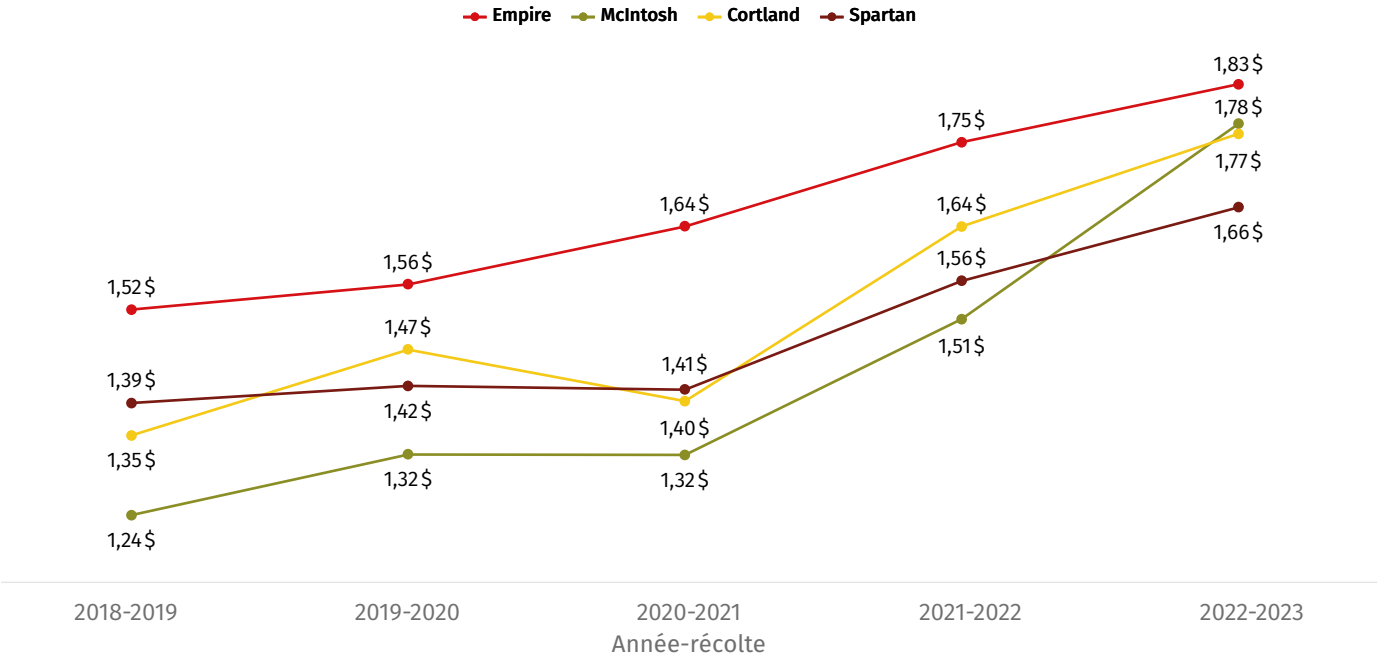

Graphique 20. Prix moyens des nouvelles variétés produites dans les bannières supermarchés du Québec

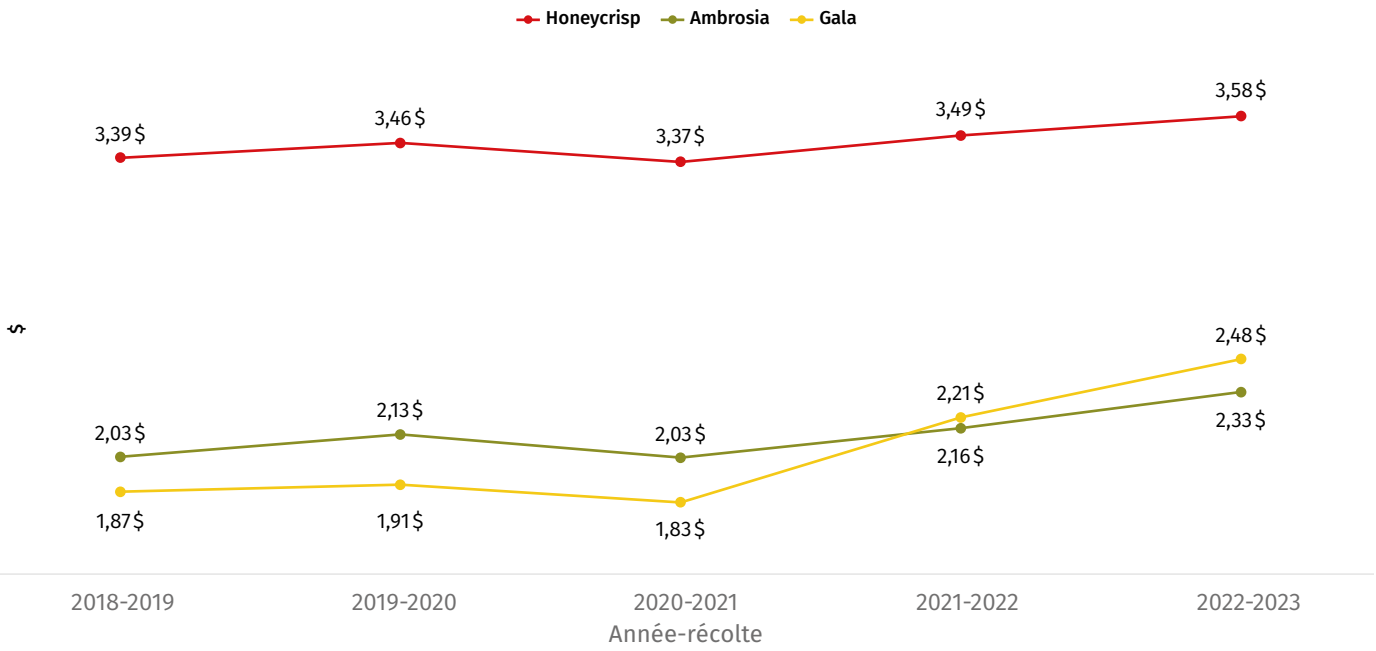

Prix moyens des pommes

3,58 $/lb	+ 22 %	+ 18 %	+ 12 %
prix moyen le plus élevé, soit pour la Honeycrisp	prix moyen de la Délicieuse Jaune par rapport à 2021	prix moyen de la McIntosh par rapport à 2021	prix moyen de toutes ces variétés par rapport à 2021

Tableau 2. Classement des prix moyens de certaines variétés de pommes dans les bannières supermarchés du Québec en 2022 et 2023 ($/lb)

Rang	Variété	2021-2022	2022-2023	% augmentation
1	Honeycrisp	3,49 $	3,58 $	3 %
2	Sweetango	2,91 $	3,06 $	5 %
3	Pink Lady	2,60 $	2,99 $	15 %
4	Délicieuse Jaune	2,38 $	2,90 $	22 %
5	Granny Smith	2,53 $	2,86 $	13 %
6	Fuji	2,21 $	2,67 $	20 %
7	Gala	2,21 $	2,48 $	12 %
8	Ambrosia	2,16 $	2,33 $	8 %
9	Ginger Gold	1,76 $	2,20 $	25 %
10	Délicieuse Rouge	2,03 $	2,17 $	7 %
11	Empire	1,75 $	1,83 $	5 %
12	McIntosh	1,51 $	1,78 $	18 %
13	Cortland	1,64 $	1,77 $	8 %
14	Spartan	1,56 $	1,66 $	7 %
			Moyenne	12 %

Graphique 21. **Nombre total de variétés en promotion par provenance et par année-récolte**

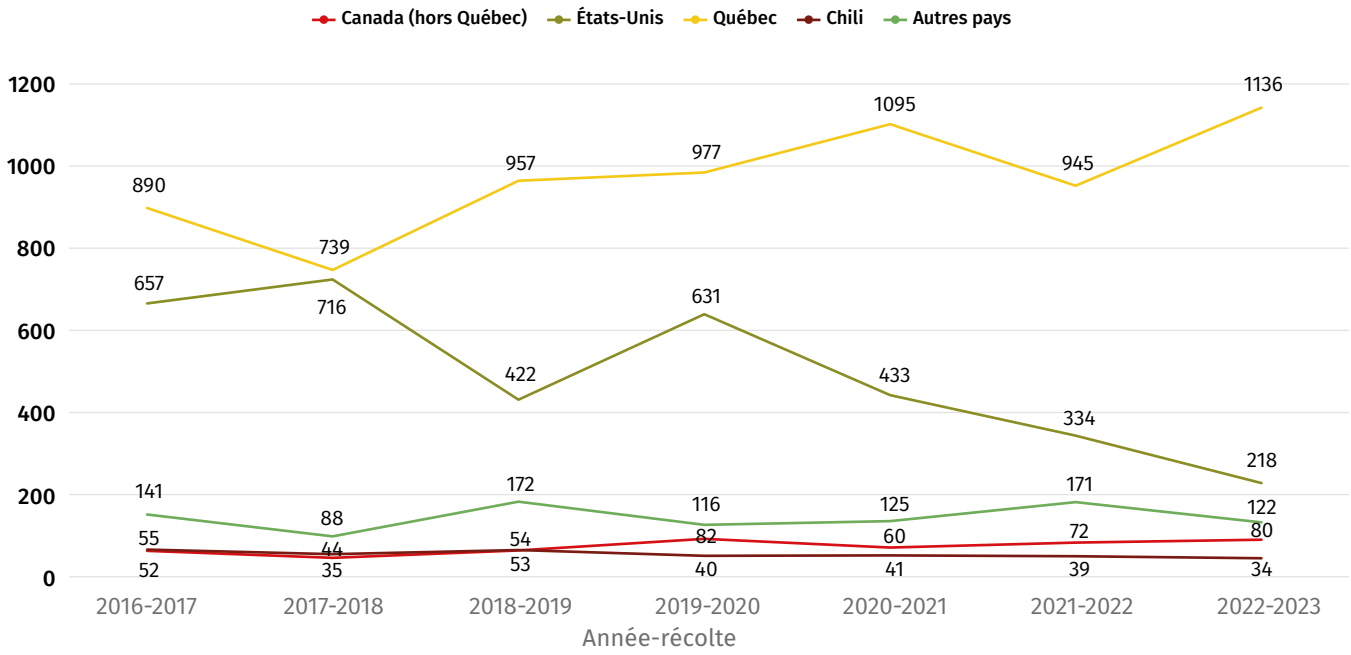

Promotions en circulaires

1136

nombre de promotions pour les pommes provenant du Québec en circulaires en 2022

+28 %

de promotions pour les pommes provenant du Québec en circulaires en 2022 par rapport à 2016

Tableau 3. **Prix moyen des pommes par variété et par format, toute origine**

Prix moyen promotions en vrac 2022-2023		
Rang	**Variété**	**2022**
1	Honeycrisp	2,91 $
2	SweeTango	2,87 $
3	Fuji	1,97 $
4	Délicieuse Jaune	1,89 $
5	Gala	1,76 $
6	Paulared	1,66 $
7	Ginger Gold	1,63 $
8	Granny Smith	1,63 $
9	Empire	1,59 $
10	Délicieuse Rouge	1,58 $
11	McIntosh	1,42 $
12	Spartan	1,38 $
13	Cortland	1,28 $
14	Pink Lady	0,99 $

Tableau 4. Promotions en sac

Prix moyen promotions sac 2022-2023		
Rang	Variété	2022
1	SweeTango	2,75 $
2	Granny Smith	2,50 $
3	Gala	1,81 $
4	Ginger Gold	1,79 $
5	Spartan	1,50 $
6	Cortland	1,46 $
7	Paulared	1,37 $
8	McIntosh	1,34 $
9	Empire	1,30 $

Règlement de mise en marché

Le Règlement de mise en marché des pommes du Québec prévoit que les PPQ peuvent organiser des promotions ciblées pour stimuler la vente des pommes du Québec et déterminer des marchés admissibles pour des opportunités d'affaires. Ce mécanisme est mis en place par le comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais pour une ou des variétés de pommes, pour un prix (prix en vigueur - x $) de même que pour une durée déterminée, et les emballeurs qui s'en prévalent complètent des annexes H.

Les PPQ peuvent de plus établir un complément de prix pour compenser les producteurs pour les pommes vendues durant une promotion ciblée. Les frais de mise en marché, fixés à 0,25 $/minot pour les pommes tardives à l'état frais, servent au paiement d'un tel complément de prix.

Pour l'année de commercialisation 2022-2023, il n'y a pas eu de promotions ciblées ni d'opportunités d'affaires (et par conséquent ni de complément de prix) compte tenu de la position des représentants des emballeurs de pommes du Québec de négocier le prix des pommes pour que les emballeurs n'utilisent pas l'annexe H.

Pour l'année de commercialisation 2022-2023, les PPQ ont donc émis, dans les derniers jours, un remboursement aux producteurs des frais de mise en marché perçus (en l'absence de complément de prix) (tableau 5).

Depuis la création en 2006 de ce mode de compensation aux producteurs à même les frais de mise en marché, les PPQ ont émis des compléments de prix lors de 14 années de commercialisation sur 17.

Tableau 5. Utilisation des frais de mise en marché liés à l'administration et à l'opération du programme de gestion des inventaires

Année de commercialisation	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Complément de prix	25 000 $	460 406 $	252 729 $	421 122 $	243 636 $	238 206 $	0 $	482 479 $
Nombre de producteurs	30	229	169	199	172	146	0	190
Redistribution	367 850 $	0 $	208 848 $	0 $	178 461 $	227 877 $	376 099 $	0 $
Nombre de producteurs	348	0	317	0	284	265	251	0
Frais de gestion	43 650 $	51 156 $	44 689 $	49 900 $	50 615 $	52 094 $	42 119 $	56 383 $
Total du fonds	**436 500 $**	**511 562 $**	**506 266 $**	**471 022 $**	**472 712 $**	**518 177 $**	**418 218 $**	**538 862 $**

Année de commercialisation	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 (P)
Complément de prix	526 009 $	499 098 $	313 630 $	460 693 $	510 886 $	202 389 $	501 044 $	0 $	0 $
Nombre de producteurs	178	132	130	124	142	89	131	0	0
Redistribution	0 $	0 $	190 014 $	0 $	0 $	271 421 $	0 $	481 325 $	507 896 $
Nombre de producteurs	0	0	246	0	0	196	0	186	175
Frais de gestion	63 883 $	56 026 $	60 184 $	44 938 $	63 014 $	47 037 $	52 116 $	53 080 $	55 678 $
Total du fonds	**589 892 $**	**555 124 $**	**563 828 $**	**505 631 $**	**573 900 $**	**520 847 $**	**553 160 $**	**534 405 $**	**563 574 $**

P : Données prévisionnelles en date du 12 janvier 2024
Source : PPQ

Le mécanisme des promotions ciblées et des annexes H, accompagnées d'un complément de prix, est le meilleur système instauré par les PPQ en partenariat avec les emballeurs pour assurer une mise en marché ordonnée et pour que le prix du marché maximise le revenu pour tous les maillons de la filière pomicole, du producteur aux chaînes alimentaires. Ainsi, nous pouvons commercialiser les pommes à un prix réduit selon des **promotions ciblées** ou **opportunités d'affaires** et non à longueur d'année ou pendant une baisse de prix prolongée (maintien de la structure de prix). Nous avons constaté **l'impact d'une promotion ciblée pour favoriser l'écoulement des pommes à l'avantage de tous les maillons de la filière**. Nous réussissons à vendre plus de volume pendant la période d'une promotion ciblée. C'est comme une répartition du risque entre les producteurs et les emballeurs. Malheureusement, les emballeurs ont voté une résolution à leur AGS d'août 2021 pour ne plus utiliser les annexes H et les promotions ciblées, même si elles ne sont pas obligatoires. Lorsqu'elles fonctionnaient, les 13 emballeurs qui commercialisaient plus de 90 % des pommes vendues à l'état frais au Québec s'en prévalaient.

Tableau 6. Collecte des contributions perçues pour les saisons de commercialisation 2014-2015 à 2021-2022

Année de commercialisation	Pourcentage perçu du potentiel des contributions
2014-2015	98,6 %
2015-2016	97,7 %
2016-2017	96,2 %
2017-2018	93,4 %
2018-2019	99,4 %
2019-2020	98,9 %
2020-2021	98,2 %
2021-2022	99,0 %
2022-2023(P)	98,1 %

P : Prévisionnel
Sources : PPQ et ISQ

Contributions au Plan conjoint

Les PPQ poursuivent leurs efforts concernant la collecte des contributions pour obtenir un règlement équitable envers tous les producteurs (tableau 6). Les PPQ ont signé une entente de confidentialité avec La Financière agricole du Québec en 2019 afin d'avoir accès aux volumes déclarés auprès de celle-ci. Certains producteurs ont reçu une facturation pour des pommes vendues directement à la ferme en 2020 qui n'ont pas été inscrites dans leur déclaration de production tandis que d'autres l'ont reçue parce qu'ils n'ont pas fait parvenir leur déclaration. Les PPQ ont facturé un montant global d'environ 23 895 $ auprès de 71 producteurs et à ce jour 94,6 % de ce montant a été réglé.

Entente avec Les Producteurs de cidre du Québec

Les PPQ ont poursuivi leur support financier pour le développement des Producteurs de cidre du Québec (PCQ). En reconnaissant que cette association possède l'expertise pour poursuivre son travail de développement de créneau du marché, les PPQ s'assurent que la valeur ajoutée du produit revienne aux cidriculteurs.

Les PPQ remettent 85 % des contributions en provenance des producteurs cidriculteurs aux PCQ.

En somme, cette entente a pour but de supporter les actions suivantes :

- Mettre en œuvre le Plan stratégique de développement des producteurs de cidre du Québec;
- Positionner les pommes du Québec et plus particulièrement les cidres et développer les marchés;
- Développer et maintenir l'image de qualité de la pomme du Québec et plus particulièrement des cidres;
- Développer les relations avec les PPQ.

Suite à la révision périodique, la Régie a demandé aux PPQ d'obtenir l'entente de financement qui les lie aux PCQ. Nous avons acheminé ce document en juin 2022 puis avons eu acceptation de la nouvelle entente en juin 2023.

Conventions de mise en marché

Convention avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec

Voici les réalisations et événements pertinents durant la saison de commercialisation 2022-2023 :

- Forfait d'inspection Pommes Qualité Québec chez les agents autorisés selon la norme PQQ pour un montant total de 177 200 $ financé à parts égales avec les agents autorisés en vertu des deux conventions de mise en marché.
- Maintien de l'encadrement de la commercialisation des pommes de catégorie Canada Commerciales dans la Convention de mise en marché avec les emballeurs.
- Poursuite du travail pour atteindre les objectifs du plan stratégique de la filière pomicole 2018-2022 avec l'ensemble des autres partenaires (voir le texte en page 53).
- Refus, pour une deuxième année consécutive, de la part de l'Association des emballeurs de pommes du Québec (AEPQ) de poursuivre sa collaboration avec les PPQ, après 13 années de participation financière aux campagnes de promotion. Les PPQ se sont alors tournés vers Aliments du Québec comme nouveau partenaire pour élaborer leur campagne 2022-2023 (lire le texte en page 40).

Négociation de la Convention de mise en marché des pommes entre les Producteurs de pommes du Québec et l'Association des emballeurs de pommes du Québec

La Convention de mise en marché en vigueur a été homologuée le 13 décembre 2021 pour l'année de commercialisation 2021-2022. Mais dès le 23 décembre 2021, les PPQ ont reçu un courriel de l'Association signifiant que son conseil d'administration dénonçait, dans son entièreté, la Convention de mise en marché 2017-2019 et son addendum, homologué le 13 décembre 2021. Le 23 décembre en après-midi, les PPQ ont rappelé à l'Association qu'une convention signée par les parties était en vigueur pour la saison de commercialisation 2021-2022 et que son application serait respectée. Il est d'ailleurs prévu que la Convention demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas remplacée par une nouvelle convention.

L'Association a exercé beaucoup de pression pour inciter les PPQ à négocier une nouvelle convention rapidement. Ces derniers ont rappelé à l'Association qu'elle devait respecter l'échéance de la dénonciation de la Convention, soit le 30 juin 2022. Tel que prévu à la Convention, les PPQ ont déposé le 30 juin 2022 une dénonciation touchant environ une dizaine de points de la Convention, alors que les emballeurs en dénonçaient l'ensemble. Préalablement, soit le 1er juin 2022, l'Association avait fait une demande auprès de la Régie pour obtenir l'intervention d'un médiateur, et ce, même si la Convention était toujours en vigueur.

Le 23 juin 2022, la Régie tenait une conférence de gestion au cours de laquelle il était convenu de ce qui suit :

- Au plus tard le 30 juin avant 13 h, l'AEPQ s'engage à transmettre à la Régie et aux PPQ les modifications souhaitées à la Convention de mise en marché des pommes.
- Au plus tard le 30 juin avant 13 h, les PPQ s'engagent à transmettre à la Régie et à l'Association les modifications souhaitées à la Convention de mise en marché des pommes.

Il y a eu 5 séances de négociations de journées entières en juillet et août 2022. Malheureusement, aucune entente n'est survenue entre les PPQ et l'Association. Les deux parties ont demandé la conciliation à la Régie dès le début septembre 2022. La première rencontre de conciliation a eu lieu le 5 décembre 2022 et plusieurs autres dates ont été déterminées dans le but de faire avancer le dossier. Les PPQ négocieront de bonne foi dans l'intérêt d'une mise en marché collective.

L'Association prétend qu'il faut moderniser et simplifier la Convention et dans ce contexte, elle s'attaque à de nombreux piliers de celle-ci. Les PPQ ont l'intention de défendre la Convention actuelle, mais sont tout de même ouverts à évaluer la possibilité de la simplifier.

Les membres du comité de négociation des PPQ et de l'Association se sont rencontrés à plusieurs reprises par la suite, et une version amendée de la Convention a circulé entre les parties. Le 1er novembre 2023, la conciliatrice responsable du dossier a convoqué autour de la table les

producteurs et emballeurs du comité, mais sans la présence des avocats des deux parties ni des directeurs généraux, une première depuis le début de la conciliation. L'objectif était de faire avancer les parties sur les textes à finaliser. Malheureusement, les représentants des emballeurs ne sont pas présentés à cette rencontre et cela a mis fin à la conciliation.

Le 2 novembre 2023, une demande d'arbitrage de la part de l'Association a été déposée devant la Régie. Par conséquent, une conférence de gestion entre les parties et la Régie aura lieu le 30 janvier prochain afin d'établir les dates des audiences dans ce dossier.

Convention avec les acheteurs de pommes à l'état frais

Le renouvellement de la Convention avec les acheteurs de pommes à l'état frais est en cours. Nous avons déposé notre dénonciation de la Convention le 31 octobre 2022 et avons eu une rencontre de négociations très fructueuse le 13 décembre 2022. Cependant, les principaux acheteurs de pommes à l'état frais s'abstiennent de signer le renouvellement de la Convention tant que celle avec les emballeurs n'est pas finalisée, et ce, même si la dénonciation avec ces derniers date du 30 juin 2022.

Inspections et vérifications par l'inspecteur-vérificateur et la technicienne aux opérations

Durant les années de commercialisation 2022-2023, plusieurs vérifications et inspections ont été effectuées par l'inspecteur-vérificateur et la technicienne aux opérations des PPQ dans plusieurs chaînes d'alimentation, fruiteries, marchés publics et autres détaillants. Voici quelques points qui ont fait l'objet de ces inspections :

- Traitement des plaintes déposées par des producteurs et des consommateurs dans l'application des conventions de mise en marché des pommes du Québec;
- Analyse et traitement des plaintes concernant le respect des dates de mise en marché établies;
- Présence de la marque de commerce « Pommes Qualité Québec » (PQQ) conformément aux articles 20.3, 20.4, 20.5;
- Émission d'un avertissement pour le non-respect des contributions à payer;
- Respect de l'article 6.11.2 de la Convention des acheteurs de pommes à l'état frais et de l'article 6.20 de la Convention des emballeurs de pommes. Ces articles incombent aux deux parties de transmettre les rapports de classements (annexe F) et de les communiquer aux producteurs au plus tard 16 heures le jour ouvrable suivant le classement.

Inspections effectuées dans les chaînes d'alimentation, les fruiteries et les marchés publics*

Les inspection des dates de mise en marché sont déterminées par le comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais. Une vérification de la qualité des pommes en magasin et de la conformité de l'étiquetage sont également réalisées.

Au cours de ces inspections, plusieurs autres éléments sont vérifiés dans les points de vente :

- Respect des dates de mise en marché par variété;
- Affichage exact des provenances des pommes;
- Présence du logo « Pommes Qualité Québec » sur les sacs et les PLU sur les pommes en vrac ou cellule;
- Fournisseur, soit un agent autorisé par les PPQ.

Graphique 22. Localisation des magasins inspectés entre le 16 août et le 2 octobre 2023

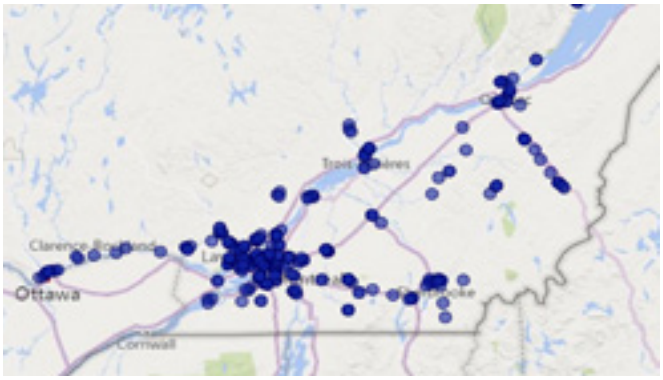

Graphique 23. **Inspections effectuées dans les chaînes d'alimentation, les fruiteries et les marchés publics**

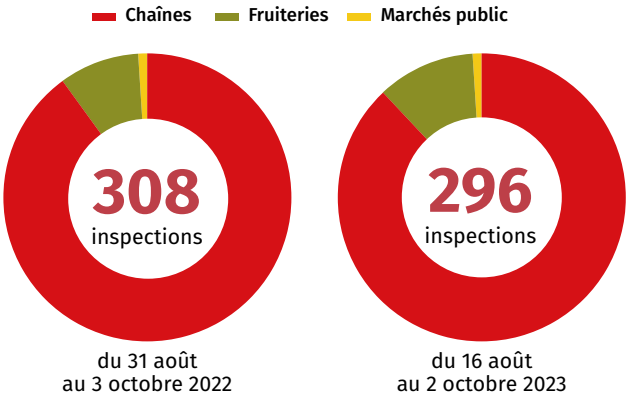

Graphique 24. **Avis et avertissements émis aux emballeurs agents autorisés quant au non-respect de certaines clauses de la Convention**

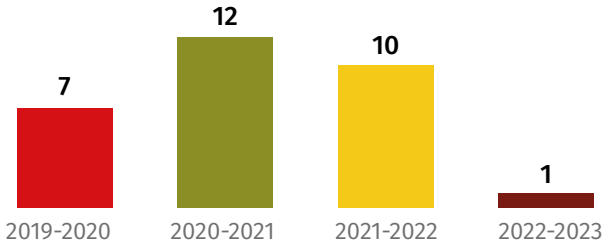

En 2023-2024, 9 inspections ont permis de constater des dates de mise en marché non respectées pour 5 variétés contre 5 inspections l'année passée concernant 3 variétés. Les détaillants ont alors retiré les pommes faisant l'objet de ces infractions.

Annexes H
(Promotions ciblées et opportunités d'affaires) reçues et vérifiées au cours de l'année de commercialisation

338
2018-2019

93
2019-2020

423
2020-2021

0
2021-2022

0
2022-2023

Graphique 25. **Nombre de magasins dans lesquels les variétés citées ont été retrouvées avant la date autorisée au cours des deux dernières années**

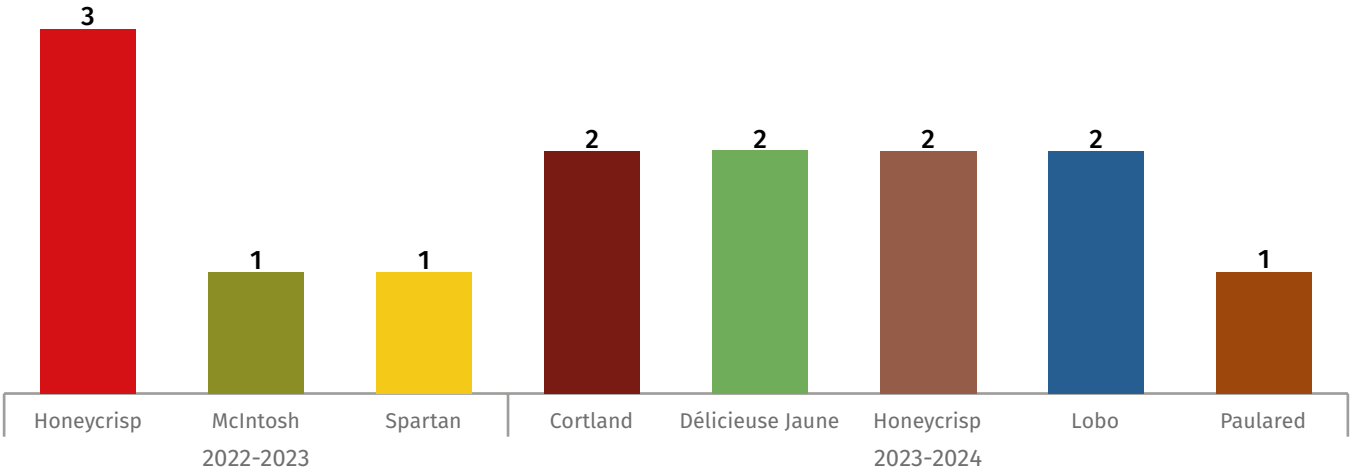

Tableau 7. Détail des variétés retrouvées avant la date autorisée de mise en marché pour les deux dernières années

Année-récolte	Variété	Format	Prix/lb
2022-2023	Honeycrisp	Cellule	2,99 $
		Vrac	2,99 $
			3,99 $
	McIntosh	Sac	1,83 $
	Spartan	Cellule	2,49 $
2023-2024	Cortland	Sac	N.D
			N.D
		Vrac	1,29 $
	Délicieuse Jaune	Cellule	2,99 $
		Vrac	2,99 $
	Honeycrisp	Sac	N.D
		Vrac	3,99 $
	Lobo	Sac	1,80 $
		Vrac	1,81 $
			2,49 $
	Paulared	Vrac	1,29 $

Graphique 26. Représentation des variétés concernées par l'absence du logo Pommes Qualité Québec sur les sacs

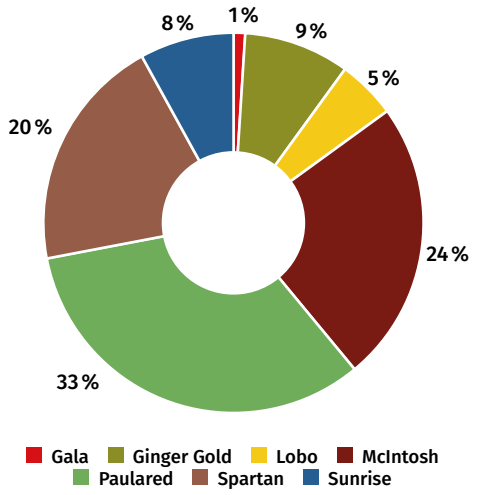

181
sacs sans logo PQQ pour l'année 2023-2024

90
points de vente concernés

PHOTO : ISTOCK

Durant les inspections, les prix affichés en magasins sont pris en note à titre indicatif.

Graphique 27. Prix moyens des pommes conventionnelles en sac, avec ou sans promotion, par origine, observés en magasin du 16 août au 2 octobre (lb)

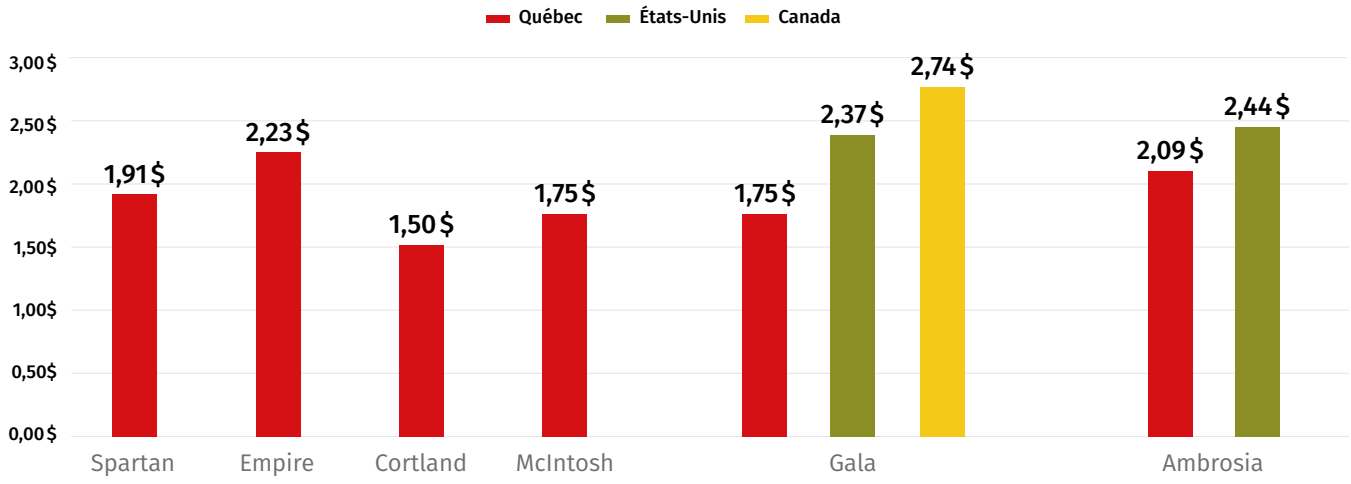

Graphique 28. Prix moyens des pommes conventionnelles en vrac et cellule, avec ou sans promotion, par origine, observés en magasin du 16 août au 2 octobre (lb)

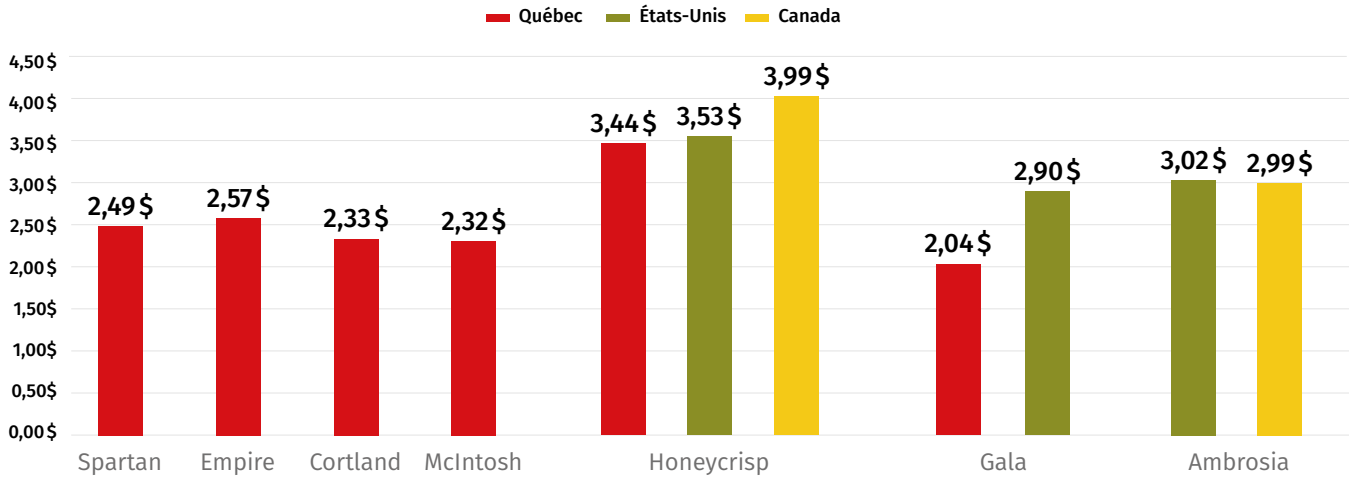

ProduceTech

Technologies et solutions pour l'industrie fruitière

Palissage et protection des cultures

Atmosphère contrôlée

Machinerie spécialisée

Calibration et emballage

Chef de file dans la distribution de technologies innovantes pour l'industrie fruitière

Fondée en 2013, ProduceTech s'est rapidement taillé une place de choix dans l'industrie fruitière en Amérique du Nord, en distribuant une grande gamme d'équipements performants et de solutions innovantes.

Service à la clientèle hors pair

Grâce à notre équipe d'experts, nous offrons un service personnalisé et un accompagnement après-vente inégalé, afin d'assurer la satisfaction et la fidélité de notre clientèle. Nous saurons vous conseiller et vous proposer des solutions personnalisées, ainsi que des équipements configurés en fonction de vos besoins et des caractéristiques de votre production.

Solutions innovantes

Grâce à nos partenariats avec de réputés fournisseurs européens, et étant constamment à la recherche de nouvelles technologies, nous sommes en mesure de vous offrir les équipements les plus innovants pour répondre aux diverses exigences de vos cultures fruitières. Notre gamme de produits, la plus complète sur le marché, couvre toutes les étapes de la production, de la plantation au calibrage, en passant par la récolte et l'entreposage.

Visitez notre site web : www.producetech.com

Contactez-nous au (450)994-4567
ou service@producetech.com

Inspection de la pomme du Québec

Bilan de la qualité pour la récolte 2022

Statistiques tirées des inspections réalisées entre le 6 septembre 2022 et le 16 juin 2023

Commentaires généraux

- 5 avertissements ont été remis aux agents autorisés :
  - 3 avertissements pour des contenants non conformes aux critères relatifs à l'emballage
  - 2 avertissements pour des variétés non conformes à la description sur l'emballage
- 105 points de démérite ont été émis pour le manque de fermeté, notamment pour les variétés Cortland et McIntosh
- 720 points de démérite PQQ émis à 24 postes d'emballage (voir tableau Répartition des points de démérite)
- 95,9 % du poids des pommes inspectées est conforme à PQQ

Pommes Qualité Québec

- 338 inspections dans 26 postes d'emballage :
  - 68 % du produit inspecté en sac, filet ou panier
  - 32 % en vrac, boîte ou benne
  - 31 % McIntosh; 18 % Cortland; 20 % Spartan; 16 % Empire et 15 % autres
- 30 points ou plus de démérite ont été émis à 4 postes d'emballage pour non-respect de la catégorie « Pommes Qualité Québec »

Pommes Canada Commerciales

- 24 lots inspectés dans cette catégorie en 2022-2023
- 10 points de démérite ont été émis pour non-respect des critères de qualité de la catégorie « Canada Commerciales »

Graphique 29. Pourcentage des défauts majeurs des produits inspectés au 16 juin 2023[6] (2039 lots – 4 581 193 lb)

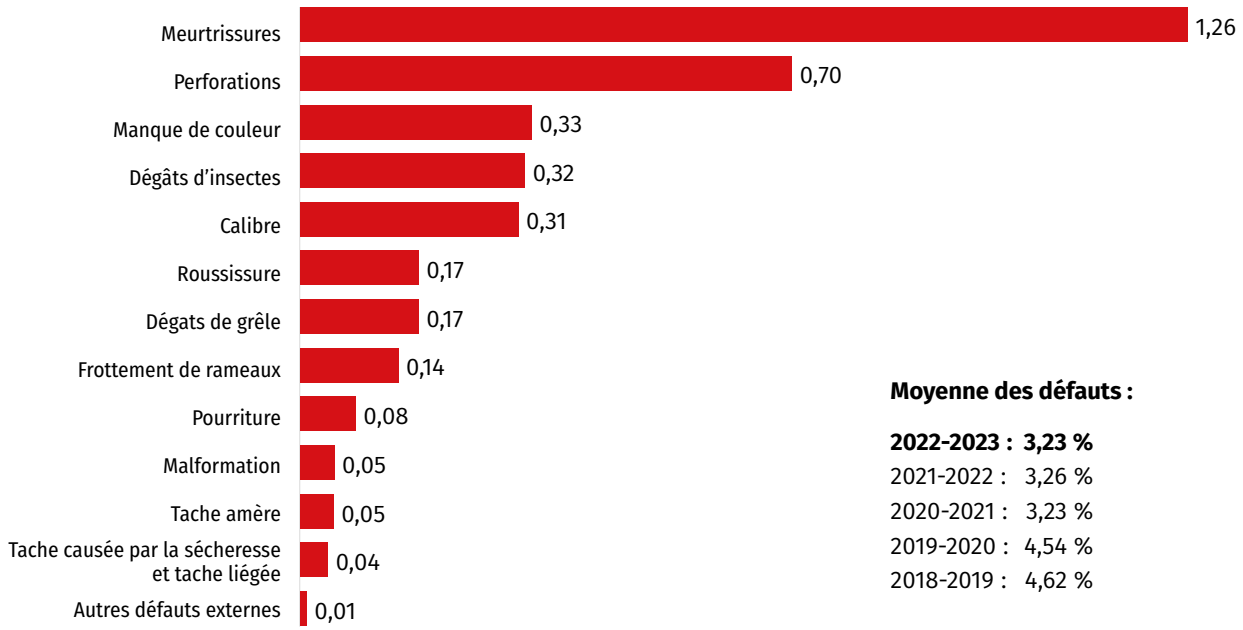

Source : Gestion Qualiterra inc.

6. Toutes variétés, tous formats et tous agents autorisés confondus.

Tableau 8. Répartition des points de démérite par défaut (Pommes Qualité Québec et Pompouce)

Défauts	2019-2020 au 16 mars	2020-2021 au 4 juin	2021-2022 au 17 juin	2022-2023 au 16 juin
Meurtrissures	140	65	140	205
Total des défauts > 10 %	40	40	75	140
Manque de fermeté	30	160	115	105
Pourriture	35	130	45	50
Manque de couleur	10	10	40	50
Calibre minimum	295	115	10	50
Brunissement vasculaire				45
Perforations	10	20	25	35
Calibre minimum Pompouce	10		10	15
Calibre manque d'uniformité				10
Tâche amère				5
Calibre maximum Pompouce				5
Calibre manque d'uniformité : sacs	15	15	5	5
Roussissure		5		
Total	**585**	**560**	**465**	**720**

Graphique 30. Variation de la fermeté pour l'Empire, tous les formats (moyenne mensuelle des récoltes 2022 vs 2021 vs 2009-2020)

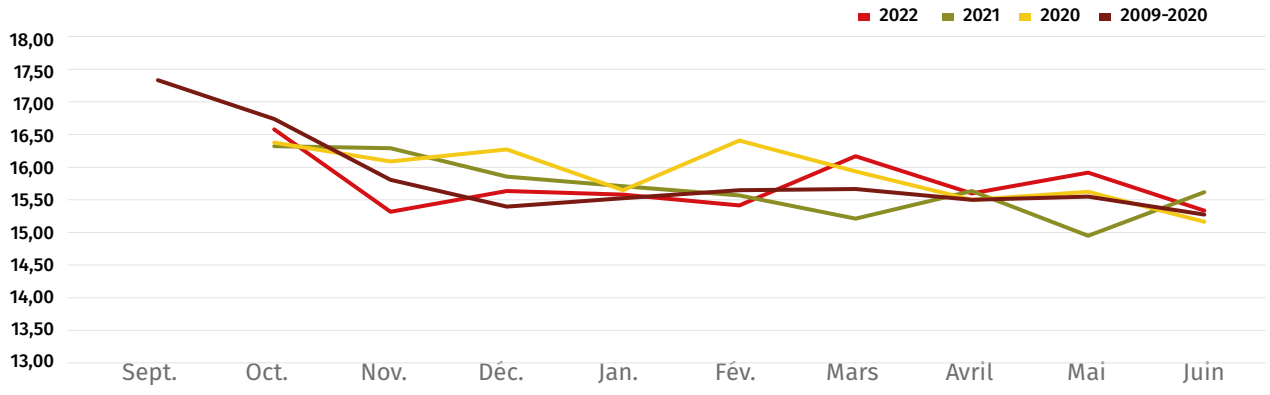

Graphique 31. **Variation de la fermeté pour la Cortland, tous les formats (moyenne mensuelle des récoltes 2022 vs 2021 vs 2009-2020)**

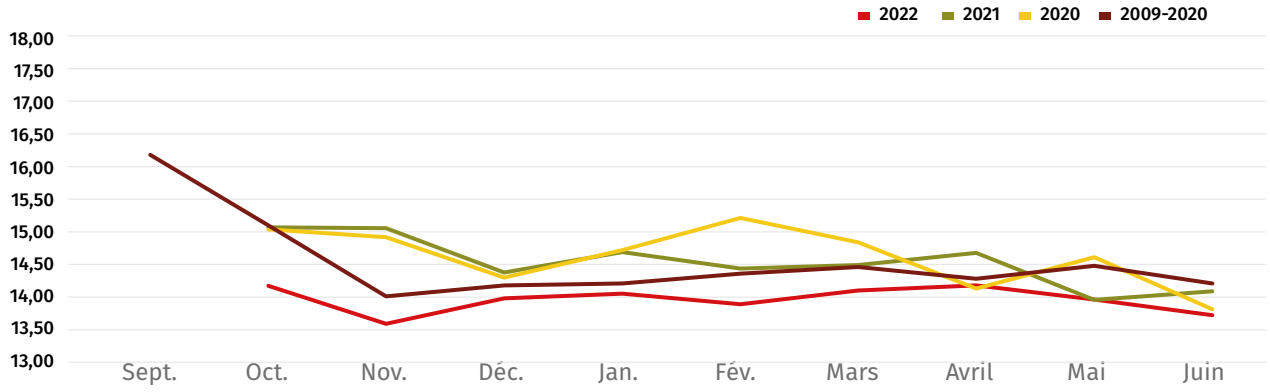

Graphique 32. **Variation de la fermeté pour la McIntosh, tous les formats (moyenne mensuelle des récoltes 2022 vs 2021 vs 2009-2020)**

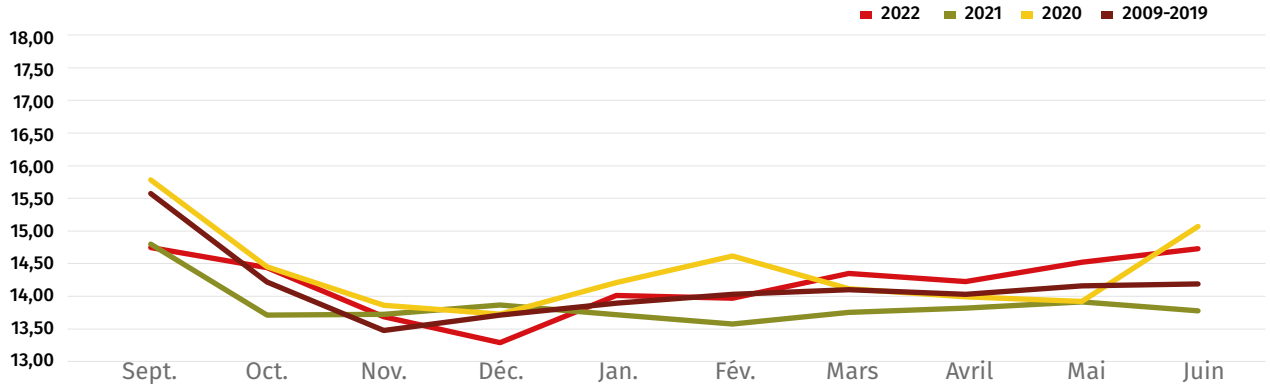

Graphique 33. **Variation de la fermeté pour la Spartan, tous les formats (moyenne mensuelle des récoltes 2022 vs 2021 vs 2009-2020)**

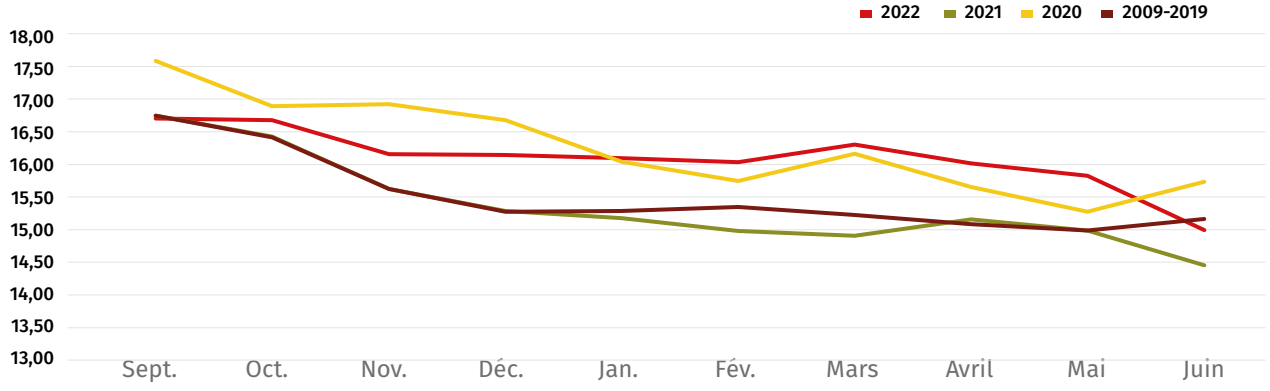

ELNOVA

Équipements et Fournitures pour les producteurs de cidre & jus

(cuverie, pressoir, filtration, embouteillage)

- Vente et location
- Service à valeur ajouté:
  - Oenologue sur place : consultante en filtration
  - Électromécaniciens spécialisés pour entretien et réparation

160, rue de la Montagne, Rougemont Qc Canada J0L 1M0
450 469-1400 • 1 800 361-9579 • elnova.ca

Promotion 2022-2023

Pour une deuxième année consécutive, la campagne Pommes Qualité Québec a été développée en collaboration avec Aliments du Québec, dans le cadre du programme financier Projets rassembleurs.

Objectif de communication prioritaire :

- Inciter les Québécois à choisir les pommes identifiées Pommes Qualité Québec plutôt que les pommes importées.

Objectif de communication secondaire :

- (Re)donner le goût aux Québécois de manger des pommes.

Comportements à influencer :

- Que les acheteurs de pommes québécois choisissent toujours des Pommes Qualité Québec;
- Que les acheteurs de pommes québécois achètent plus de pommes;
- Que les Québécois qui n'achètent pas ou peu de pommes (re)commencent à en consommer.

Budget total pour la campagne : 275 000 $ (investissement de 100 000 $ par Aliments du Québec)

Investissement total des PPQ en promotion : 317 489 $, dont 175 000 $ pour la campagne conjointe

Axe de communication : Assurez-vous de choisir les pommes d'ici.

Clientèles cibles :

Principale : Adultes 25 à 54 ans (francophone, principal acheteur d'épicerie)

Secondaires :

- Femmes 25 à 54 ans avec enfant(s)
- Personnes soucieuses de leur alimentation (avec intérêt pour la consommation locale)

Agences : Lg2 (stratégie et création) et Médialliance (placement médias)

Période : Du 30 janvier au 7 avril 2023

PHOTO : ISTOCK

Campagne publicitaire intégrée | An 2

Déclinaison de la campagne 2021-2022, les dollars sauvés en création nous ont permis de maximiser notre budget pour les placements médias pour cette deuxième phase. Tout comme l'année précédente, l'accent a été mis sur le contenu numérique afin de générer un maximum d'impressions à moindre coût.

L'utilisation d'une nouvelle technologie de croisement de données (Optable par *La Presse*) nous a permis de profiter de l'amplification de notre audience qualifiée pour rejoindre des profils similaires, représentant des clients potentiels de Pommes Qualité Québec. Avec un taux de 15 % comme résultat de croisement entre la liste des courriels de PQQ et les données de *La Presse*, l'audience a pu être bonifiée de 2623 % avec un potentiel de 500 000 nouveaux appareils à joindre.

9 300 000
impressions totales

31 593
clics

Les intégrations à la télévision (*Savourer* et *5 Chefs dans Ma Cuisine*) ont été amplifiées en rattrapage, avec des bannières Web, des tuiles éditoriales, des publications Facebook et des recettes partagées sur les sites Internet des partenaires. L'amplification sur Facebook nous a permis d'augmenter considérablement la portée de la campagne ainsi que la visibilité des recettes auprès d'une audience qualifiée avec plus de 20 000 clics sur la publication.

Une déclinaison de la campagne, sous forme d'affichettes, a été installée près des pommes du Québec dans plus de 500 épiceries telles que Metro, Super C, Provigo et Maxi. Une première collaboration en promotion sur lieux de vente dans le rayon des fruits et légumes de 38 magasins IGA a été établie grâce à nos partenaires à la mise en marché chez Sobeys. Une belle réussite qui nous a permis d'accéder à un nouveau marché.

Autres collaborations

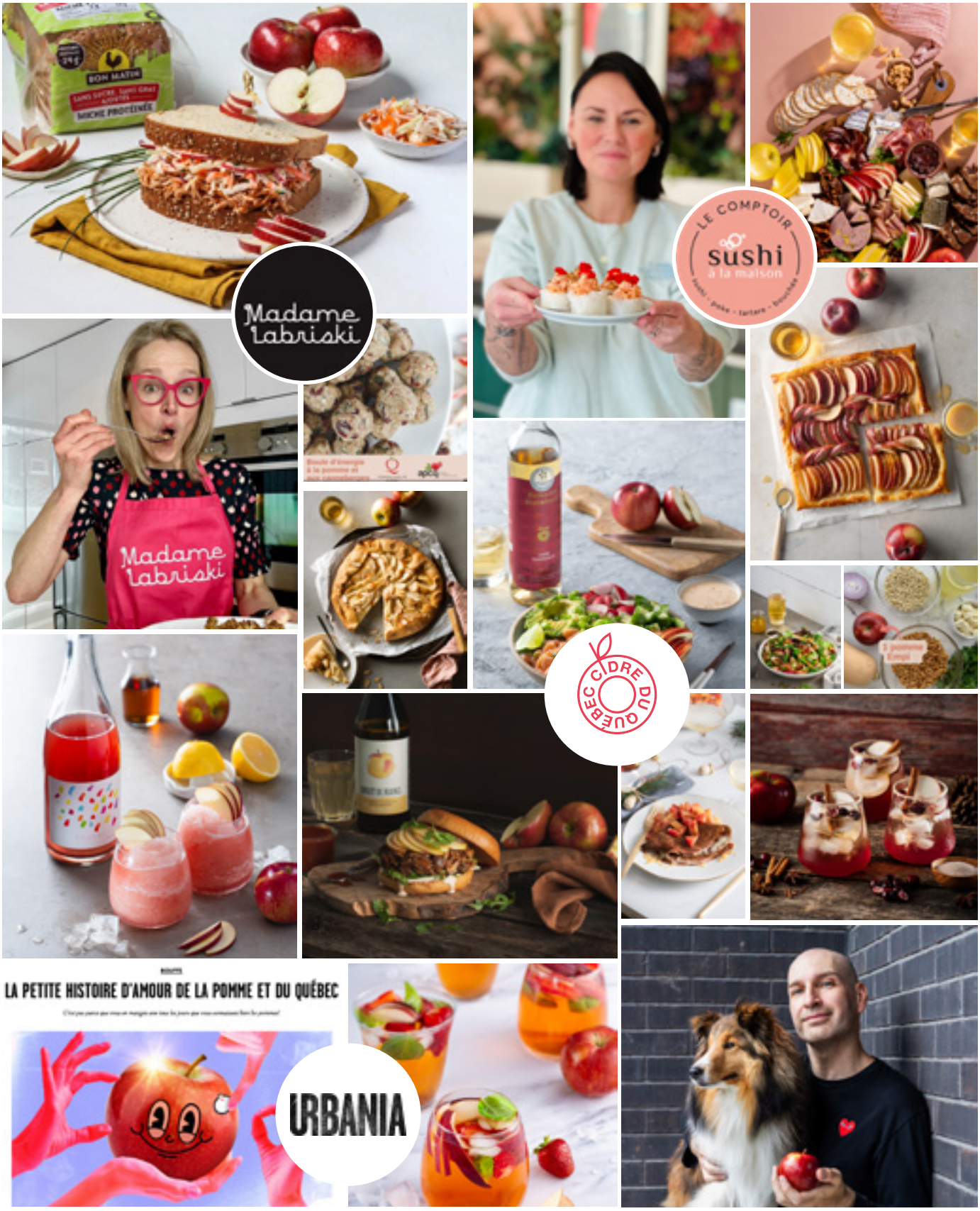

Partenariats et engagements

Le Club des petits déjeuners

Il y a déjà 20 ans, les PPQ, l'AEPQ et le Club des petits déjeuners entamaient une belle collaboration afin d'aider les enfants à développer de saines habitudes alimentaires par le biais de contributions à différents programmes de nutrition scolaire à l'échelle de la province. Des millions de pommes ont été offertes à ce jour pour nourrir cette belle cause !

Pour célébrer le 20e anniversaire, certains producteurs et emballeurs ont eu la chance d'animer quelques déjeuners-conférences en classe pour présenter les pommes du Québec. Voici donc le portrait de cette 20e année :

650 000
nombre de pommes Pompouce offertes en don cette année en collaboration avec l'AEPQ

42 %
de parents ayant remarqué de nouveaux goûts, de nouvelles habitudes dans la nutrition de leur enfant

32 %
de parents ayant rapporté que leur enfant leur avait demandé d'acheter plus de fruits et de légumes à la maison

Mme Caroline Ouimet (PPQ), M. Éric Rochon (PPQ), M. François Rochon, producteur et signataire de l'entente de 2002, M. Martin Brie (AEPQ), M. Daniel Ruel (PPQ), M. Tommy Hamel (AEPQ), M. Mathieu Jodoin (AEPQ), M. Charles-Hugo Côté (AEPQ), Mme Claudine Dessureault (Club des petits déjeuners) et M. Joël McKenzie (PPQ).

Mme Anne Pichette, productrice de pommes, Ferme François Blouin.

Le Mouvement J'aime les fruits et légumes

Notre relation privilégiée avec l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL) et son Mouvement J'aime les fruits et légumes se poursuit. Voici, en images, quelques projets qui ont été réalisés avec leur collaboration cette année.

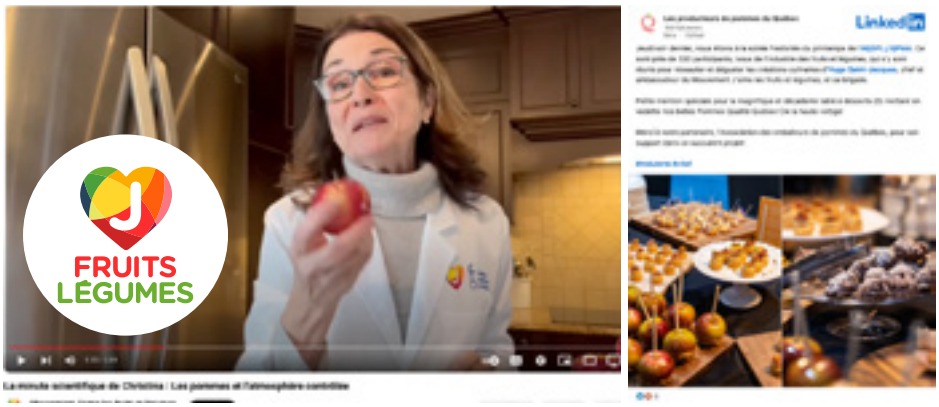

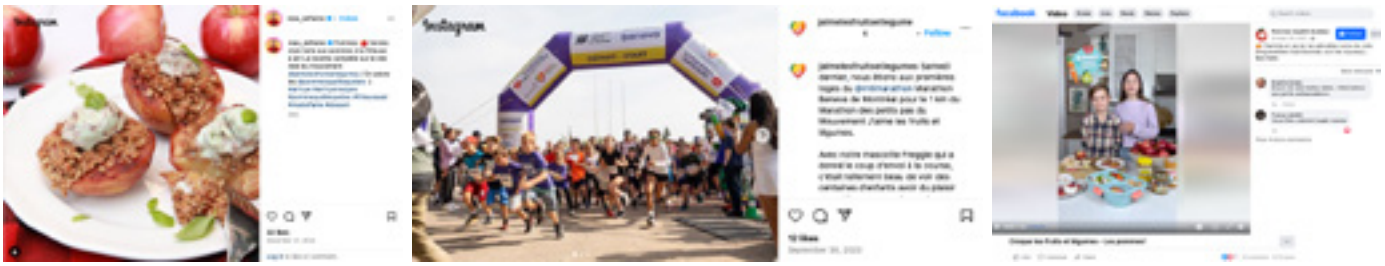

Autres commandites

Hôtels, restaurants et institutions (HRI)

Les formations en école de cuisine se sont poursuivies durant l'année scolaire 2022-2023. Armée de son enthousiasme débordant, Mme Isabelle Ferland, consultante au développement des marchés HRI, a sillonné les routes du Québec afin de transmettre sa passion et d'éduquer les chefs en devenir à propos de la pomme du Québec et de sa polyvalence en fine cuisine.

L'équipe d'Aliments du Québec a aussi souligné cette année la contribution exceptionnelle des PPQ au programme *Aliments du Québec au menu* par la nomination de la Pompouce en tant que récipiendaire du prix Coup de cœur 2023 du **Rendez-vous des institutions 2023.** Le prix visait à mettre en lumière leur valorisation des pommes de petits calibres destinées à la consommation à l'état frais, principalement par les tout-petits, via les CPE.

Mme Isabelle Ferland, consultante au développement des marchés HRI et instigatrice de la Pompouce, Mme Jennifer Gagné, conseillère au développement et à la recherche et Mme Caroline Ouimet, agente aux communications et marketing pour les PPQ.

492
étudiants rencontrés

23
formations dispensées

12
écoles québécoises visitées

97,5 %
ont dit avoir aimé la formation et mentionné que le contenu présenté leur sera utile dans leur métier.

FMC

BEAUCOUP D'OPTIONS. UNE SEULE DESTINATION : DE POMMES DE HAUTE QUALITÉ.

Choisissez l'un des produits insecticides éprouvés de FMC pour protéger votre culture de pommes de grande valeur contre les ravageurs nuisibles au rendement et à la qualité, tels que le carpocapse, le charançon de la prune, les tordeuses, les pucerons, la mouche de la pomme et bien d'autres encore. FMC continue d'améliorer sa gamme de produits et a lancé en 2023 le nouvel insecticide Altacor® MaX, 2 x plus concentré. Il permet la même suppression prolongée des insectes dans les pommes, les canneberges et autres cultures fruitières que l'insecticide Altacor®, que vous connaissez et auquel vous faites confiance.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette. Membre de CropLife Canada.

FMC, le logo FMC, Altacor, Coragen, Exirel, Pounce et Verimark sont des marques de commerce de FMC Corporation ou d'une filiale.
Beleaf est une marque de commerce d'Ishihara Sangyo Kaisha ltée.
© 2024 FMC Corporation. Tous droits réservés. 7718 - 12/23

@FMCAgCanada
ag.FMC.com/ca/fr | 1-833-362-7722

Williams
AVOCATS & CONSEILS

AU SERVICE DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DU POMMES DU QUÉBEC

NOS AVOCATS

- Nathan Williams
- Claude Savoie
- Marie Frédérique Des Parois
- Philippe Poulette
- Claude Lapierre

Outils de communication

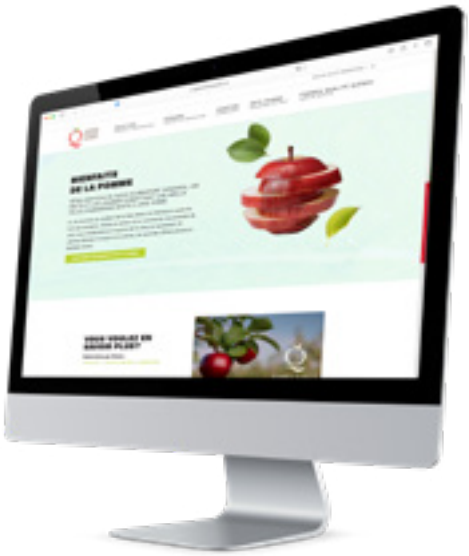

Site Web

Les statistiques générales du site Internet ont été répertoriées du 1er septembre 2022 au 31 août 2023 afin de tenir compte de l'achalandage lié à la saison d'autocueillette.

Le graphique 34 démontre une certaine stabilité dans le nombre de visiteurs uniques, de visites et de pages vues sur notre site Web dédié aux consommateurs. Avec plus de 320 000 premières visites comptabilisées cette année, nous pouvons en déduire que la majorité des utilisateurs du site Web sont avant tout à la recherche d'une information précise, soit une recette, une fiche de verger ou de variété.

Graphique 34. Nombre de visiteurs uniques, de visites et de pages vues sur le site lapommeduquebec.ca de 2018 à 2022

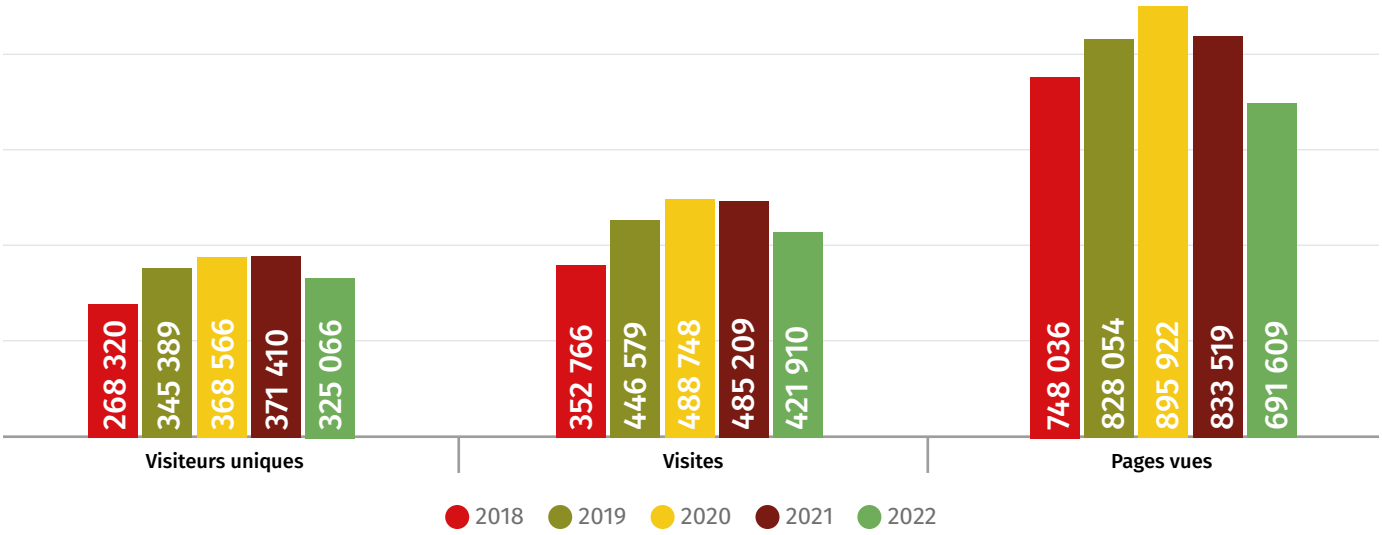

Note : La migration de GA3 vers GA4 (Google Analytics) en avril 2023, version utilisant des technologies plus avancées pour identifier la connexion des utilisateurs au site consommateur via différents appareils, rend difficile la comparaison des statistiques de fréquentation des années antérieures. Comme certaines connexions ne sont maintenant comptabilisées qu'une seule fois, nous pouvons observer une baisse de fréquentation acceptable (selon un seuil général établi entre 10 % et 20 %).

Réseaux sociaux

Afin d'apporter plus de constance dans la fréquence de publications sur la page Facebook et le compte Instagram de Pommes Qualité Québec, une firme spécialisée en marketing social a été embauchée au cours de l'été 2023 (juin-juillet 2023). L'objectif était de diversifier le type de contenu partagé sur les médias sociaux (divertissement informations, etc.), de créer une stratégie de contenu mettant de l'avant une signature visuelle distinctive pour chaque publication, le tout, afin d'augmenter l'engagement de nos différentes communautés.

Le projet pilote s'est avéré concluant si l'on compare avec la même période l'année précédente :

Facebook		Instagram	
Couverture 67 518 (↑1,1 k)	Visites : 3 263 (↑1,6 k)	Abonnés : 1 215 (↑52)	Couverture : 592 (↑2,3 k)

Un petit budget a aussi été prévu pour la sponsorisation (publicité payante) de la majorité de nos contenus sur les médias sociaux alors que dans les derniers mois, il a été remarqué par les professionnels des réseaux sociaux que de manière générale, la portée organique (non payée) des publications avait chuté. Peu d'utilisateurs voient maintenant les publications dans leur fil d'actualité, et ce, même s'ils font partie de notre communauté. Il devient donc pertinent de consacrer un petit budget publicitaire sur chacune des publications Facebook pour augmenter considérablement leur portée (personnes rejointes par nos publications) et ainsi favoriser l'engagement de la communauté.

Une augmentation de 100 clics en seulement 2 mois !

Couverture par sponsorisation : 53 023 (↑1,6 k)

Interactions par sponsorisation : 3 358 (↑100)

Pages vues sur le site Web PQQ : ↑35 k

Statistiques Facebook 2022-2023

97 395	76	889 383	5 105
nombre de mentions J'aime à la page	nombre de publications	(↑67,9 k) couverture des publications (organique et payante)*	nombre d'interactions avec nos publications

*couverture 1 715,8 % supérieure avec ajout de la sponsorisation

Statistiques Instagram 2022-2023

1 258	48	109 292
nombre d'abonnés	nombre de publications	couverture des publications

Résultats

Sondage Léger Marketing

Le mandat de la firme Léger Marketing était d'effectuer un sondage Omnibus Web afin de mesurer la notoriété de la campagne et de la marque Pommes Qualité Québec auprès de 1 000 répondants québécois.

- La notoriété de la marque Pommes Qualité Québec affiche une baisse en comparaison à 2022 (-6 points). Elle est plus connue, entre autres, des francophones, des femmes, des 55-64 ans et des résidents de la région métropolitaine de Québec et de l'Ouest du Québec.
- La proportion d'acheteurs de pommes reste élevée et stable (67 % vs 65 % en 2022).
- La notoriété des publicités demeure stable des Québécois qui affirment avoir vu, lu ou entendu de la publicité de la marque (23 % vs 22 % en 2022).
- Les publicités ont été vues notamment par les personnes connaissant la marque et les acheteurs hebdomadaires de pommes. De nouveau, cette année, la principale source de notoriété des publicités est la promotion en lieu de vente dans les magasins d'alimentation (8 %).
- La présence du logo « Aliments du Québec » améliore l'image que la majorité des Québécois ont des Pommes Qualité Québec (93 %).
- La notoriété des variétés de Pommes Qualité Québec est variable : les pommes McIntosh et Cortland sont les plus reconnues (plus de la moitié des Québécois les identifiant correctement), tandis que les pommes Ambrosia sont beaucoup moins reconnues (moins d'un Québécois sur dix) comme étant des variétés de Pommes Qualité Québec.

Recommandation

Les campagnes publicitaires continuent à jouer un rôle important dans la notoriété de la marque, mais une réflexion s'impose quant aux outils disponibles (ex. : étiquetage de l'emballage vs les produits en vrac, présence du logo « Aliments du Québec », etc.) pour faciliter l'identification des Pommes Qualité Québec en lieu de vente.

Faits saillants du sondage

Notoriété de Pommes Qualité Québec

41 %

vs 47 % en 2022

Près de la moitié des répondants (41 %↓) connaissent la marque, un résultat en baisse comparativement à celui de 2022 (-6 pts).

Facilité d'identifier des Pommes Qualité Québec en magasin

44 %

vs 48 % en 2022

Trouvent facile (12 % très facile + 32 % plutôt facile) d'identifier les Pommes Qualité Québec en magasin, un résultat qui tend vers la baisse en comparaison à 2022.

Fréquence d'achat de pommes

Acheteurs de pommes au moins une fois par mois

67 %

vs 65 % en 2022

La grande majorité des Québécois (96 % vs 95 % en 2022) achètent des pommes, les deux tiers (67 % vs 65 % en 2022) en achètent au moins une fois par mois.

Notoriété des publicités sur Pommes Qualité Québec et source de notoriété

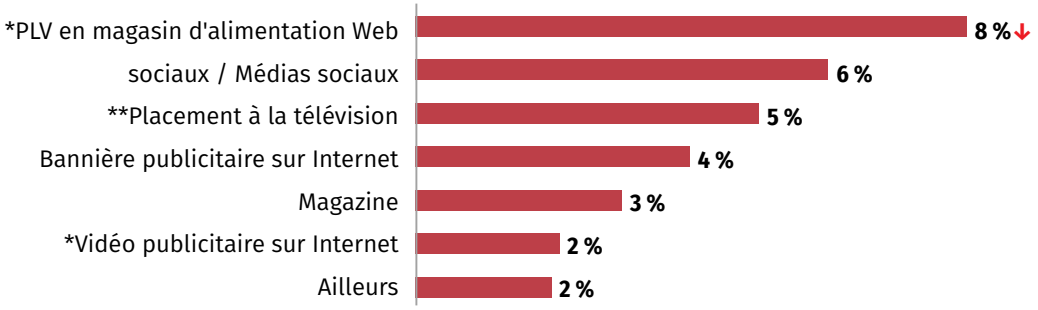

TOTAL OUI
23 %
vs 22 % en 2022

**énoncé modifié en 2023 | **nouvel énoncé en 2023.*

Opinions sur les publicités	% Total accord
Ces publicités **m'incitent à soutenir les producteurs d'ici**	**91 %** *vs 91 % en 2022*
Ces publicités me donnent envie de **choisir les Pommes Qualité Québec**	**92 %** *vs 91 % en 2022*
Ces publicités sont **crédibles**	**93 %** *vs 95 % en 2022*
Ces publicités **améliorent l'image** que j'ai des **Pommes Qualité Québec**	**93 %** *vs 93 % en 2022*
La présence du logo Aliments du Québec **améliore l'image** que j'ai des **Pommes Qualité Québec**	**93 %** *Nouvel énoncé*
Ces publicités **se démarquent vraiment** de celles que l'on a l'habitude de voir	**84 %** *vs 79 % en 2022*
Ces publicités **m'incitent à acheter/consommer plus de pommes**	**77 %** *vs 73 % en 2022*
Ces publicités **m'ont appris quelque chose que je ne savais pas**	**59 %** *vs 56 % en 2022*

Promotions en circulaires

Les PPQ compilent les prix des pommes annoncées et la présence des logos Pommes Qualité Québec et Aliments du Québec dans les circulaires des principales bannières supermarchés, fruiteries et autres magasins d'alimentation depuis plus de dix ans.

- 115 : Nombre de parutions du logo PQQ en 2022-2023 dans les circulaires
- +22 % : Moyenne 10 ans
- 112 : Nombre de parutions du logo Aliments du Québec en 2022-2023 dans les circulaires
- +34 % : Moyenne 10 ans

Au total, 1136 promotions de variétés du Québec ont été publiées dans les circulaires en comparaison avec 218 promotions de pommes en provenance des États-Unis.

Avant-goût de la campagne 2023-2024

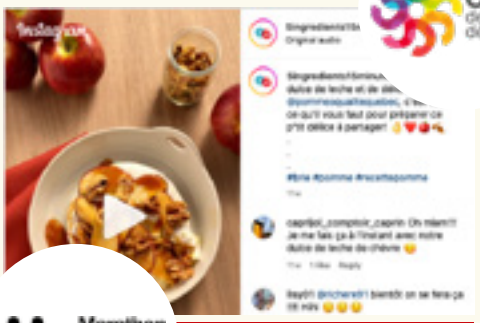

CLUB des petits déjeuners

En collaboration avec ALIMENTS DU QUÉBEC

FAIT AU **QUÉBEC**

rösti de pomme de terre, salade de pomme

CETTE RECETTE DE RÖSTI CROUSTILLANT SERVIE AVEC DE LA COMPOTE ET UNE SALADE DE POMME EST UN VÉRITABLE RÉGAL. AU CŒUR DE CE PLAT GOURMAND INSPIRÉ DE LA CUISINE SUISSE SE TROUVENT LA POMME DE TERRE ET LA POMME, DEUX PRODUITS QUE L'ON CULTIVE FIÈREMENT CHEZ NOUS. EN COLLABORATION AVEC ALIMENTS DU QUÉBEC, ON ÉLÈVE LE BRUNCH DU DIMANCHE D'UN CRAN.

rösti de pomme de terre, salade de pomme

PRÉPARATION 40 minutes
CUISSON 35 minutes
PORTIONS 4 à 6

Compote

4	pommes Empire ou Spartan non pelées, épépinées et coupées en morceaux
15 ml	(1 c. à soupe) de miel

Rösti

1 kg	(2,2 lb) de pommes de terre Russet, pelées
2	échalotes françaises, émincées
1 ml	(¼ c. à thé) de muscade moulue (facultatif)
40 g	(3 c. à soupe) de beurre

Salade de pomme

1	pomme Empire ou Spartan non pelée, épépinée et coupée en julienne
45 ml	(3 c. à soupe) de feuilles de persil plat
30 ml	(2 c. à soupe) de ciboulette ciselée
10 ml	(2 c. à thé) de vinaigre de cidre

Garniture

	Copeaux de fromage cheddar vieilli 5 ans, au goût
125 ml	(½ tasse) de crème sure

Compote

1 Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 200 °C (400 °F).

2 Dans un grand plat de cuisson, répartir les pommes. Cuire au four 20 minutes. Retirer le plat du four. Ajouter le miel. Saler, poivrer et mélanger. Poursuivre la cuisson au four 5 minutes ou jusqu'à ce que les pommes soient tendres.

3 Au robot culinaire ou au mélangeur, réduire les pommes en purée lisse. Dans un tamis placé au-dessus d'un bol, passer les pommes en pressant avec le dos d'une louche. Composter les résidus. Réserver la compote.

Rösti

4 Entre-temps, râper les pommes de terre. Les presser entre les mains afin d'en extraire l'eau. Réserver les pommes de terre essorées dans un bol. Ajouter les échalotes et la muscade. Saler, poivrer et bien mélanger.

5 Dans une poêle antiadhésive d'environ 18 cm (7 po) de diamètre à feu moyen, fondre la moitié du beurre. Répartir les pommes de terre dans la poêle en pressant. Couvrir et cuire 12 minutes ou jusqu'à ce qu'elles commencent à dorer sur le pourtour. Remuer la poêle à quelques reprises afin que le rösti ne colle pas au fond. Retirer du feu.

6 Placer une assiette sur la poêle et renverser la poêle de manière à déposer la galette de pommes de terre sur l'assiette. Fondre le reste du beurre. Glisser la galette de [illegible] de terre dans la poêle. Poursuivre la cuisson, sans [illegible] ou jusqu'à ce que les pommes de terre [illegible] rement caramélisées.

THE CLAN DES ÉTERNÉRAGUAN TEXTE ANNE DE JARCY PHOTO JEAN-PHILIPPE BRETON FOUGÈRE ACCESSOIRES CAROL NELSON

ricardocuisine.com 29

Un duo convaincant

Polyvalentes et **économiques**, les pommes et les pommes de terre sont les bases d'un grand nombre de nos recettes d'ici. Pour ce rösti, on a choisi la pomme Empire, de l'appellation Pommes Qualité Québec, pour son goût légèrement acidulé et la belle teinte rosée qu'elle confère à notre purée. Quant aux pommes de terre des producteurs d'Épatante Patate, on s'est tournés vers celles de la variété Russet puis qu'elles deviennent moelleuses à l'intérieur et croustillantes à l'extérieur, une fois dorées dans la poêle. C'est la qualité qu'on recherche pour un rösti. Une délicieuse façon de mettre du **local** au brunch !

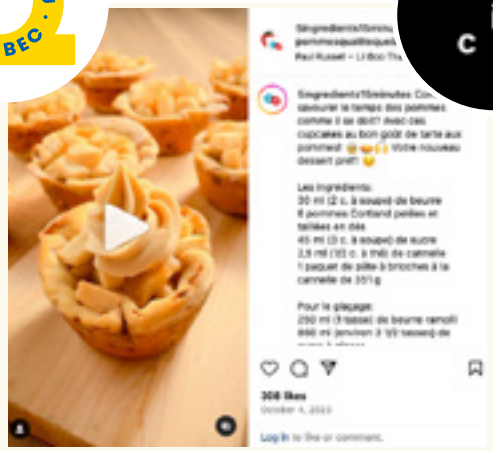

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Planification stratégique de la filière pomicole québécoise 2018-2022

La planification stratégique de la filière pomicole québécoise vise à assurer la pérennité de l'industrie, et ce, à travers la concertation et la coordination de tous les maillons du secteur.

Table filière pomicole

Sa mission

La Table filière pomicole du Québec est un forum de concertation regroupant les membres des maillons de l'industrie et de l'État. Dans le but de garantir la prospérité du secteur, son rôle de leader consiste à élaborer et coordonner la mise en œuvre des stratégies sectorielles en vue d'offrir des pommes de qualité supérieure répondant aux exigences des clientèles.

Sa vision

La filière pomicole québécoise rassemble et appuie, autour d'objectifs de développement communs, des entreprises performantes, innovantes et responsables. À l'écoute des besoins de ses différentes clientèles, elle se démarque par une offre constante de variétés de pommes de qualité supérieure au goût et profil distinctifs produites localement en concordance avec ses valeurs–bienfaits santé, pérennité économique et environnementale, équité, excellence et savoir-faire.

Historique des travaux versus la Planification stratégique 2018-2022

- 22 décembre 2015 : Expédition des appels d'offres pour la nouvelle planification stratégique
- 18 janvier 2016 : Dépôt du projet au Programme de développement sectoriel
- 22 novembre 2016 : Signature du contrat avec Forest Lavoie Conseil
- 6 décembre 2016 : Rencontre – Réflexion diagnostic de la filière (enjeux et priorités)
- Novembre 2017 : Publication de la planification stratégique 2018-2022
- Janvier 2018 : Plan de travail de l'an 1
- 3 juillet 2019 : Journée de réflexion – Productivité et rentabilité (producteurs et emballeurs)
- Novembre 2020 à 2022 : Début du mandat Agent de développement–Papilles développement
- Décembre 2020 à mars 2022 :
  - Projet – Amélioration des connaissances sur le marché de la pomme au Québec
  - Synopsis (Volet qualitatif) et Rapport Nielsen (portrait achat des ménages)
  - Création des comités de travail (chaînes, cidre, antigaspillage)
  - Projet – Bonification des connaissances sur le marché de la pomme au Québec Synopsis (Volet quantitatif)
- 6 décembre 2022 : Table filière pomicole : Bilan des projets et fin du financement par le MAPAQ
- Décembre 2022 à décembre 2023 : Financement par les PPQ pour conserver les réunions annuelles de la Table ainsi que le maintien des activités de base de l'agent de développement
- 18 avril 2023 : Comité chaînes de la Table filière pomicole

Rappel des constats des études

- On constate une perte de vitesse en termes de parts de marché. Même si globalement les ventes augmentent, elles n'augmentent pas aussi vite et de façon aussi importante que pour les autres fruits, en général;
- La saisonnalité demeure un défi important. On constate une méconnaissance de la bonification par l'entreposage à long terme. Elle est perçue fraîche seulement durant la période de récolte;
- Vers une polarisation du marché : les grands consommateurs en mangent plus (les personnes âgées) et les petits consommateurs en mangent moins et la délaissent (moins de 35 ans). Il y a risque de cassure à moyen terme;
- Les jeunes (18-34 ans) apprécient moins la pomme et ses qualités. Le fruit n'est surtout pas perçu comme moderne ou gastronomique;
- La pomme est santé pour 93 % des gens et le fruit préféré pour 10 % de la population. Ceux qui la délaissent ne savent tout simplement pas pourquoi;
- On aime la pomme avec la tête, il faut maintenant l'aimer avec le cœur. La pomme doit redevenir *cool*. Ses aspects pratiques, on les connaît.

Idées d'action pour la prochaine année

- Réaliser des groupes de discussions pour tenter de mieux rejoindre les jeunes consommateurs
- Être davantage présents dans les évènements grand public pour faire connaître nos nouvelles variétés
- Inviter la relève producteurs et emballeurs aux rencontres annuelles et dans les comités de travail
- Attribuer un mandat de promotion au comité relève
- Organiser une campagne de promotion conjointe
- Faire une tournée des producteurs pour les sensibiliser à la modernisation des vergers
- Évaluer l'état actuel de l'emballage des pommes dans les supermarchés
- Mettre à jour la planification stratégique

Le 24 octobre 2023, une nouvelle demande a été déposée au Programme de développement territorial et sectoriel pour la continuité des services de coordination de Papilles développement en lien avec les différents projets spéciaux de la Table filière pour 2023-2026.

Les membres de la Table filière pomicole du Québec

LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

AEPQ ASSOCIATION DES EMBALLEURS DE POMMES DU QUÉBEC

CTAQ CONSEIL DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE DU QUÉBEC

La Financière agricole Québec

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

CIDRE DU QUÉBEC

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES QUEBEC PRODUCE MARKETING ASSOCIATION

Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada

metro

Les Compagnies Loblaw Limitée

Sobeys

Nous tenons à remercier le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour son financement via le **Programme de développement sectoriel** et le **Programme de développement des marchés bioalimentaires**.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS BIOALIMENTAIRES

PARTENARIAT CANADIEN pour l'AGRICULTURE

Canada Québec

PROVIDE AGRO

A BARTLETT COMPANY

Fruit Tec - Blossom Thinners, Hedgers

Mechanical blossom thinners used in a variety of training system for tree fruit. Tractor mounted using electronic controls over tractor hydraulic system. Tree hedgers with touch screen control.

Orsi Group - Labour Platforms, Mowers

Elevated working platforms for orchard tasks. Various models offer width and height ranges as well as levelling and bin handling options. Boom mowers, orchard and vineyard choppers.

Van Wamel 'PERFECT' - Mowers, Choppers

Specialized orchard and vineyard mowers and choppers. Many models and options available including spray/mow combination, front-mount, brush sweepers, etc.

HOL Spraying Systems - Orchard Sprayers, Mixing Tanks

Orchard sprayers designed to optimize coverage and efficiency in HD plantings. Variable fan speed, precise controller, ultra-low to dilute water volumes. Over-the-row machines available.

Provide Agro Custom - 'Chariot' Platform, Weed Booms

2 man labour platform optimized for high density orchards. 24V battery powered drive with electric cylinders on platform for individual height change. Can be used for all orchard tasks traditionally done with ladder. Width adjustment for 9-15' row. High quality powder-coat paint.

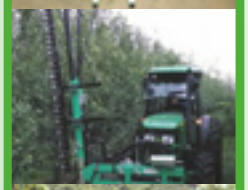

FAMA Pruning - Orchard Hedger

"The original tyrolean hedger" was developed to keep high density "fruiting-wall" apple orchards productive while minimizing manual pruning.

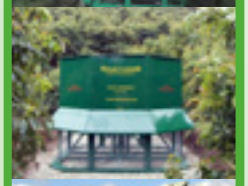

ShurFarms - Frost and Cold Protection

Cold air is removed from ground level by a powerful fan and replaced by warmer air from the inversion. Many sizes and options available for area covered and power source used.

Freilauber - Vineyard Equipment

25 years experience in the development and production of equipment for viticulture, fruit cultivation and tillage. Wide range of products including hedgers, pre-pruners, and leaf removers.

Widder Fabricating - Bin Carriers

Bin trailer that limits bruising while still being very efficient and user friendly. Axles have 3 adjustable widths to accommodate all sizes of bins, up to 48" wide. 4, 5, and 6 bin models available.

905.563.8261 | 1.800.263.1287 | info@provideag.ca | www.provideag.ca | Beamsville, ON, Canada

Sécurité du revenu

Voici les principaux dossiers discutés lors des 9 rencontres de l'année de votre comité de sécurité du revenu :

1. Programme d'appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la profitabilité et des pratiques agroenvironnementales
2. Programme de modernisation des vergers (voir page 58 pour le résumé)
3. Assurance récolte
4. Amélioration de la méthodologie de l'estimation de récolte
5. Mise à jour des coûts de production pomicole

Programme d'appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la profitabilité et des pratiques agroenvironnementales

Début du programme : 1er septembre 2020

Fin du programme : 31 mars 2027 (31 mars 2025 initialement)

Budget : 600 000 $

Objectif et enveloppe budgétaire : Ce programme vise à soutenir le développement du secteur pomicole dans une perspective de développement durable, en complémentarité avec les autres aides gouvernementales offertes à ce secteur. Plus particulièrement, le programme a pour objectif d'appuyer financièrement la réalisation d'outils collectifs visant l'amélioration de la profitabilité et des pratiques agroenvironnementales des entreprises du secteur pomicole.

L'aide financière est réservée aux projets soumis par les PPQ ayant fait l'objet d'une approbation préalable par la FADQ.

Tous les détails du programme ici : www.fadq.qc.ca/appui-au-secteur-pomicole-visant-lamelioration-de-la-profitabilite-et-des-pratiques-agroenvironnementales/

À déposer

- Amélioration de l'estimation de récolte par l'utilisation de technologies
- Implantation d'une méthodologie permettant la mise à jour annuelle du portrait des vergers du Québec
- Adaptation d'un outil de gestion de récoltes et promotion auprès des producteurs

Acquisition d'un banc de mesure pour effectuer le diagnostic de la distribution de l'air des pulvérisateurs à jet porté et leur ajustement afin de réduire la dérive et le bruit – Déposé

Coût estimé : 155 000 $

Début du projet : janvier 2024

Objectif : Acquérir un banc de mesure afin de pouvoir effectuer le diagnostic de la distribution de l'air des pulvérisateurs à jet porté et leur ajustement afin de réduire la dérive et le bruit. Permettre aux producteurs équipés de pulvérisateurs certifiés d'adopter une technique de pulvérisation optimisée.

Partenaires : La Financière agricole du Québec, IRDA, conseillers agronomes

Portrait provincial des vergers de pommiers – Projet terminé

Coût estimé : 97 679 $

Fin du projet : novembre 2023

Objectif : Obtenir un portrait du matériel végétal des vergers au Québec (superficie, variété, type d'arbre, âge des arbres, plantations actuelles et futures plantations). Le projet constitue un outil essentiel afin d'aider l'industrie à orienter les replantations et prévoir une mise en marché future. Ce portrait permettra de poursuivre les démarches afin d'accroître la productivité du secteur par l'augmentation des parts de marché des Pommes Qualité Québec commercialisées au détail.

Partenaires : La Financière agricole du Québec, Forest Lavoie Conseil, Centre d'études sur les coûts de production en agriculture

Amélioration de la méthodologie de l'estimation de récolte – Projet en cours

Depuis plusieurs années, la méthodologie de l'estimation de la récolte n'a pas été modifiée. Le comité de sécurité du revenu s'est vu octroyer la tâche d'améliorer la méthodologie suite à la résolution votée à l'AGA 2023 (page 73 du présent rapport annuel). Ces données sont primordiales pour le comité de fixation de prix des pommes à l'état frais qui doit établir le prix des pommes tardives avant la disponibilité des inventaires réels de la production. Le comité de sécurité du revenu s'est donc réuni et a retravaillé le protocole et l'échantillon représentatif par région avec des agronomes spécialisés en pomiculture. Cette nouvelle méthodologie a été mise en place en 2023. Il a également évalué les nouvelles technologies disponibles pour améliorer l'exercice.

Étude technico-économique visant la production de pommes au Québec – Projet en cours

Une mise à jour des coûts de production sera réalisée au courant de l'année 2023-2024 grâce à l'apport financier de la FADQ par son Programme d'aide pour des portraits technico-économiques (APTE). Pour ce projet, nous proposons de référer aux entreprises entre 1 000 et 6 500 unités-arbres (UR) et présentant un niveau élevé de spécialisation. Celles-ci devront tirer leur revenu principal de la production et la commercialisation de pommes. Nous évaluons cette population à 106 entreprises (source FADQ, données ASREC), soit 64 % des unités assurées. La population est établie sur la base des UR pour assurer une comparaison des résultats avec ceux de l'étude sur les coûts de production du secteur pour l'année 2016 réalisée dans le cadre du programme ASRA. L'échantillon portera sur 30 entreprises, soit 25 entreprises en régie conventionnelle et 5 en régie biologique. Ce projet sera réalisé en collaboration avec le comité de sécurité du revenu, du CECPA et de la FADQ.

Dossier Assurance récolte

▶ **Rencontre avec la FADQ et les PPQ – 23 janvier 2023**

- La FADQ nous a présenté la nouvelle option 70 % abandon (AB) pour les pommes, pommes de terre et le secteur des grains
- À priori, il s'agit d'une demande spécifique des producteurs de pommes qui souhaitent avoir une protection hybride pour alléger les coûts :
  - Quantité (Q) : option à 70 % (sans AB)
  - Qualité multirisque (QM) : option à 70 % AB
  - Qualité (QG) : option à 70 % AB
  - Offrir les mêmes bénéfices (types d'indemnités) que le 80 % AB, incluant les travaux urgents

Les avantages :

- Abordable pour les producteurs, autant pour le 70 % AB que le 80 % AB
- Le fait d'harmoniser, les options 70 % AB et 80 % AB, permet d'avoir une tarification plus fiable
- Simplification de la protection pour la clientèle

Les pomiculteurs ont tous été contactés à ce sujet par la FADQ.

▶ **Consultation de la FADQ avec les associations – 21 avril 2023**

Cette consultation avait pour but de discuter des besoins des producteurs agricoles et de l'offre de protections dans les divers secteurs. Cette rencontre a été organisée dans le cadre d'un désir de modernisation de la FADQ. D'autres consultations sont planifiées à l'automne 2023 et l'implantation d'un nouveau système informatique est prévu en 2025.

PHOTO : CHARLES CHOQUETTE

Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec et stratégie de croissance

Historique des activités de lobbyisme des PPQ

- **2019 à 2022 :** Plusieurs rencontres du comité de sécurité du revenu avec les représentants du MAPAQ afin d'améliorer le futur programme.
- **Mars 2021 :** Fin du Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec.
- **4 octobre 2021 :** Lancement de l'Initiative ministérielle 2021.
- **30 mars et 12 mai 2022 :** Rencontres avec les membres de la Table filière afin de discuter de l'enjeu de la modernisation des vergers.
- **6 juin 2022 :** Envoi d'une lettre au ministre André Lamontagne, MAPAQ, co-signée par les différents intervenants de la Table filière pour la mise en œuvre d'un programme d'aide financière d'une durée de 6 ans.
- **20 juin 2022 :** Lancement de l'Initiative ministérielle 2022 – Offre bonifiée.
- **14 juillet 2022 :** Réponse de la sous-ministre Geneviève Masse, MAPAQ. Confirmation de l'évaluation de la demande en vue de la prochaine révision des programmes.
- **6 septembre 2022 (en vue de la période électorale) :** Publication d'un communiqué de presse sur les enjeux liés à la modernisation des vergers en prévision de la visite des cinq partis politiques dans les bureaux de l'UPA.
- **Été 2023 :** Développement d'un argumentaire intitulé « Stratégie d'adaptation aux nouvelles réalités économiques, technologiques et climatiques ». Création d'un dépliant synthétisant l'information en vue de la conférence de presse de septembre.
- **3 septembre 2023 (début de la saison d'autocueillette) :** Organisation d'une conférence de presse dans un verger de Saint-Joseph-du-Lac combinée à une visite de parcelles haute densité, qui sont au cœur de notre demande. Une vingtaine d'entrevues ont été données suite à ce point de presse. Pour lire le communiqué
- **Septembre 2023 :** Confirmation du MAPAQ de l'absence d'un prochain programme ou d'initiative ministérielle en vue de financer la modernisation des vergers du Québec.
- **28 novembre 2023 :** Livraison planifiée de petits paniers de pommes (Gala, Honeycrisp et Ambrosia) accompagnés d'une lettre et du dépliant destinés à chacun des élus.

PHOTO : PPQ

Tableau 9. Statistiques du Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec (aide financière provinciale) et de l'Initiative ministérielle 2022 – Bilan au 23 novembre 2023

Statistiques du Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec (aide financière provinciale) et de l'Initiative ministérielle 2021 - Bilan au 23 novembre 2023								
Année	Arrachage			Replantation			Montant versé	Réseau d'essai de cultivars
	Nombre de projets	Superficie (ha)	Montant versé ($)	Nombre de projets	Superficie (ha)	Montant versé ($)		
2007-2008	0	0	0 $	N/D	N/D	49 495,05 $	49 495,05 $	0 $
2008-2009	0	0	0 $	2	4	1 946,00 $	11 946,00 $	20 000 $
2009-2010	0	0	0 $	19	26	115 325,25 $	115 325,25 $	20 000 $
2010-2011	0	0	0 $	32	47	194 824,71 $	194 824,71 $	20 000 $
2011-2012	5	4	6 531,20 $	49	93	395 023,30 $	401 554,50 $	20 000 $
2012-2013	57	85	136 067,20 $	86	114	509 611,69 $	645 678,89 $	20 000 $
2013-2014	48	80	127 984,77 $	83	98	524 236,32 $	652 221,09 $	20 000 $
2014-2015	35	35	56 765,60 $	67	80	420 745,64 $	477 511,24 $	20 000 $
2015-2016	49	89	141 808,00 $	9	5	43 102,00 $	184 910,00 $	20 000 $
2016-2017	78	131	167 438,50 $	34	43	203 111,20 $	370 549,70 $	20 000 $
2017-2018	51	94	140 284,00 $	47	58	275 618,00 $	415 902,00 $	20 000 $
2018-2019	38	38	70 808,00 $	23	28	105 574,20 $	176 382,20 $	20 000 $
2019-2020	57	69	110 772,00 $	41	36	216 711,00 $	327 483,00 $	0 $
2020-2021	105	156	248 742,00 $	38	34	193 259,00 $	442 001,00 $	40 000 $
2021-2022*	45	60	106 688,00 $	45	42	287 383,20 $	394 071,20 $	40 000 $
2022-2023**	41	80	298 186,00 $	42	37	383 360,00 $	681 546,00 $	50 000 $
Total	**609**	**922**	**1 612 075,27 $**	**617**	**746**	**3 929 326,56 $**	**5 541 401,83 $**	**350 000,00 $**

* Initiative ministérielle 2021-2022
** Initiative ministérielle 2022-2023
Source : MAPAQ selon année financière, 1er avril au 31 mars

Salubrité à la ferme

Voici les faits saillants et nouveautés du programme CanadaGAP[7] pour la dernière année :

- La version 10.0 des guides de salubrité des aliments CanadaGAP pour les fruits et légumes est entrée en vigueur le 1er avril 2023 et est disponible sur le site Internet : Guides à télécharger – CanadaGAP
- Développement et amélioration de la section Foire aux questions : www.canadagap.ca/fr/program/faq/
- Présentations au sujet de CanadaGAP : www.canadagap.ca/fr/publications/presentations/
- Trois organismes de certification ont rejoint CanadaGAP et sont devenus des fournisseurs de services actifs en 2023 dont un opérant au Québec : TSLC (TSL Certification Services International Canada Ltd.).
- Pour les audits au Québec, l'entreprise sous-traitante Gestion Qualiterra inc. change d'organisme de certification affilié (en vigueur le 1er juillet 2023). Gestion Qualiterra inc. ne sera donc plus reliée à NSF Canada Agricultural Certification Company (à compter du 30 juin 2023) mais à TSLC (TSL Certification Services International Canada Ltd.) pour effectuer des audits CanadaGAP au Québec.
- Conséquences de la pandémie : Instabilité au sein des organismes de certification et du bassin d'auditeurs :
  - Les efforts de recrutement et de rétention d'auditeurs ont été intensifiés en raison des effets de la pandémie;
  - La pandémie a exacerbé une pénurie d'auditeurs déjà existante;
  - Un tiers du bassin d'auditeurs CanadaGAP a changé depuis 2021;
  - CanadaGAP et les organismes de certification ont vécu le double du nombre habituel de retraites d'auditeurs et de nouvelles recrues pendant cette période.
- CanadaGAP continue de recevoir des plaintes des utilisateurs du programme concernant les audits à l'improviste. Les plaintes ont été rassemblées pour être présentées à GFSI (Global Food Safety Initiative).

Et pour 2024 ?

- Le maintien de la reconnaissance du gouvernement canadien : l'examen quinquennal débute au dernier trimestre de 2023;
- Une réévaluation comparative à la prochaine version des exigences de GFSI en 2024-2025;
- Un avis de correction sera publié pour les guides (version 10.0) en 2024 mais aucune nouvelle version ne sera publiée;
- CanadaGAP publiera la liste de contrôle de l'audit à jour pour 2024.

7. CanadaGAP est un programme de salubrité des aliments conçu à l'intention des producteurs, emballeurs et entrepositaires de fruits et de légumes. Il vise à aider la mise en œuvre des procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein d'exploitations de produits frais. Les guides du programme sont fondés sur une analyse des risques rigoureuse selon les sept principes HACCP (Analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques), reconnus à l'échelle internationale.

Main-d'œuvre

Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)

En 2023, les PPQ ont à nouveau réclamé plus de flexibilité entre le programme PTAS et PTET.

Le 30 novembre 2022, M. Éric Rochon, notre président, a posé les deux questions suivantes à Mme Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, lors du congrès général de l'UPA :

- « Nous savons que vous travaillez fort pour le dossier des TET. Toutefois, les délais pour faire venir ces travailleurs sont encore problématiques et le transfert des travailleurs guatémaltèques en pleine saison agricole est aussi trop long. Comment comptez-vous faire avancer ce dossier ? »
- « À ces enjeux, s'ajoutent tous les questionnements concernant les nouvelles normes de logements qui seront exigées aux producteurs. Est-ce possible de connaître vos orientations pour les normes de logements et de savoir si un programme financier sera mis en place pour soutenir les employeurs ? »

La ministre Bibeau a répondu à ces questions en affirmant qu'elle aimerait régler ce dossier avant de revenir au congrès général de l'UPA en 2023 et qu'elle comprend l'urgence d'agir. Pour ce qui est des nouvelles normes de logements, elle ne croit pas que la question sera mise en place rapidement étant donné la consultation qu'il reste à faire.

Nous avons aussi rappelé sur toutes les tribunes que la pénurie de main-d'œuvre en milieu agricole s'accentue d'année en année et que les employeurs agricoles ont de plus en plus recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Mais les travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS), tout en respectant leur contrat de travail, peuvent changer d'employeur en cours de saison, ce qui n'est pas possible pour les travailleurs du volet agricole (VA). Les règles actuelles du PTET ne permettent pas à un travailleur étranger temporaire (TET) de travailler pour plus d'un employeur à la fois. Présentement, il y a un nombre croissant de travailleurs étrangers qui quittent leur emploi de façon inopinée en ne respectant pas leur contrat de travail, ce qui entraîne des conséquences financières et opérationnelles importantes pour les fermes; considérant que le fardeau administratif et financier des employeurs québécois de TET agricoles est plus lourd et onéreux au Québec que dans les autres provinces.

Au congrès de l'UPA 2023, les congressistes ont demandé via une résolution aux gouvernements du Canada et du Québec :

- de faire en sorte que les TET saisonniers du volet agricole aient le même type de permis de travail que les TET du PTAS afin de faciliter leur mobilité qui est limitée au sein du secteur agricole;
- de permettre aux TET de travailler pour plus d'un employeur à la fois, agricole ou forestier, dans le respect du contrat de travail ou au sein d'une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre agricole;
- d'encourager les TET à compléter leur contrat de travail à moins de cas de force majeure;
- de permettre un mécanisme de dédommagement pour les entreprises et de remplacement rapide en cas de départ non planifié d'un travailleur;
- de préserver la compétitivité du secteur agricole avec, notamment, un soutien financier gouvernemental et un délai d'implantation adéquats advenant l'introduction de nouvelles normes pour le logement des TET;

Au gouvernement du Québec :

- de maintenir les CAQ génériques pour les TET agricoles et de réduire le fardeau administratif et financier pour les employeurs et travailleurs agricoles, et qu'à défaut, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration se retire du traitement des demandes d'EIMT afin d'avoir les mêmes conditions que les autres provinces;
- de faciliter l'accès à la résidence permanente aux TET clés qui souhaitent s'établir ici. Les PPQ discutent de la problématique de ce dossier lors de toutes les réunions de la Table horticole, présidée par M. Martin Caron, président général de l'UPA.

Le 5 décembre 2023, M. Éric Rochon a posé la question suivante à M. Francis Drouin, secrétaire parlementaire de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, lors du congrès général de l'UPA :

- « Le gouvernent fédéral se penche actuellement sur la question des permis de travail (ouverts ou fermés). Depuis des années, nous revendiquons que les travailleurs du Programme des TET – volet agricole – aient le même type de permis de travail que ceux du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS). »
- « Est-ce que vous pouvez nous appuyer auprès des ministres de l'Emploi et de l'Immigration afin que les travailleurs du volet agricole aient le même type de permis ouvert que ceux du PTAS ? »

Implication au niveau canadien

L'AGA des PFLC a eu lieu du 13 au 16 mars 2023 à Vancouver. Plusieurs résolutions ont été adoptées lors de ces journées. Des groupes de travail ont également eu lieu. Voici ceux dont ont fait partie les membres des PPQ, MM. Jean-Marc-Rochon, Sébastien Morissette (substitut) et Mme Jennifer Gagné :

- Caucus provincial du Québec;
- Comité national sur la pomiculture;
- Réunion ouverte du groupe de travail sur la protection des cultures;
- Réunion ouverte du groupe de travail sur la gestion des risques de l'entreprise.

Rapport annuel des PLFC : fvgc.ca/wp-content/uploads/2023/09/2022-Rapport-Annuel-des-PFLC.pdf

Les résolutions présentées et adoptées par l'assemblée :

- Engagement relatif aux stratégies de réduction des gaz à effet de serre (PEI Potato Board);
- Obligation pour les auditeurs des programmes de salubrité d'adhérer à un organisme professionnel international reconnu par GFSI (Caucus Québec);
- Exemption d'impôt sur le revenu pour les employés agricoles (BC Fruit Growers Association);
- Amélioration de l'accès aux sources internationales de main-d'œuvre (Ontario Fruit and Vegetable Growers Association);
- Cofinancement fédéral souple des programmes provinciaux de GRE axés sur l'horticulture (Groupe de travail sur la GRE);
- Acceptation des mesures phytosanitaires internationales par les partenaires commerciaux (OFVGA);
- Demande à l'ACIA de partager les données consolidées d'analyse de marketing par province et par secteur (New Brunswick Potato Shippers' Association);
- Mise en œuvre des recommandations du comité consultatif international sur la galle verruqueuse de la pomme de terre (PEI Potato Board);
- Part du financement fédéral de la recherche dans le programme AgriScience (BC Fruit Growers' Association);
- Réduction des formalités administratives–Médiateur en raison de l'augmentation des inspections à la ferme (Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association);
- Exigence de déclaration de revenus retour en vertu de la Loi sur le logement et l'impôt (Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association);
- Amélioration du Programme de paiement anticipé (Groupe de travail sur la gestion des risques de l'entreprise).

Le comité national sur la pomiculture[8] s'est réuni à plusieurs reprises durant la saison afin de discuter de plusieurs points :

- Les estimations de récoltes;
- Le retour sur la saison de croissance ou de récolte;
- Les faits saillants du marché de la pomme au Canada et le portrait des importations et exportations;
- Les projets et décisions de réévaluation de l'ARLA et les nouvelles homologations de produits phytosanitaires;
- Préparation des projets en vue des Grappes agroscientifiques canadiennes 4.

8. Les membres du comité national sur la pomiculture sont : Ontario Apple Growers, British Columbia Fruit Growers Association, Apple Growers of New Brunswick, Nova Scotia Fruit Growers' Association et Les Producteurs de pommes du Québec.

Graphique 35. **Proportion de production de pommes mises en marché, par province, 2022**

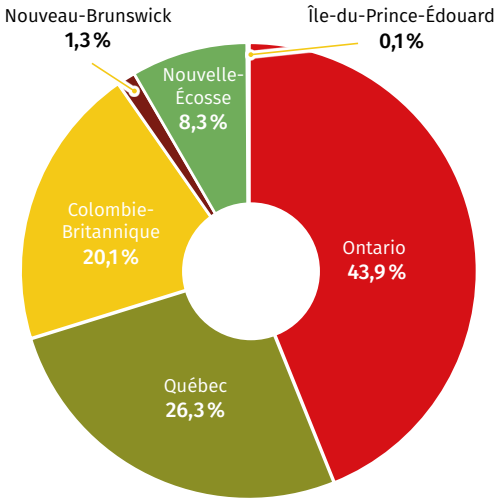

Graphique 36. **Proportion des variétés mises en marché, Canada, 2022**

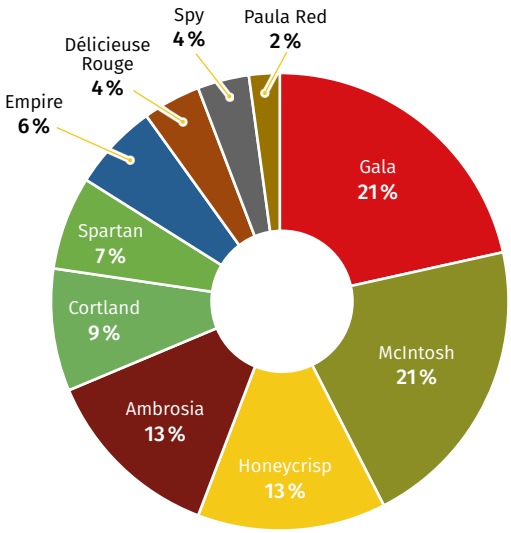

Tableau 10. **Top 5 des variétés produites, par province, 2022**

Province	Pourcentage de production par variété (2022)					Top 5
Ontario	Gala	Honeycrisp	McIntosh	Ambrosia	Délicieuse Rouge	70 %
	24 %	15 %	13 %	11 %	7 %	
Québec	McIntosh	Cortland	Spartan	Empire	Paula Red	85 %
	35 %	18 %	15 %	11 %	6 %	
Colombie-Britannique	Gala	Ambrosia	Spartan	Honeycrisp	McIntosh	94 %
	46 %	35 %	5 %	4 %	4 %	
Nouvelle-Écosse	Honeycrisp	Spy	McIntosh	Ambrosia	Cortland	68 %
	37 %	12 %	9 %	5 %	5 %	
Nouveau-Brunswick	McIntosh	Honeycrisp	Cortland	Gala	Ambrosia	87 %
	29 %	29 %	17 %	8 %	4 %	

Source : Statistiques Canada (Associations de producteurs)

Recherche et développement de la PFI

Soucieux de contribuer à la revitalisation du secteur de la production par une amélioration de la productivité des entreprises pomicoles, les PPQ ont poursuivi leur implication au niveau de la recherche et du développement de la production fruitière intégrée et du transfert technologique. Pour l'année financière 2022-2023, les PPQ ont investi près de 48 000 $[9].

Portrait des pratiques de fertilisation et analyses foliaires des pommiers au Québec

Demandeur LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

2023-2024

Objectif : Obtenir un portrait des pratiques de fertilisation (foliaire et au sol) dans les vergers du Québec. Comparer les résultats d'analyses foliaires aux grilles de références (Cornell, Omafra, etc.) pour 6 variétés (Spartan, Empire, McIntosh, Honeycrisp, Gala et Cortland). Entamer l'acquisition de données en vue d'un projet de plus grande envergure sur la fertilisation avec des collaborateurs. Développer l'expertise des conseillers sur la fertilisation des pommiers.

Partenaire : MAPAQ

Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région

Évaluation économique et environnementale de certaines techniques alternatives en pomiculture

Demandeur CECPA

2023-2024

Objectif : Faire une évaluation économique des principales pratiques évaluées et diffusées par l'entremise des projets Vitrines 1.0 et Vitrines 2.0 afin de favoriser l'adoption durable de celles-ci par les entreprises pomicoles.

Partenaires : PPQ, IRDA, MAPAQ

Programme d'agriculture durable

Vitrines 2.0 : Régie à moindres risques et caravane de l'innovation en pomiculture

Demandeur LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

2022-2024

Objectif : Faire connaître aux entreprises pomicoles québécoises, via des vitrines de démonstration régionales et une caravane de l'innovation, les dernières techniques de production fruitière intégrée (PFI ou gestion intégrée des ennemis dans la culture de la pomme) permettant de réduire les risques pour la santé et l'environnement associés à l'usage des pesticides, et ce, dans le but d'accroître l'adoption et l'utilisation de ces techniques.

Partenaire : IRDA

Programme d'agriculture durable

Révision du Guide de production fruitière intégrée

Demandeur LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

2022-2024

Objectifs :

- Faire la révision du programme actuel de production fruitière intégrée, plus particulièrement du Guide de référence technique pour les pommes produites selon la PFI;
- Réaliser une enquête sur l'adoption des pratiques de production fruitière intégrée dans les régions pomicoles du Québec et générer des recommandations pour l'adoption de ces pratiques;
- Promouvoir le programme de production fruitière intégrée auprès des producteurs et conseillers.

Partenaire : IRDA

Programme d'agriculture durable

9. Cette somme inclut l'argent payé aux organismes de recherche pour la réalisation des projets et contient de plus le temps et les frais financiers des ressources humaines et des administrateurs des PPQ impliqués dans les différents projets.

Structuration d'un réseau d'expertise, d'information et de veille sur les technologies permettant de réduire les besoins en main-d'œuvre dans le secteur horticole

Demandeur Association des producteurs maraîchers du Québec

2022-2023

Objectifs :

- Améliorer les connaissances des producteurs en serres, de pommes, de fraises-framboises, de vignes et maraîchers sur les technologies de mécanisation, d'automatisation et de robotisation disponibles au Québec, au Canada et à l'international;
- Développer des outils permettant de guider les producteurs vers les meilleurs choix possibles de technologie, compte tenu de la réalité de leur entreprise;
- Favoriser le développement de nouvelles technologies adaptées aux réalités et aux besoins des producteurs (maillage chercheurs-producteurs-développeurs);
- Favoriser l'implantation des technologies dans les entreprises.

Partenaire :

Programme de développement sectoriel

Si vous ne voulez pas manquer l'opportunité de faire partie du projet, adhérez dès maintenant à l'infolettre mensuelle du réseau et à sa page Facebook.

Systèmes mécanisés de production fruitière avec peu ou pas de pesticides

Demandeur irda Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

2022-2023

Objectif : Le projet vise à rendre disponibles aux producteurs agricoles deux technologies mécanisées pour le déploiement et la rétractation de filets d'exclusion conçus pour la production avec peu ou pas de pesticides sur des rangées de pommiers.

Sous-objectifs : a) réduire par un facteur de 10 ou plus le temps nécessaire lors des opérations d'ouverture et de fermeture (système motorisé vs système actuel); b) réduire par un facteur de 5 ou plus le temps nécessaire lors des opérations d'ouverture et de fermeture (système sans motorisation vs système actuel); et c) assurer la commercialisation et le transfert technologique de l'innovation.

Partenaires : PPQ, Mekanic, Dubois Agrinovation inc.

Programme Axelys, ministère de l'Économie et de l'Innovation

Portrait provincial des vergers de pommiers

Demandeur LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

2022-2023

Objectif : Obtenir un portrait du matériel végétal des vergers au Québec (superficie, variété, type d'arbre, âge des arbres, plantations actuelles et futures). Le projet constitue un outil essentiel afin d'aider l'industrie à orienter les replantations et prévoir une mise en marché future. Ce portrait permettra de poursuivre les démarches afin d'accroître la productivité du secteur par l'augmentation des parts de marché des Pommes Qualité Québec commercialisées au détail.

Partenaires : La Financière agricole du Québec, Forest Lavoie Conseil, Centre d'études sur les coûts de production en agriculture

Programme d'appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la profitabilité et des pratiques agroenvironnementales

Implantation, gestion et évaluation de bandes florales en entre-rangs de pommiers pour favoriser la biodiversité des arthropodes bénéfiques comme alternative à l'usage des pesticides en vergers

Demandeur irda Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

2020-2023

Objectif : Diversifier les vergers de pommiers par l'implantation et la gestion de bandes florales dans les entre-rangs en vue de favoriser le recrutement des pollinisateurs et d'augmenter la lutte biologique aux ravageurs.

www.irda.qc.ca/fr/projets-recherche/bandes-florales-vergers/

Programme Innov'Action

Filets multitâches et mécanisation pour les vergers du futur sans pesticides

Demandeur irda Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

2020-2025

Objectifs :

- Évaluer la réponse de deux cultivars de pommier à un nouveau système d'exclusion complète (insectes, maladies et mauvaises herbes) pour la lutte aux 10 ennemis primaires du pommier et aux espèces exotiques envahissantes comme la punaise marbrée, en l'absence de pesticides.
- Réduire drastiquement l'utilisation de carburant fossile par l'agriculture de précision (mécanisation de la taille et de l'éclaircissage, conduite en mur fruitier) et limiter le nombre de pulvérisations par saison de même que le temps de manipulation des filets.
- Évaluer la compatibilité de l'exclusion avec les autres pratiques agricoles du verger comme la pulvérisation.

www.irda.qc.ca/fr/projets-recherche/filets-verger-futur/

Partenaires : CCH, PPQ, OAG, BCFGA, Nova Scotia Fruit Growers Association

Programme Agri-science

Alternatives pour la gestion des ennemis des cultures en horticulture

Demandeur CRAM CENTRE DE RECHERCHE AGROALIMENTAIRE DE MIRABEL

2019-2023

Améliorer l'utilisation des sphères rouges engluées dans les vergers de pommiers pour un meilleur contrôle de la mouche de la pomme

Objectif : Augmenter l'efficacité des sphères rouges engluées pour le dépistage de la mouche de la pomme en vergers de pommiers.

www.cram-mirabel.com/projet/ameliorer-l-utilisation-des-spheres-rouges-engluees/

La production fruitière à l'ère des changements climatiques : la diversité spécifique et génétique pour une production agricole durable

Objectif : Déterminer l'impact de la diversité spécifique et génétique (cultivars) sur le rendement des fermes productrices de petits fruits.

www.cram-mirabel.com/projet/la-production-fruitiere-a-l-aire-des-changements-climatiques/

Programme Agri-science

Évaluation du potentiel cidricole de nouvelles variétés de pommiers à cidre dans les conditions pédoclimatiques du Québec

Demandeur CRAM CENTRE DE RECHERCHE AGROALIMENTAIRE DE MIRABEL

2020-2023

Objectif : Déterminer le potentiel de transformation en boisson alcoolique de nouvelles variétés de pommes à cidre.

www.cram-mirabel.com/projet/evaluation-du-potentiel-cidricole-de-nouvelles-varietes-de-pommiers-a-cidre-dans-les-conditions-pedoclimatiques-du-quebec/

Partenaires : PPQ, PCD

Programme Innov'Action

Réseau d'essai des cultivars et porte-greffes de pommiers (RECUPOM)

Demandeur RECUPOM Réseau d'essais des cultivars & porte-greffes

2022-2023

Objectif : Vérifier l'adaptation à notre climat de nouveaux cultivars et porte-greffes de pommiers réputés prometteurs localement ou à l'étranger.

Collaboration : PPQ, MAPAQ, AAC, conseillers, SVC, CRAAQ, partenaires financiers

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

On plante quoi ?

RECUPOM

Réseau d'essais des cultivars & porte-greffes de pommiers

BASE DE DONNÉES DU RECUPOM

Plateforme Web contenant plus de 20 ans de données sur des essais de cultivars et de porte-greffes de pommiers au Québec

- Deux niveaux : Parcelle d'introduction (Frelighsburg) et vergers commerciaux (Havelock, Sainte-Famille, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Joseph-du-lac)
- Variétés à croquer, à cidre et porte-greffes
- Guide en français et en anglais
- Présentation des données sous forme de graphiques et tableaux comportant différents paramètres :
  - Dégâts de gel
  - Indice d'aoûtement
  - Période de floraison
  - Date de récolte
  - Rendement et productivité
  - Pression et taux de sucre à la récolte
- Fiches d'information par cultivar incluant photos et description du goût et de la texture

Photos : Serge Mantha | En ordre : Orléans (La Pomme d'Orléans inc.), Rosinette (La Pomme de demain), verger du niveau 2, Prime Gold, Honeycrisp.

Disponible gratuitement sur la page d'accueil du site Web des PPQ :

producteursdepommesduquebec.ca

Questions ? Écrire à Jennifer Gagné (PPQ) à jgagne@upa.qc.ca

LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

PÉPINIÈRE
UPPER CANADA
Growers
FAIRE CROÎTRE LES PRODUCTEURS

ARBRES FRUITIERS

POMME - PRUNE - NECTARINE - PÊCHE - POIRE - VIGNE

HUBERT PHILION

HUBERTPHILION@GMAIL.COM

CONTACT: 514-893-8287

PLUS DE 100 VARIÉTÉS DE FRUITS DISPONIBLES

Activités de représentation

Union des producteurs agricoles

- Rencontre des responsables en vie syndicale et communication – spécialités
- Table de développement de la production biologique
- Table des présidents et secrétaires des groupes spécialisés
- Table horticole et comités de travail sur la compétitivité des secteurs horticoles
- Congrès UPA
- Conseil général
- Table de travail sur la sécurité du revenu
- Journée de la rentrée
- Rendez-vous annuel des directeurs

Recherche et développement

- Comité de gestion et technique du RECUPOM
- Comité recherche et PFI
- Rencontre MAPAQ
- Rencontre MELCC
- Réseau-pommier
- Journées annuelles sur la recherche et l'innovation technologique (JARITs)
- Projet vitrines – IRDA
- Plan d'agriculture durable–MAPAQ

Activités diverses

- Comité de sécurité du revenu
- Assemblées générales annuelles des syndicats régionaux
- Assemblée générale annuelle de Gestion Qualiterra
- Rencontres et assemblée générale annuelle du CCH
- Rencontres RMAAQ
- Table filière pomicole
- Convention de mise en marché avec les emballeurs
- Groupe national pomme
- Assemblée générale annuelle et congrès de l'AQDFL
- AGA des syndicats régionaux
- Conférence de presse

Promotion

- Rencontres Médialliance, lg2 et Compagnie & cie
- Rencontres Mouvement j'aime (AQDFL)
- Rencontres et événements Aliments du Québec
- Rencontres et événements HRI (Hôtels, restaurants et institutions)

Information et communication

Plusieurs moyens de communication sont mis à la disposition des membres ainsi que des différents intervenants et partenaires afin de veiller à la circulation d'informations importantes dans le secteur pomicole.

Types de contenu partagés

- Communiqués : prix de la pomme fraîche et transformée, risques de désordres post-récolte, etc.
- Données d'entreposage
- Liste des agents autorisés
- Formations offertes
- Programmes de subventions disponibles
- Autres informations en lien avec la mise en marché

Tous les documents envoyés par courriel sont disponibles sur le site des PPQ (producteursdepommesduquebec.ca) et sont mis à jour régulièrement.

Parutions par publication

- Bulletin aux pomiculteurs : 6
- Bulletin express : 24
- Communiqué : 19
- Bulletin Info-marchés : 19

Statistiques | Site Web producteursdepommesduquebec.ca

Graphique 37. Nombre de visites et de visiteurs uniques

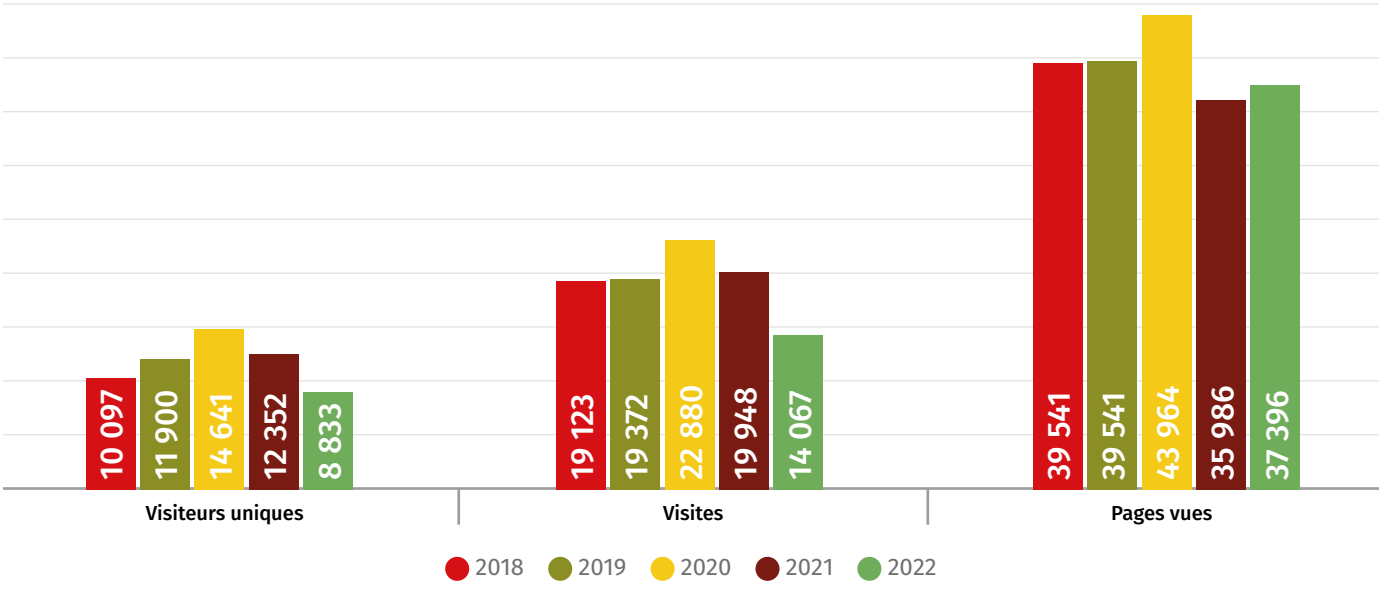

Les Producteurs de pommes du Québec dans *La Terre de chez nous*

Afin de promouvoir l'organisation et l'implication des PPQ auprès de leurs membres, deux publicités 1/3 de page sont publiées chaque année dans le cahier spécial Fruits et légumes de *La Terre de chez nous*, soit en novembre 2022 et en juin 2023. Il est aussi possible d'y lire, deux fois par année, l'opinion du président.

Méritas Louis-Hébert

À la mémoire de M. Louis Hébert, premier colon de la Nouvelle-France qui aurait planté en 1617 les premières variétés de pommiers, probablement issues d'Europe. Depuis cette époque, la pomiculture n'a cessé de progresser au Québec.

Le récipiendaire du méritas, M. Paul-Martin Roy (à gauche), et M. François Jobin, de N.M. Bartlett inc.

Ce prix, remis en partenariat avec N.M Bartlett, vise à féliciter un producteur qui a fait sa marque dans la production pomicole, qui s'est impliqué dans la mise en marché collective et qui est dynamique et innovateur dans l'industrie.

Lors de l'AGA 2023, Les Producteurs de pommes du Québec ont remis avec fierté cet honneur à un homme très dévoué qui, pendant plus de 15 ans, a apporté une énorme contribution au développement de l'industrie par le partage de son expertise : M. Paul-Martin Roy.

Fondée dans les années 40 par Paul-Omer Roy, la Ferme au Pic, une entreprise familiale, fut reprise en 2001 par Paul-Martin et sa femme Catherine Julien, agronome. Aussi fournisseur de produits phytosanitaires, de machinerie et d'outils spécialisés en pomiculture et pour la vigne, M. Roy a toujours été novateur. Tout comme son père, Denis Roy, et avant lui son grand-père, il aimait particulièrement bricoler. Son projet de fin de d'études a d'ailleurs été le développement d'une récolteuse à canneberges dans les champs inondés. Il a aussi travaillé à apporter des modifications à plusieurs pulvérisateurs Nobili afin de les doter d'une tour pour réduire la dérive de pesticides. Au cours de sa carrière, il a été constamment à l'affût de projets d'optimisation dans lesquels il pouvait s'investir. Pensons, par exemple, à l'automatisation du rembobinage des boyaux de compresseurs à air servant à la taille des pommiers, projet réalisé à la suite d'une demande d'un ami.

M. Roy a entamé son implication avec les PPQ durant la saison 1996-1997 en tant qu'administrateur de la région de Missisquoi-Estrie. Son engagement au sein du syndicat des PPQ perdurera plus de 20 ans, soit à titre de 2e vice-président, de 1er vice-président et d'administrateur. Il participera aussi à plusieurs comités de travail, notamment ceux de fixation de prix pour la pomme de transformation, d'accréditation des emballeurs, de recherche et du coût de production.

Tous s'entendent pour dire que M. Roy est un perfectionniste : il a toujours pris le temps nécessaire pour analyser les différents dossiers qui lui ont été présentés. Peut-être que cela n'était pas étranger à sa formation d'ingénieur agricole ? Il revenait alors, à tout coup, avec une analyse approfondie de la problématique. Bref, il est, encore aujourd'hui, un homme terre-à-terre qui sait bien adapter son approche à chaque situation.

Si M. Roy a récemment cessé la production, il demeure sur la ferme familiale et continue de veiller à la gestion des activités de son entreprise d'outillage et de machinerie agricole et aux services d'entretien d'équipement. Son fils Julien, étudiant en agronomie, poursuivra certainement l'œuvre de son père, de son grand-père ainsi que de son arrière-grand-père à la ferme familiale. Merci à M. Roy pour l'ensemble de son implication.

Le méritas est remis en partenariat avec N.M. Bartlett inc.

N.M. BARTLETT INC.

Suivi des résolutions

AGA2023.01

MISE AU POINT SUR LES PRATIQUES AGRICOLES DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC, L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

SUR MOTION dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu par les productrices et producteurs de pommes réunis en assemblée générale annuelle de demander aux Producteurs de pommes du Québec :

- De faire davantage de recherche, de vulgarisation et de publicité sur les impacts réels de la pomiculture sur l'environnement et le développement durable afin d'informer le public de nos réalisations en matière de carboneutralité et d'adaptation aux changements climatiques.

Suivi :

- Transférer au comité de recherche et PFI des PPQ;
- Nous avons contacté l'équipe d'Agriclimat, qui est une démarche initiée par les producteurs et productrices agricoles du Québec, dans le but de mieux comprendre les effets des changements climatiques en agriculture et de mettre en œuvre les meilleurs moyens d'y faire face. Le modèle pour l'entreprise pomicole sera mis à jour et amélioré en partenariat avec cette équipe et Agropomme.

AGA2023.02

PÉNURIE D'INSPECTEURS ATTITRÉS AU SECTEUR POMICOLE POUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION SANITAIRE DES CULTURES

SUR MOTION dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu par les productrices et producteurs de pommes réunis en assemblée générale annuelle de demander aux Producteurs de pommes du Québec d'intervenir auprès du MAPAQ afin :

- De déployer tous les efforts nécessaires pour recruter de nouveaux inspecteurs attitrés au secteur pomicole afin de faire appliquer la Loi sur la protection sanitaire des cultures.

Suivi :

- Nous avons transmis une lettre à M. Sylvain Gingras, directeur phytoprotection et responsable de ce secteur d'activité au MAPAQ. Nous n'avons pas eu de retour. Un rappel devrait suivre prochainement.

AGA2023.03

CRÉATION D'UN « RÈGLEMENT SUR LA PRODUCTION POMICOLE »

SUR MOTION dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu par les productrices et producteurs de pommes réunis en assemblée générale annuelle de demander aux Producteurs de pommes du Québec d'intervenir auprès du MAPAQ pour :

- Mettre en place un « Règlement sur la production pomicole » dans le but de préciser les mesures phytosanitaires devant être mises en place afin d'éviter la propagation des organismes nuisibles les plus dommageables dans les pommiers et de donner les ressources et pouvoirs nécessaires aux inspecteurs afin qu'ils puissent s'assurer que les interventions recommandées ont été respectées et réalisées.

Suivi :

- Nous avons transmis une lettre à M. Sylvain Gingras, directeur phytoprotection et responsable de ce secteur d'activité au MAPAQ. Nous n'avons pas eu de retour. Un rappel devrait suivre prochainement.

AGA2023.04

ESTIMATION DE LA RÉCOLTE DE POMMES AU QUÉBEC

SUR MOTION dûment proposée et appuyée, il est unanimement résolu par les productrices et producteurs de pommes réunis en assemblée générale annuelle de demander aux Producteurs de pommes du Québec :

- D'établir et de mettre en place un protocole d'estimation de la récolte de pommes qui soit uniforme et efficace afin de permettre l'amélioration de la prise de données par les conseillers et l'exactitude des résultats;
- D'évaluer les nouvelles technologies disponibles pour améliorer l'estimation de la récolte de pommes au Québec;
- D'évaluer la possibilité de rémunérer au besoin les personnes responsables d'effectuer cette estimation.

Suivi :

- Transférer cette demande au comité sécurité du revenu;
- Le comité a rencontré les membres du comité d'estimation de récolte. Ce qui a été décidé :
  - Rédiger une méthodologie qui sera utilisée par tous les représentants/agronomes par région.
  - Inclure la méthodologie dans un contrat qui prévoit un montant forfaitaire de deux jours pour juillet et pour septembre.
  - Miser sur une superficie représentative des régions.
  - Tester deux applications pouvant nous aider dans la prise de données. Prixofarm et un autre outil. Mme Izmir Hernandez du REIA travaille sur cette recherche.
  - Déterminer ces représentants par région :
    - Missisquoi – Estrie : Jonathan Rodrigue, Maison de la pomme
    - Laurentides : Maude Richard, Agropomme
    - Québec/Chaudière-Appalaches : Mathieu Gourdes-Vachon
    - Île d'Orléans : Marie-Ève Dion
    - Sud-Ouest de Montréal : Élyse Pelletier
    - Montérégie : Robert Maheu

AGA2023.05

APPUI AUX PPQ DANS LEUR NÉGOCIATION AVEC LES EMBALLEURS

SUR MOTION dûment proposée et appuyée, il est majoritairement résolu par les productrices et producteurs de pommes réunis en assemblée générale annuelle de :

- Démontrer leur appui aux Producteurs de pommes du Québec (PPQ) dans leur position de négociation avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec.

Suivi :

- Aux producteurs du comité de négociation de la Convention de mise en marché et au conseil d'administration

AGA2023.06

APPUI POUR LE MAINTIEN DES PROMOTIONS CIBLÉES

SUR MOTION dûment il est majoritairement résolu par les productrices et producteurs de pommes réunis en assemblée générale annuelle de demander aux Producteurs de pommes du Québec :

- De conserver et maintenir les frais de mise en marché et les compléments de prix comme stipulé dans le Règlement sur la mise en marché des pommes;
- De conserver et maintenir les promotions ciblées ainsi que la péréquation mensuelle du prix des pommes par emballeur au sein de la Convention de mise en marché régissant le partenariat avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec.

Suivi :

- Aux producteurs du comité de négociation de la Convention de mise en marché et au conseil d'administration
- Les PPQ ont rappelé à plusieurs reprises à l'Association qu'ils étaient prêts à mettre en place une promotion ciblée et demandaient au comité de prix de fixer le prix et la durée d'une promotion, conformément à l'article 11.6 dernier alinéa de la Convention.

Syndicats régionaux 2023-2024

PRÉSIDENT
Éric Rochon

VALLÉE MONTÉRÉGIENNE

3800, boul. Casavant Ouest
St-Hyacinthe, QC
J2S 8E3
450 774-9154, poste 5213

ADMINISTRATEURS

Sébastien Morissette (P)
450 388-0442

Stéphane Brodeur (VP)
450 379-9207

Thomas-Olivier Brodeur
450 521-2012

Tommy Hamel
450 521-5367

Charles Choquette
450 531-4222

SECRÉTAIRE

Jean Dumont
450 774-9154 poste 5213

DES FRONTIÈRES

3800, boul. Casavant Ouest
St-Hyacinthe, QC
J2S 8E3
450 774-9154, poste 5213

ADMINISTRATEURS

Mario Bourdeau (P)
450 247-2413

Joël McKenzie (VP)
450 370-2882

Tim Petch
450 247-3414

Jonathan Rodrigue
450 298-5408

Philippe Jobin
450 521-8144

SECRÉTAIRES

Jean Dumont
450 774-9154 poste 5213

Émilie Frenière
450 774-9154 poste 5247

EST-DU-QUÉBEC

5185, rue Rideau
Québec, QC
G2E 5S2
418 872-0770, poste 203

ADMINISTRATEURS

François Turcotte (P)
418 829-3695

François Blouin (1er VP)
418 829-2639

Sylvain Caouette (2e VP)
418 247-7973

Dany Hébert
418 822-1649

Laura Genest
418 831-9967

SECRÉTAIRE

Étienne Nadeau
418 872-0770, poste 209

LAURENTIDES

15, ch. de la Grande-Côte,
bureau 200
St-Eustache, QC, J7P 5L3
450 472-0440, poste 306

ADMINISTRATEURS

Alexandre Simard (P)
514 266-9856

Jean-Marc Rochon (VP)
514 754-4907

Carl-André Lauzon
514 688-0861

Marc-André Trottier
514 830-8691

Éric St-Denis
514 755-1287

SECRÉTAIRE

Francis Riendeau
450 472-0440, poste 4234

Légende : (P) Président, (VP) Vice-président

Une maîtrise rapide et accrocheuse de la maladie.*

*La technologie peut différer de l'illustration.

Une activité liante exclusive qui vous procure une maîtrise d'un niveau inégalé.

Une technologie dont vous ne saurez bientôt plus vous passer. Le fongicide Cevya[MD] possède une activité liante unique en son genre, qui maîtrise les biotypes pouvant avoir développé une résistance aux autres fongicides, y compris les souches résistantes aux fongicides du groupe 3. Son mode d'action par liaison, semblable à un crochet, procure une maîtrise rapide et continue des principales maladies dans les bleuets, les raisins, les pommes, les poires, les fruits à noyau, les pommes de terre et autres légumes. Visitez **agsolutions.ca/horticulture** pour découvrir ce que Cevya peut faire pour vous.

Cevya[MD]

Fongicide Revysol[MD]

BASF

We create chemistry

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

AgSolutions, CEVYA et REVYSOL sont des marques déposées de BASF; toutes ces marques sont utilisées sous licence par BASF Canada Inc. Le fongicide CEVYA devrait être utilisé dans le cadre d'un programme préventif de lutte contre les maladies. © 2024 BASF Canada Inc.

Nos partenaires

Conférence

BioTEPP Inc.

La nature au service de l'agriculture durable

Pommiers d'or

BASF
We create chemistry

Lassonde

COURTIKA
ASSURANCES Inc

ELNOVA
Produits de Qualité • Gens d'Expertise

PROVIDE AGRO
A Bartlett Company

ProduceTech

Médialliance

PÉPINIÈRE UPPER CANADA Growers
FAIRE CROÎTRE LES PRODUCTEURS

Pommiers d'argent

AEPQ
ASSOCIATION DES EMBALLEURS DE POMMES DU QUÉBEC

Centre Agricole Bienvenue Inc.

FMC
An Agricultural Sciences Company

Williams
AVOCATS & CONSEILS

Pommiers de bronze

AgroFresh

Gestion Qualiterra

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)

Paniers P&P

Sobeys